UC-NRLF
$B 710 792

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
DAVIS

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BIBLIOTHÈQUE DU XVe SIÈCLE

TOME XXII

UN RHÉTORIQUEUR

ANDRÉ DE LA VIGNE

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BIBLIOTHÈQUE DU XVe SIÈCLE

T. I. P. CHAMPION, archiviste-paléographe. *Guillaume de Flavy, capitaine de Compiègne. Contribution à l'histoire de Jeanne d'Arc et à l'étude de la vie militaire et privée au XVe siècle* 1905, in-8, 3 planches hors texte. Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Prix BORDIN. (Presque épuisé.) 10 fr.

T. II : Le même. *Cronique Martiniane. Edition critique d'une interpolation originale pour le règne de Charles VII, restituée à Jean Le Clerc.* In-8, 1907. Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique. — Mention au Concours des Antiquité nationales. 6 fr.

T. III. Le même. *Le Manuscrit autographe des poésies de Charles d'Orléans.* In-8. 1907, 18 fac-similés. Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique. — Mention au Concours des Antiquités nationales. 10 fr.

T. IV. H. CHATELAIN, docteur ès-lettres. *Recherches sur le vers français au XVe siècle. Rimes, mètres et strophes.* In-8, 1907. 10 fr.

T. V. P. CHAMPION, *Charles d'Orléans, joueur d'échecs*, 1908. In-4 et planches. 3 fr.

T. VI. E. LANGLOIS, professeur à l'Université de Lille. *Nouvelles françaises inédites du XVe siècle.* In-8, 1909. Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique. 5 fr.

T. VII. P. CHAMPION. *Le Prisonnier desconforté* (du château de Loches), poème inédit du XVe siècle, avec une introduction, des notes, un glossaire et deux fac-similés. In-8, 1908. Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique. 5 fr.

T. VIII. G. DOUTREPONT, professeur à l'Université de Louvain. *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne.* In-8, 1909. Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique. 12 fr.

T. IX. Ch. PETIT-DUTAILLIS, recteur de l'Académie de Grenoble. *Documents nouveaux sur les mœurs populaires et le droit de vengeance dans les Pays-Bas au XVe siècle.* Lettres de rémission de Philippe le Bon. In-8, 1908. 6 fr.

T. X. CAILLET. *Relations de Lyon avec le Maçonnais et la Bresse au XVe siècle.* 1909, in-8. 2 fr. 50

T. XI. P. CHAMPION. *La librairie de Charles d'Orléans*, 1910. In-8 et album de 34 phototypies. Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique. 20 fr.

T. XII. SÖDERHJELM. *La nouvelle française au XVe siècle.* Couronné par l'Académie française. Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique, 1911. In-8. 7 fr. 50

T. XIII. P. CHAMPION. *La Vie de Charles d'Orléans.* in-8 et 16 phototypies, 1911. Couronné par l'Académie française (2e prix Gobert). Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique. 15 fr.

T. XIV. Charles OULMONT. *La poésie morale, politique et dramatique à la veille de la Renaissance. Pierre Gringore*, in-8, 1911. Couronné par l'Académie française. 7 fr. 50

T. XV. Le même. *Etude sur la langue de Pierre Gringore*, in-8, 1911. 4 fr.

T. XVI. Mathilde LAIGLE. *Le Livre des Trois Vertus de Christine de Pisan et son milieu historique et littéraire*, in-8 et planches. 7 fr. 50

T. XVII. Arm. Ad. MESSER. *Le Codice aragonese.* Etude générale. Publication du manuscrit de Paris. Contribution à l'histoire des Aragonnais de Naples. 1912, in-8, 2 fac-similés et 7 gravures. 15 fr.

T. XVIII. Léon MIROT. Une grande famille parlementaire aux XIVe et XVe siècles. — *Les d'Orgemont. — Leur origine, leur fortune, le Boiteux d'Orgemont.* — Avec un plan. — Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. 7 fr. 50

T. XIX. *Quelques pièces relatives à la vie de Louis I, duc d'Orléans et de Valentine Visconti, sa femme*, publiées par F. M. GRAVES. 7 fr. 50

T. XX et XXI. P. CHAMPION. *François Villon, sa vie et son temps.* 2 vol. in-8. Couronné par l'Académie française (GRAND PRIX GOBERT). Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique. *(Epuisé).*

MAJORATION 50 %.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

EDOUARD L. DE KERDANIEL

UN RHÉTORIQUEUR

ANDRÉ DE LA VIGNE

PARIS

LIBRAIRIE SPÉCIALE POUR L'HISTOIRE DE FRANCE

HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS, 5

1919

UNIVERSITY OF CALIFORNIA
DAVIS

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Recherches sur l'Envoûtement, édition épuisée.

Sorciers de Savoie, édition épuisée.

Les Animaux en Justice. Procédures en Excommunications.

Un Soldat-Poète du XVe siècle : Jehan Meschinot.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

I

DÉTAILS SUR LA VIE D'ANDRÉ DE LA VIGNE

Grâce à de longues et minutieuses recherches, la vie d'André ou Andrieu de La Vigne commence à être un peu connue. C'est ainsi que certains auteurs avaient prétendu qu'il était de Savoie [1], se basant sur ce que l'on trouve dans plusieurs de ses ouvrages des termes particuliers à cette province ; mais, ce n'était pas là un argument très convaincant. Il n'est pas, en effet, nécessaire qu'on soit né dans un pays pour contracter l'usage de ses locutions, il suffit qu'on l'ait habité quelque temps. Or, on verra que de La Vigne fut attaché comme secrétaire à la personne d'un duc de Savoie, et qu'en cette qualité, il fit un assez long séjour à Chambéry, où il composa plusieurs de ses œuvres.

André de La Vigne naquit en réalité à La Rochelle, vers 1457 ; c'est lui-même qui a soin de l'indiquer dans un curieux document que nous reproduisons plus loin ; on n'en peut donc plus douter.

On ne possède aucun renseignement sur sa personne jusqu'en 1488. Au mois de juillet de cette année-là, nous le savons, la ville de Fougères, réputée comme l'une des plus fortes places de la Bretagne, fut assiégée par Louis de La Trémoille et ne tarda guère à capituler. Comme on la jugeait imprenable ou presque, on éprouva à la nouvelle de sa chute,

1. Par exemple, Grillet, dans son *Dictionnaire de Savoie*, où, d'ailleurs, il le prénomme Charles et Jules Philippe, dans *Les Gloires de la Savoie*, p. 197. Paris, Clarey, éditeur, 1864.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TO VINU AMBOTILAO

beaucoup de joie, et cette victoire inespérée des troupes royales fut chantée par un poète jusqu'alors inconnu : Maître André de La Vigne. Les vers qu'il rima, en cette circonstance, n'ont d'ailleurs aucune valeur, mais ils annoncent quelle devait être la suite de sa carrière, le but qu'il se proposait. Les plates injures qu'il prodigue, après leur désastre, aux Bretons, les « fièvres cartaines » qu'il leur souhaite, ses cris de « *Vive le roy !* » trahissent le dessein qu'il formait de s'introduire à la cour et de finir par gagner, à force de flatteries, une place et des subsides.

La Prinse de Fougières en Bretaigne.

Deppuys le temps de Remus, Romulus
De Hanibal et aussi de Pompée ;
Du roi Priam, d'Hector, de Troïllus,
N'i eust si preux, fust de lance ou d'espée
Qui sont Francoys qui ont teste coupée
A maint Breton qui tenoient les frontières,
Et oultre plus, ont toute décopée
La muraille et de fait prins Fougières.

Tous les Bretons qui estoyent en la place
Si ne craingnoyent le roy ne son effort ;
On a parlé à eulx près face à face,
Et a l'on veu qui estoit le plus fort.
Maint en y a qui ont esté à mort
Livrez et prins ; par leur outrecuidance,
Bretons ont eu bien petit reconfort
Du duc François et de son aliance.

Désobeissance et leurs pensées fières
Ont fait destruire et tout metre à néant,
Prendre de fait et abbattre Fougières,
Des gens du roy sur tous autres puissant.
Dedans avoit maint vaillant combattant
Qui ont esté trestous prinz et confuz ;
On aura brief trestous le demeurant ;
De vostre fait certes il n'est rien plus.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Les canoniers vous ont bien réveillez
En vous donnant aubades jour et nuyt ;
Très bien vous ont gardé de sommeiller
Après diner X heures ou mynuyt.
De fait et force avez en tel déduyt
Que malgré vous il vous a falu rendre ;
Du roy vous faut impétrer ung respit,
Ou ses vassaulx vous feront trestous pendre.

Prince, Dignan et aussi Saint-Malo,
Nantes, Vanes, et la cité de Raines,
Pour toutes choses vous détermine et lo[1] ;
Rendez vous tous, ou le mal de Saint Lo[2]
Aurez en bref et les fièvres cartaines[3].

Mais, ce n'étaient pas les cinq strophes de la *Prinse de Fougères* qui pouvaient faire de lui un « facteur » officiel, à gages fixes. Ce titre ne s'obtenait pas si facilement ; il fallait, pour le mériter, bâtir de copieux panégyriques.

Après avoir été attaché à la personne du duc Amédée de Savoie, André de La Vigne déjà secrétaire de la Reine Anne de Bretagne, suit l'armée de Charles VIII en Italie (1494), écrit le *Journal* de cette expédition et le présente à son souverain, dès le retour en France de celui-ci. Ce *Journal* fait partie du *Vergier d'honneur*, ouvrage publié par le poète après la mort de Charles VIII.

Dans l'année qui suivit le retour d'Italie, André de La Vigne s'établit à Seurre, en Bourgogne (1496) et traite avec la municipalité et les notables de cette ville pour la composition du *Mystère de Saint-Martin*.

A partir de ce moment, écrit Edouard Fournier[4], « il n'est plus ni secrétaire royal, ni poète de la cour, il est entrepre-

1. Loue.
2. Cest-à-dire l'épilepsie.
3. Cette pièce figure dans le *Recueil de Poésies Françaises des XVe et XVIe siècles*, publié par Anatole de Montaiglon. Paris, 1857, t. VI, p. 115.
4. Dans *Le Théâtre Français avant la Renaissance*, p. 155.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

neur de mystères et il s'en va offrir ses services aux églises ou aux cloîtres qui ont quelque saint à fêter en quelque représentation d'apparat. A-t-il une troupe avec lui ? je le pense, bien qu'en chaque endroit les acteurs ne lui manquaient guère, chacun dans la bourgeoisie, le clergé et les métiers, se faisant une émulation de l'être. Pour quelques rôles, toutefois, surtout dans la Farce, il lui faut une troupe à lui. Je suis porté à croire qu'il l'a prise à Paris, dans celle des *Gallants sans soucy*, qui est pensionnée par son ancienne patronne la reine Anne de Bretagne. »

André de La Vigne, contrairement à ce que pense Edouard Fournier, n'était cependant pas tombé en disgrâce. Philippe de Hochberg, alors seigneur de Seurre, avait épousé Marie, fille d'Amédée de Savoie [1], dont notre poète fut secrétaire.

La ville de Seurre, voulant faire représenter un mystère, s'adressa sans aucun doute, par l'intermédiaire de la princesse, à l'ancien secrétaire de son père. En outre, quand il publia, quelques mois après, *Le Vergier d'Honneur*, notre poète prend non seulement la qualité de secrétaire du duc de Savoie, mais encore le titre de secrétaire de la Reine [2].

L'époque exacte de la mort d'André de La Vigne est également incertaine. Achille Jubinal [3] la fixe à 1527 environ; d'autres auteurs pensent pourtant qu'il n'existait plus dès 1504, car le 30 avril de cette même année, on voit Me Andrieu de La Vigne, *escolier estudiant de l'Université de Paris*, présenter requête au parlement, pour revendiquer contre Michel le Noir le *Vergier d'honneur* et les *Renards traversans* [4]. Cet « escolier » ne pourrait être, dans ce cas, que le fils de l'auteur et si le fils revendique, en 1504, les droits qu'il tient de son père, c'est donc qu'assurément celui-ci était mort à cette époque. Mais on a fait remarquer aussi qu'André de La Vigne

1. Et non de *Philippe le Beau*, comme on l'a imprimé, aucun prince de ce nom n'ayant existé dans la Maison de Savoie.
2. L. Cimber, *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. I, p. 315.
3. *Mystères inédits du XVe siècle*, t. I, préface, p. XLIV, note.
4. L. de la Borde, *Le Parlement de Paris*, préface, p. XLIII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

composait justement cette année-là (1504) les *Complaintes et Epitaphes du roi de la Bazoche*; en 1508 et en 1514, deux importantes sotties : celles du *Nouveau Monde avec l'estrif*, etc. et celle où paraissent *le Monde, Abus, sot dissolu*, etc. ; n'est-il pas encore l'auteur des *Epitaphes* de la Reine Anne et n'assiste-t-il pas aux funérailles de cette dernière. « Qu'on ne s'étonne pas qu'il prit, à un âge avancé déjà, la qualité « d'étudiant ». Comme bazochien, il pouvait la réclamer à tout âge, s'il y trouvait quelque avantage [1]. » Quoiqu'il en soit, le poète était certainement mort en 1527, puisque Jean Bouchet le cite alors parmi ceux qui reçurent l'abbé d'Angle, Jehan d'Anthou dans les Champs-Elysées [2].

On a vu qu'à son titre de secrétaire de la Reine, André de La Vigne en joignit un autre, celui de « facteur » ou poète du Roy. La Croix du Maine le qualifie aussi d' « Orateur ». « Mais il se trompe, écrit Edouard Fournier, il n'y a rien dans ce que fit A. de la Vigne qui sente « l'Orateur », tandis que ce qu'il écrivit pour Charles VIII est du ressort du poète, de l'écrivain, du « facteur ». Ce titre est d'ailleurs, comme on le verra par le procès-verbal, celui qu'il se donnait lui-même. Il le justifia quand le roi fit son expédition de Naples. Il l'y suivit, et par son ordre en écrivit le *Journal*, qu'il lui présenta à Lyon, à l'une des haltes du retour [3]. » Or, si Edouard Fournier, si empressé à convaincre les autres d'erreur, avait lu le *Vergier d'honneur*, il y aurait trouvé sans peine les vers suivants adressés à Charles VIII :

Et pour conclurre, je vous prie, très cher Sire,
Que ce traicté vous plaise avoir en grâce ;
Quoique n'y soit la Science Porphyre,
Ne la prudence de Virgile ou Boccace
Se mon engin eust plus grant efficace,

1. L. Petit de Julleville, *Les Mystères*, t. I, p. 329.
2. La Cour avait, d'ailleurs, donné gain de cause à l' « escollier », en lui accordant, le 3 juin, un privilège jusqu'au 1er avril suivant et en obligeant Le Noir à suspendre les impressions commencées.
3. *Le Théâtre Français avant la Renaissance*, p. 155.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

J'eusse trop mieulx et sans nul reprise
Mis en avant de Naples l'entreprise,
Que vous présente en vers, couplets et ligne,
Votre très humble *Orateur*.

DE LA VIGNE.

Le mot « Orateur » avait d'ailleurs à cette époque, une signification un peu spéciale et qu'il a perdue depuis. Il désignait, en effet, l'acteur qui, à la fin d'une représentation théâtrale, s'avançait sur le bord de la scène, devant la rampe, et, après les trois saluts d'usage, annonçait le spectacle du lendemain. « Son rôle, suivant Chappuzeau, est double. Il doit, non seulement faire la harangue, mais composer l'affiche et comme il y a beaucoup de rapport de l'une à l'autre, il suit presque la même règle pour toutes les deux. Le discours qu'il vient de faire à l'issue de la comédie a pour but de captiver la bienveillance de l'assemblée. Il lui rend grâce de son attention favorable, il lui annonce la pièce qui doit suivre celle qu'on vient de représenter et l'invite à la venir voir par quelques éloges qu'il lui donne. Et ce sont là les trois parties sur lesquelles roule son compliment. Dans l'annonce ordinaire, l'orateur promet aussi de loin des pièces nouvelles de divers auteurs, pour tenir le monde en haleine et faire valoir le mérite de la troupe pour laquelle on s'empresse de travailler [1]. »

Ce titre d' « Orateur » a, comme on le voit, une signification toute spéciale et complètement étrangère à l'éloquence de la tribune ou de la chaire. — Il est naturel qu'André de La Vigne, homme de théâtre, s'en soit paré.

Son emploi de Secrétaire auprès de la reine Anne s'explique moins facilement, si on se souvient des singulières aménités qu'il prodigua aux Bretons, lors de la prise de Fougères; la bonne duchesse pratiquait probablement le pardon des injures.

1. Chappuzeau, *Histoire du Théâtre Français*, Edit. Monval, Paris, Bonnassies, 1876, p. 139.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pierre Grougnet n'a garde d'oublier notre poète dans les quatrains fort curieux qu'il consacre à la *Louange et excellence des bons facteurs* [1]. Plusieurs contemporains parlent aussi avec éloges d'André de La Vigne : Jean Bouchet, par exemple, dans les *Epistres morales et familières du traverseur* (1545) le met à côté d'Octavien de Saint-Gelais et de Villebresme, après Jean Marot, Jean Le Maire, Martin Le Franc, Meschinot et Crétin.

Il est un des cinq poètes qu'invite Guillaume Crétin à déplorer la mort du Vicomte de Falaise, Guillaume de Bissipat, tué en 1511, à la prise de Bologne :

> Secourez-moi Bigne et Villebrême,
> Jean de Paris, Marot et de la Vigne.

Par contre Clément Marot semble l'avoir eu en assez médiocre estime, car il ne le nomme pas dans sa fameuse épigramme à Hugues Salel, où il énumère les gloires de la « Rhétorique ». — On a aussi prétendu que, dans une lettre adressée à Etienne Nolet, il avait protesté en ces termes contre ceux qui voudraient lui attribuer *Les Complaintes et Epitaphes de la Bazoche* : « Si Alain Chartier vivait, croy hardiment que volontiers me tiendroit compagnie à faire plaincte de ceux de leur art, qui, à ses œuvres excellentes, adjoutèrent la *Contre dame sans mercy*, *l'Hospital d'amours*, *la Complaincte de Saint-Valentin*, et la *Pastourelle de Grandson*, œuvres certes indignes de son nom et autant sorties de luy, comme de moy, la *Complaincte de la Bazoche*, *l'Alphabet du temps présent*, *l'Epitaphe du Comte de Sales*, et plusieurs aultres *lourderies* qu'on a meslées en mes livres. » Cette lettre est datée du 31 juillet 1538. Mais, il y a évidemment là une confusion et il doit s'agir d'une autre *Complainte de la Bazoche*, car Marot n'avait que six ans, en 1501, lorsque parut la pièce d'André de La Vigne.

1. V. au t. VII, p. 5-17, des *Anciennes Poésies Françoises*, d'Anatole de Montaiglon.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

II

BIBLIOGRAPHIE

L'œuvre d'André de la Vigne, historien et poète, est très variée. On connaît de lui les ouvrages suivants :

I. — *Le Vergier d'honneur de l'entreprise et voyage de Naples,* recueil qui constitue le *Journal de Naples* et eut de nombreuses éditions ; en voici la liste :

1° *Le Vergier d'honneur nouvellement imprimé à Paris. De l'entreprise et voyage de Napples. Auquel est compris comment le roi Charles huitiesme de ce nom... passa et repassa de journée en journée depuis Lyon jusques à Napples etc. ensemble plusieurs aultres choses faictes et composées par Octonien de Sainct Gelais... et par Maistre Audry de la Vigne, secrétaire de Monsieur le duc de Savoye avec aultres. — In-fol. goth. à 2 colonnes de 49 à 51 lignes, figures sur bois.*

Cette belle édition ne porte aucune indication d'imprimeur ni de date.

2° *Le Vergier dõneur nouvellement imprimé à Paris. De l'entreprise et voyage de Naples. Auquel est comprins, etc. Sans lieu ni date, petit in-4° goth. de 236 ff. non chiffrés, à 2 colonnes de 42 lignes chacune, avec figures sur bois.*

Cette édition semble avoir été faite par Ant. Verard, vers 1500.

3° *Le Vergier dõneur nouvellement imprimé à Paris de l'entreprise et voyage de Naples auquel est comprins,* etc., et à la fin : *Cy fini le Vergier d'honneur nouvellement imprimé à Paris par Iehan trepperel libraire demourant à Paris en la rue neuf en nostre dame à l'enseigne de l'escu de France.* — Sans date, gr. in-4° goth. à 2 colonnes de 45 lignes, non chiffrées, avec figures sur bois. Maittaire et, d'après lui, Panyer

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

donnent à cette édition la date de 1495, mais à en juger par l'adresse du libraire, elle doit être postérieure à l'année 1499.

4° *Le Vergier d'honneur, Paris* (Ph. le Noir), sans date, petit in-fol. goth. de 127 ff. à colonnes, avec un bel encadrement sur bois, au titre.

Le même, *imprimé à Paris par Philippe le Noir Libraire, et lung des deux grans relieurs en l'université de Paris, à l'enseigne de la rose blanche couronnée.* — Sans date (vers 1521), in-folio goth. à 2 colonnes de 53 lignes, figures sur bois.

5° *Vergier d'honneur*, sans lieu ni date, petit in-folio goth. à 2 colonnes, figures sur bois. Le titre de cette édition porte le nom et la marque de Jehan Petit, libraire à Paris, vers la fin du quinzième siècle ou au commencement du seizième.

La Louange des Rois de France, qui fait partie du *Vergier d'honneur* a été imprimée séparément :

La Louange des roys de France... (à la fin) *Çy fini la louenge des roys de france, imprimée à paris de par eustache de brie demourãt au sabot derrière la magdeleine. Et lui a dõne la court de parlement et procureur du roy ung an de temps à vendre les ditz livres... venant du commencemẽt du xvii jour de iuing mil cinq cens et sept et finissant au dit jour mil cinq cent et huyt.* — Petit in-8 goth. de 72 ff. non chiffrés, avec figures sur bois.

II. — *Les balades du bruyt commun sur les aliances des princes ou provinces avec le tremblement de Venise fait par A. de la Vigne Secrétaire de la Royne.* — Cet ouvrage forme un petit in-4° goth. de 4 ff. à longues lignes avec le titre et les sommaires en rouge ; ne portant aucune indication de lieu ni de date, il a dû paraitre à Paris vers 1508.

III. — *Le Libelle des Cinq Villes dytallie contre Venise et assavoir Rommé, Naples, Florence, Gênes, Milan.* — Sans lieu ni date, in-4°. goth. de 8 ff. non chiffrés ; pièce du même genre que la précédente. Le titre, en rouge et noir, porte aussi les armes de France et de Bretagne. Le *Libelle* contient quatre gravures sur bois.

Les deux pièces précédentes et une Troisième intitulée *L'Attallite portas de Gênes*, en ballades, pièce relative aux guerres de Louis XII, faisaient originairement partie d'un recueil spécial.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

V. — *Epitaphes en rondeaux de la Reyne* (Anne de Bretagne), *avec celle qui fut posée sur le corps de Saint Denis en France, après le Cry fait par le hérault de Bretaigne et la déploration du chateau de Blois.* — 1513, in-8° goth. de 4 ff.

VI. — *Moralité de l'Aveugle et du boiteux.* Paris, Silvestre, 1831, grand in-8° goth. — Cette pièce a été éditée par Francisque Michel ; comme on le verra, elle se trouvait dans le manuscrit de la Bibliothèque royale, fonds de La Vallière, n° 51, décrit dans le catalogue de cette collection (tome II, page 418, numéro 3362) et, venant à la suite du *Mystère de Saint Martin,* ne portait aucun titre.

Dans une note, Francisque Michel fait remarquer que, sur les titres, mis par le relieur au dos du volume, on lit celui-ci : *Mort de l'Aveugle et du boiteux,* mais il est certainement inexact car, ainsi qu'on pourra le voir, il n'est dans cette pièce aucunement parlé de la mort des personnages. Le propriétaire du manuscrit avait sans doute donné au relieur le titre suivant : *Mort de l'Aveugle*, etc. que celui ci aura mal interpreté.

VII. — *Farce du Meunyer de qui le Diable emporte l'ame en enfer.* Paris, Silvestre, 1831, in-8°. — Cette farce fait également partie de la *Collection des Poésies gothiques françaises ;* elle fut aussi éditée par Francisque Michel, qui la donne comme étant de *N. de La Vigne.* Cette erreur provient de ce que, dans la signature d'André de la Vigne, qui se voit à la fin du manuscrit, l'*A.* (abrégé d'André) est réuni au *D* de *De La Vigne,* de manière à être difficilement distingué ; de plus, une grande *N*, au milieu d'un trait de plume, se trouve précéder la signature, et est même répétée sous la première syllabe du nom.

VIII. — *Le Mystère de Saint Martin,* dont nous parlerons assez longuement et qui n'a jamais encore été publié.

IX. — *Le paternostre qui es in Cœlis de Génévoys en ballade avec une chanson fort ioyeuse et Deux beaux rondeaux desdit Génévoys.* — Sans lieu ni date, petit in-4° goth. de 4 ff. avec une figure au commencement et une autre à la fin.

X. — *Les Complaintes et épitaphes du Roy de la Bazoche.* — Sans lieu ni date, in-4° goth.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Dans toutes ces œuvres, André de la Vigne nous apparaît comme un de ces poètes de cour que les monarques aimaient à retenir auprès d'eux, pour faire une escorte brillante à leur vie fastueuse et glorifier, plus tard, leur nom dans l'Histoire. Disons que l'indépendance et la hauteur de vue ne semblent pas avoir été ses qualités maîtresses ; mais c'est spécialement l'auteur dramatique que nous allons étudier en lui et, comme tel, il nous paraît devoir sortir de l'injuste oubli, dans lequel il est depuis trop longtemps tombé.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

III

LE MYSTÈRE DE SAINT MARTIN

Le Mystère de Saint Martin fut représenté à Seurre, en Bourgogne, le 9 octobre 1496, après différentes péripéties que relate en détail le curieux procès-verbal annexé au manuscrit de la pièce et que nous reproduisons plus loin. Sans nous étendre plus qu'il ne convient sur ce genre dramatique, étudié déjà dans d'assez nombreux ouvrages, rappelons ce que M. Petit de Julleville dit du *Mystère* : « C'est la mise en scène, c'est l'exposition dialoguée par personnages divers, d'un événement historique, ou considéré comme tel par les spectateurs, quelle que soit d'ailleurs la part de légende ou de fantaisie qui s'y mêle. Ajoutons que presque tous les mystères ont été tirés de l'histoire ecclésiastique ; une moitié, de l'Ecriture sainte, l'autre moitié, des Vies des saints » [1]. C'est à partir de 1400 seulement que le mot « *Mystère* » prend un sens dramatique, jusque-là il était plutôt employé comme synonyme de *métier* ou « *mistère* ».

« Establissons par la teneur de ces présentes lettres que en nostre ville de Hellebeke soit dores en avant fait *tout mestier* et *mistère* de drapperie qui plus profitablement y pourra estre fait, tant de filler, tressir, fouler, laner et taindre, comme de toutes autres choses qui a *mistère* de drapperie appartient » [2].

1. V. Petit de Julleville, *Les Mystères*, t. I, p. 201 ; à consulter aussi : A. Jubinal, *Mystères inédits du XVe siècle*, Paris, 1837, 2 vol. : Onésime Leroy, *Etudes sur les Mystères*, 1837 ; E. Fournier, *Le Théâtre Français avant la Renaissance*, Paris, gr. in-8°, 1872.

2. Lettres de Philippe VI, année 1334 in reg. 69, Chartoph. reg., ch. 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Avant cette époque, les ouvrages dramatiques s'appelaient : *jeu, miracles, vie, histoire* de tel ou tel personnage.

Tout d'abord, le mot *mystère* ne s'appliqua même qu'à des sortes de pantomimes, à des représentations muettes ou presque muettes, qu'on donnait pour célébrer certaines fêtes religieuses ou princières ; ce n'est qu'après 1450 qu'il servit à désigner définitivement les pièces sérieuses du répertoire dramatique. « Or qu'est-ce, à l'origine, que le mystère dramatique, sinon un office, du moins un prolongement, une extension de l'office ? Même après qu'il s'en détacha, qu'il sortit de l'Eglise et passa en des mains laïques, le mystère ne perdit jamais tout à fait le caractère religieux qu'il tenait de ses origines » [1].

La petite ville de Seurre [2], où fut représenté le *Mystère de Saint Martin*, n'avait été, durant le moyen-âge, qu'une annexe de la baronnie de Saint-Georges dont la forteresse appartint, dès le XIe siècle, à la puissante maison de Vienne ; forteresse dont les pierres devaient servir, deux siècles plus tard, à construire les remparts de Seurre, qui se substituait ainsi à la baronnie ancienne ; de la maison de Vienne, la seigneurie, pendant ce temps, passait par mariage (1456) à Rodolphe, marquis de Hochberg, seigneur de Neufchâtel, mort en 1487. Il laissait, pour lui succéder, un fils, Philippe, dernier marquis de Hochberg, qui épousa Marie, fille d'Amédée, duc de Savoie, et de Yolande de France.

Ce Philippe de Hochberg, maréchal de Bourgogne, favori de Louis XI et qui, selon l'expression d'un de ses amis, avait « trouvé moyen de se faire tout d'or », releva de ses ruines la ville de Seurre ; cette dernière avait été, en effet, complètement dévastée et brûlée, en 1473, par les ennemis du duc de Bourgogne. Ce fut sous son règne et dans le parc de son château que fut représenté le mystère qui nous occupe ; Philippe y collabora même, tout au moins en ce qui concerne la mise en scène ; c'est ainsi, par exemple, qu'en *enfer*,

1. Petit de Julleville, *loc. cit.*, t. I, p. 190.
2. Aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Beaune (Côte-d'Or).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

figurait un véritable arsenal. « On y trouvait, écrit M. Jubinal [1], des couleuvrines, des arbalètes, et même des canons pour faire *noise et tempeste.* » — Cette « belle artillerie » devait certainement provenir de l'armement qu'avait donné Philippe à la ville de Seurre, à cette époque, place de guerre importante mais aussi centre commercial, dont les foires étaient justement célèbres. « Au point de vue religieux, lisons-nous dans une intéressante étude [2], la ville doit fixer notre attention, à cause de ses confréries et de sa *familiarité.* Les couvents y étaient nombreux. Dès 1340 les Augustins avaient à Saint-Georges un monastère fondé par Guillaume II, de Vienne, et qui comptait en 1447 quarante religieux. Le 2 juillet 1421, les Cordeliers de Sainte-Claire ou Clarisses arrivèrent à Seurre, sous la conduite de Sainte Colette qui venait de fonder le couvent d'Auxonne et qui séjourna pendant trois années à Seurre.

« Depuis le XIe siècle Seurre possédait une *Familiarité* composée, non compris le curé, de dix prêtres réunis en collège ; ils devaient être nés et avoir été baptisés dans la paroisse. Les statuts donnés par Antoine de Vergy, archevêque de Besançon, voulaient, outre qu'ils fussent prêtres et qu'ils sussent chanter l'épître et l'évangile, qu'ils eussent une science médiocre ou du moins suffisante, *scientiam mediocrem adminus grammaticalem.*

« Ces moines et ces prêtres contribueront à la représentation du mystère, soit par leur concours personnel, soit en prêtant les ornements de l'église ou des couvents.

« On aura recours également aux chevaliers de l'Arbalète établis par Philippe le Bon, en 1434 : « Pour maintenir les habitans dans le fait des armes et les mettre en état de défendre la ville, ce qu'ils promettaient par serment, suivant les statuts dudit exercice... »

1. *Mystères inédits*, t. I, p. XLI.
2. E. Serrigny, *La représentation d'un Mystère de Saint-Martin à Seurre, en 1496.* (*Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon*, 3e série, t. X, année 1887, pp. 275 et suivantes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« Quel but, continue M. Serrigny, se proposaient la ville et le clergé de Seurre « en marchandant ce mystère » ? Le désir de se divertir, désir commun à tous les temps et à tous les pays, l'expliquerait assez ; cependant il nous semble qu'une idée plus élevée inspira ces réjouissances. M. Rossignol (*Histoire de la Bourgogne sous Charles VIII*), pense avec beaucoup de raison, qu'on espérait obtenir par l'intercession de Saint Martin le « triomphe de la France ». Il est certain qu'au moyen âge, nos pères croyaient, dans leur piété naïve, écarter par ces *piacula*, ou manifestations expiatoires, les fléaux quels qu'ils fussent, peste, invasion ou calamité publique. De nombreux mystères en font foi. Mais ce qu'on voulait aussi c'était l'édification du peuple par des moyens réels, tangibles, tout en l'amusant. Le but religieux parfaitement indiqué dans le *Procès-Verbal*, apparaît dans tous les mystères ; en effet, ils étaient l'occasion de sermons et de prières auxquelles l'assistance toute entière prenait part...

« Par leur origine même, les mystères présentaient un caractère religieux, cela n'est pas contesté. L'église fut leur berceau, leur premier théâtre ; les cérémonies du culte lui-même les avaient inspirés. Les clercs, après avoir été les premiers acteurs, n'y intervenaient-ils pas encore ? Le clergé favorisait de son mieux, à cette époque du moins, les représentations ; il défendait de sonner les cloches pendant ces jours de fêtes populaires, avançait l'heure de la messe ou retardait celle des vêpres afin que tout le monde, peuple, chantres et chanoines, put assister au spectacle. »

Le *Mystère de Saint Martin* est le seul qu'André de la Vigne ait composé. Un mystère portant le même titre fut représenté à Tours, sous François Ier ; s'agit-il de celui qu'applaudirent les habitants de Seurre, en 1496 ? Rien ne permet de l'affirmer ; il doit plutôt s'agir d'un mystère, réimprimé en 1841 et qui avait été publié en 1500 [1]. Ces deux œuvres

1. *Le Mystère de la vie et hystoire de monseigneur Sainct Martin, lequel fut archevesque de Tours ; contenant comment il fut converty à la foy chrestienne, puis convertit*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qui portent le même nom ne présentent, d'ailleurs, aucun point de ressemblance.

Ajoutons, enfin, qu'un troisième mystère également consacré à Saint Martin, mais très différent aussi, a été publié en 1883, dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique de Saint-Jean-de-Maurienne*.

A Seurre, cette représentation sensationnelle resta sans lendemain.

Le Manuscrit

Le manuscrit du *Mystère de Saint Martin* déposé à la *Bibliothèque Nationale* (Fr. 24,332), comprend 264 feuillets, format in-4° (0m285 × 0m210) à tranches dorées. Il est relié en veau couleur *La Vallière* ; plats pleins encadrés de trois filets dorés ; le dos, gaufré et doré en tête et en queue, porte quatre pièces de titres séparées par cinq nerfs et ainsi disposées :

MYSTERE
DE St MART.
PAR PERS.
Mss

MORT. DE L'A
ET DU BOIT
PAR PERSON
Mss

ceux de Millan et plusieurs autres. Aussi y sont plusieurs autres beaux myracles faictz par son intercession, qui seroyent longs à racompter : finablement comment il mourut sainctement. Et est ce present mystère à cinquante et trois personnages dont les noms s'ensuyvent cy après. A Paris, par la veufve Jehan Bonfons, libraire, demeurant en la rue neufve nostre dame à l'enseigne sainct Nicolas. (Petit in-4° goth. de 32 ff. à 2 col.). La bibliothèque de Chartres possède un exemplaire, le seul connu, de cet ouvrage. Une réimpression en a été faite par les soins de Doublet de Boisthibault, dans la *Collection de poésies* publiée chez Silvestre (12e livraison 1841).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

FABLE DU MEUNIER DE QUI LE DIAB EMPORTE

L'AME EN ENFER PAR PERSONNAG

Mss [1]

La garde est recouverte de papier peigne polychrome, jaune, bleu, blanc, rouge, vert, avec bordure gaufrée et dorée. En haut de la fausse garde blanche qui précède le commencement du mystère, on lit : n° 3362 ; puis cette note à peu près effacée, écrite et signée par Francisque Michel : « *Le titre qui est sur le dos de ce volume est faux en ce qui concerne la seconde pièce ; on doit lire :* MORALITÉ DE L'AVEUGLE ET DU BOITEUX *au lieu de* MORT, etc. »

La première scène du mystère manque, la pagination est donc postérieure à sa rédaction. Chaque vers est séparé du suivant par un trait à l'encre rouge.

L'écriture en est lisible, en petite gothique, sauf pour le premier vers de chaque partie ; la page comprend vingt-huit lignes ; — on y trouve de nombreuses lettres historiées et ornées de paraphes curieux ou de caricatures calligraphiques dans le goût du temps.

Ce manuscrit, d'après la mention faite à la partie supérieure de la première page (*La Val.* 51) provient, sans aucun doute, de la célèbre bibliothèque de Louis-César de la Baume le Blanc, duc de la Vallière, bibliophile français, né en 1708 et mort en 1780.

1. Mystère de Saint Martin, par personnages, Ms. — Moralité de l'Aveugle et du Boiteux, par personnages, Ms. — Fable du Meunier de qui le Diable emporte l'âme en enfer, par personnages, Ms.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le Mystère de Saint Martin compte 10.457 vers, non compris la Farce et la Moralité. — Le manuscrit contient encore : 1° la *liste* et le *nom* des acteurs ; 2° un *Procès-Verbal* très circonstancié de la représentation.

PROCÈS-VERBAL

A la louenge, gloire, honneur, et exaltacion de Dieu, de la Vierge Marie et du très glorieux patron de ceste ville de Seure, Monseigneur Saint Martin, l'an mil quatre cens quatre-vingts et seize, le neufiesme jour du moys de may, avant-veille de l'Ascension, se assemblèrent en la chambre [1] maistre *Andrieu de la Vigne,* natif de La Rochelle, facteur du roy, vénérable et discrète personne, *Messire Oudet Gobillon,* vicquaire de l'église Saint-Martin dudit Seure, honorables personnes *Aubert Dupuys, Pierre Loiseleur, Pierre Goillot, George Casotte, Pierre Gravielle* dit *Belleville,* bourgeois et maistre *Pierre Masoyer,* recteur des escolles pour lors dudit Seure, lesquelz marchandèrent de leur faire et composer ung registre, ouquel seroit couchée et déclairée par personnaiges, la vie Monseigneur Saint Martin, en façon que a la voir jouer, le commun peuple pourrait voir et entendre facillement comment le noble patron dudit Seurre, en son vivant, a vescu saintement et dévostement ; lequel registre fut fait et composé ainsi qu'il appert cinq sepmaynes après ledit jour ; et eust esté jouée la dicte vie à la Saint-Martin ensuivant [2], se n'eust esté le bruyt de guerre [3] et l'abondance de gendarmes qui survindrent audit Seurre, dont fut la chose prolongée jusques au temps plus prochain et y donc pour ce faire si furent faitz et louez [4] par ledit maistre Andrieu les parsonnages. Et pour iceulx bailler et livrer à gens suffisans de les jouer, furent commis honnourables per-

1. Il s'agit de la Chambre de Ville, où siégeait la municipalité.
2. C'est-à-dire la Saint-Martin d'été.
3. La guerre était, en effet, imminente en Bourgogne et les troupes y arrivaient nombreuses.
4. Un véritable contrat intervenait entre l'entrepreneur du mystère et les acteurs désignés pour interpreter l'œuvre. « La charge qu'on acceptait ainsi était sérieuse ; les acteurs s'engageaient par corps et sur leurs biens à *parfaire l'entreprise* ; ils étaient tenus de faire serment et *eux obliger* pardevant hommes de fiefs et notaires, de jouer ès jours ordonnés et de comparoistre les jours de représentation à sept heures du matin, sous peine de six patars. » (E. Serrigny, *loc. cit.*). Il y avait lieu, en ces temps comme aujourd'hui, de redouter les caprices, les froissements d'amour-propre des gens de théâtre, toujours susceptibles et irritables.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sonnes, sire *Guyot Berbis* pour lors maire de Seurre ; sire *Guérin Druet*, *Robin Joliqueur* et *Pierre Loiseleur*, bourgeois dudit Seurre, lesquelz par bonne et mehure délibération furent délivrez lesditz parsonnages à chacun selon l'exigence du cas, prenant et recevant le serment desdits joueurs en tel cas requis pour estre déliberez de jouer si tost que le temps viendroit à propos. De puis ce fait, chacun en droit soy mist payne d'estudier son parsonnaige, et de se rendre au moustier [1] mondit sieur Saint Martin ou à Saint Michiel quand besoing en estoit pour aller voir cérymonyes, et façons de faire lorsqu'ilz joueroient publiquement. Laquelle chose ne fust possible de faire pour l'empeschement devant dit, si tost qu'ilz eussent bien volu ; mais quand ils eurent tant actendu que plus ne povoient, véant le temps pour ce faire passer, conclurent et délibérèrent les dessusditz qu'ils joueroient le dymanche prochain après la foire de Sur, dont chacun fit ses préparatifs. Touteffois de rechief pour aulcunes malles nouvelles de guerre courans en icelle foire ne fut possible de jouer ledit jour ; et la sepmaine ensuivant se commancèrent vendanges de tous costez, pourquoy force fut d'actendre qu'elles fussent faictes, aultrement il y eust heu peu de gens. Après toutes ces choses pour parfaire ledit mistère ne fut le bon plaisir desditz joueurs perdu ; mais s'assemblèrent lesditz maistres gouverneurs et joueurs en ladite église [2], et conclurent entièrement qu'ilz feroient leurs monstres le mardi IIIIe jour du moys d'octobre, et joueroient le dymanche ensuivant, jour de saint Denys. La quelle conclusion ainsi prise, lesdits joueurs firent leur debvoir de quérir acoustrement et habillements honnestes. Mondit sieur le maire eust la charge de faire achever les eschaffaulx qu'il avait fait encommencer à drecer dès devant ladite foire de Sur, lequel y print une merveilleuse sollicitude et grand deligence. Le maistre des secretz nommé maistre *Germain Jacquet*, fut envoyé quérir à Ostun (Antun), et luy venu par devant dit *Pierre Goillot*, receveur des denyers dudit mis-

1. C'est-à-dire *à l'église*.

2. « Ceux qui connaissent les usages et la vie d'une municipalité au moyen âge ne s'étonneront pas de cette réunion dans une église à propos d'un divertissement. Ce n'était pas seulement un lieu destiné à la célébration du saint sacrifice ; c'était, en quelque sorte, le forum où s'assemblait le peuple dans les circonstances solennelles. C'est là que se débattaient les affaires publiques ; c'est là, qu'en présence du clergé et des habitants, les seigneurs venaient donner à la ville ses franchises et jurer sur les saints évangiles de les respecter et de les défendre. » E. Serrigny, *loc. cit.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tère, luy fut délivré toutes choses à lui nécessaires pour fare les ydolles, secretz et autres choses. Quand ledit jour pour faire les monstres fut venu, on fit crier à son de trompete que toutes gens ayans parsonnages dudit mistère s'assemblassent à l'eure de mydi en Lombardie [1] chacun acoustré selon son parsonnage. Après lequel cry [2] fait se rendirent lesditz joueurs au ditlieu, et furent mys en ordre l'un après l'autre, monstré, acoustré, armé et appoincté si très-bien, qu'il estoit impossible de mieulx. Et est assavoir qu'ilz estoient si grand train que quant Dieu et ses anges sortirent dudit lieu chevaulchant après les autres, les déables estoient desjà oultre la tour de la prison, près la porte de Chantblanc, prenant leur tour par devers chelz *Perrenet de Pontoux*, au long du marché aux chevaulx, venant à la maison *Monsieur le Marquis* [3] par auprès des murailles, et de là tout le long de la grant rue jusques au lieu que dit est, et n'y avoit de distance de cheval à aultre deux pielz et demy, et se montoyent bien à environ neuf vingts chevaulx. Laditte monstre faicte, chacun pensa de soy et furent baillées les loges le vendredi ensuivant aux joueurs pour les fournir de tapisserie et celles des villes prochaynes de Seurre. Pourquoy le samedi tout le monde par le beau temps qu'il faisoit mist payne d'acoustrer lesditz eschaffaulx. La quelle chose faicte n'estoit en mémoire d'omme d'avoir jamais vu plus beaux eschaffaulx mieulx compassez, acoustrez en tapisserie ne mieulx proporcionnez qu'ilz estoient. Le lendemain qui fut dymanche matin quant on cuyda aller jouer, la pluye vint si habondamment qu'il ne fut possible de rien faire ; et dura sans cesser depuis trois heures du matin jusques à trois heures (après) le disgner, sans faillir, qui fut chose fort grieve aux joueurs et aux autres. Et de fait, ceux qui estoient venus des villes circunvoisines se délibérèrent d'eulx en aller, quant ils virent ledit temps ainsi changé. Cecy venu à la cognoissance de mondit sieur le maire et

1. Il s'agit, sans doute, de la partie de halle ou du quartier du marché où les marchands lombards se livraient au commerce des vieux vêtements.

2. Le « cry » ne doit pas être confondu avec la « monstre » ; souvent l'un précédait l'autre de quelques jours ou de plusieurs semaines. Le cri fait, chacun se remettait à la besogne ; puis, à l'époque convenue, les acteurs « s'accoustraient » de leurs costumes et se réunissaient pour la « monstre » qu'on peut comparer à ces exhibitions, à ces cavalcades dont les grands cirques nomades font aujourd'hui précéder leurs représentations. De nos jours, l'affiche a remplacé le cri ; la cavalcade, c'est la montre. » E. Serrigny, *loc. cit.*

3. Le marquis de Hochberg.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

autres, fut conclud quant on vit venir le beau temps, qu'on yroit jouer une farce [1] sur le parc [2] pour les contenter et aprester. Pourquoi la trompecte fit le cry que tous joueurs se rendissent incontinant habillez de leurs habitz, en la maison Monsieur le Marquis, et tous les aultres allassent sur les eschaffaulx.

Ledit cry fait d'une part et d'aultre, chacun fit son debvoir. Lors on mist les joueurs en ordre, et yssirent de chelz mondit sieur le marquis les ungs après les aultres, si honnorablement que quant ils furent sur le parc, tout le monde en fut fort esbahy ; ils firent leur tour comme il appartient, et se retira chacun en sa loge, et ne demeura sur ce dit parc que les personnages de la *Farce du Meunyer*, ci-devant ecripte. Laquelle fut si bien jouée que chacun s'en contentit entièrement et ne fut fait aultre chose pour celui jour. Au partir dudit parc, tous lesdits joueurs se myrent en arroy chacun selon son ordre, et à sons de trompetes, clerons, menestriers, haulx et bas instrumens, s'en vindrent en ladicte église Monsieur Sainct Martin devant notre Dame, chanter un salut moult devostement, affin que beau temps vint pour exécuter leur bonne et dévoste entencion, et l'entreprise dudit mystère. Laquelle chose Dieu leur octroya ; car le lendemain qui fut lundi, le beau temps se mist dessus, dont commandement fut fait à son de trompete par mes dessusdits sieurs les maire et eschevins dudit Seurre, que tout le monde cloyst bon, et que nul ne fust si osé né hardy de faire œuvre mecquanique en la dite ville, l'espace de troys jours ensuivant, ès quels on debvoit jouer le mistère de *la vie Monseigneur Saint Martin*, et que tous joueurs se rendissent au moustier dudit Seurre. Incontinent le monde se retira aux eschaffaulx, lesdits joueurs aussi où ils debvoient, et puis furent mys en ordre par ledit maistre Andrieu selon le registre, et marchaient avant à sons de trompetes, clerons, bussines, orgues, harpes, tabourins et aultres bas et haulx instrumens, jouans de tous costez, jusques sur le dit parc, faisant leur tour comme en tel cas est requis, *qui estoit une si gorrine et si très sumptueuse besongne, qu'il n'est pas possible à entendement d'omme de le savoir escripre*, tant estoit la chose belle et magnifique. Ce faict chacun se retira à son enseigne ; et commancèrent les deux messagiers à ouvrir le jeu ainsi que au devant de ce présent registre est escript ;

1. Il s'agit de la *Farce du Meuyer de qui le Diable emporte l'âme*.
2. C'est-à-dire la scène théâtrale et non un parc ou promenade seigneurial, comme l'indique E. Fournier dans le *Théâtre Français avant la Renaissance*.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

puis après commença à parler *Luciffer*, pendant lequel parlement celuy qui jouoit le personnaige de Sathan ainsi qu'il volut sortir de son secret pardessoubz terre, *le feu se prist à son habit autour des fesses*, tellement qu'il fut fort bruslé ; mais il fut si soubdaynement secouru, devestu et rabillé, que sans faire semblant de rien, vint jouer son perconnaige ; puis se retira en sa maison. De ceste chose furent moult fort espoventez lesdits joueurs ; car ils pensoyent que puisque au commencement incontinent les assailloit, que la fin s'en ensuivroit. Toutefois moyennant l'ayde de mondit seigneur Saint Martin, qni prist la conduyte de la matière en ses mains, les choses allèrent trop mieulx cent foys que l'on ne pensoit. Après ces choses le père, la mère Saint Martin avecques leurs gens marchèrent audit parc et firent ung commancement si très veyf, que tout le monde tant les joueurs que les assistans furent moult esbahis et defait. En abolissant la cremeur devant dicte, lesdits joueurs prindrent une telle hardiesse et audasse en eulx, *qu'onques lyon en sa taynyère ne meurtrier en un boys ne furent jamais plus fiers ne mieulx assurez qu'ils estoient quand ilz jouaient*.

On commença ceste matinée entre sept et huit heures du matin, et finist-on entre unze et douze. Pour le commencement de l'après disnée, qui fut à une heure, le dit Sathan revint jouer son personnage, et pour son excuse dist à Luciffer :

Mallemort te puisse avorter.
Paillart, fils de putain cognu,
Pour à mal faire t'en orter
Je me suis tout brulé le cul.

Et puis parfist son parsonnage pour celle clause et les autres joneurs, ensuivant chascun selon son office. Puis firent pause pour aller souper entre cinq et six heures, tousjours jouans et exploitant le temps au mieulx qu'ils pouvoient. Et puis à l'issue du parc, lesdits joueurs se mirent en ordre comme dit est en venant jusques à ladite église monseigneur Sainct Martin dire et chanter dévostement en rendant graces à Dieu ung *Salve regina*. Le landemain qui fut mardy et mercredy ensuivant entrèrent et yssirent oudit parc ès heures devant dictes. Ainsi doncques comme cy-devant est escript fut joué ledit mistère du glorieux amy de Dieu monseigneur Sainct Martin, patron de Seurre, si *tryumphamment, aultentiquement, et magnifiquement, sans faulte quelle qu'elle fust au monde qu'il n'est poinct en la*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

possibilité d'homme vivant sur la terre le scavoyr si bien rédiger par escript qu'il fut executé par effect le XIIe jour du moys d'octobre, l'an de nostre Seigneur mil quatre cens quatre vingts et seize.

PERSONNAGES ;

Comme nous l'avons vu, le manuscrit du *Mystère de Saint Martin* contient la liste complète des acteurs qui y figurèrent. Cette liste, un peu longue, certes, ne manque pourtant pas d'un certain intérêt ; elle nous indique, d'abord, que les rôles de femmes étaient tenus par des hommes, ainsi que la remarque en a déjà été faite ; elle nous montre, ensuite, que c'était exclusivement le tiers état joint à quelques membres de la cléricature qui constituait les éléments de ces spectacles.

S'ENSUIVENT LES NOMS
DE CEULX QUI ONT JOUÉ
LA PRÉSENTE VIE MGR. SAINCT MARTIN.

Selon les parsonnaiges à eulz atribuez et l'ordonnance du registre.

Premièrement les conducteurs :

MONSIEUR LE MAIRE DE SEURRE, Guyot Berbis.
SIRE GUENIN DRUTT, contre registreur.
SIRE ROBIN JOLYCUEUR.
PIERRE GOILLOT.
PIERRE LOISELLEUR.
MAISTRE ANDRIEU DE LAVIGNE, portant le registre.

Sensuivent les parsonnaiges du lundi au matin, premier jour, selon le registre.

Le premier messagier . . . . . *George Fallot.*
Le second messagier . . . . . *Jehan Loiseleur.*
Luciffer . . . . . *Amye Oudot.*
Sathan. . . . . *Symphorien Poincenot.*
Burgibus . . . . . *Pierre Belleville.*
Proserpine. . . . . *Messire Ponsot.*
Astaroth. . . . . *Jehan Bonfilz.*
Agrapart. . . . . .
Bérith . . . . . *Robert Tordis.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le père S. Martin.	Messire *Oudot Gobillon.*
La mère.	*Estienne Bossuet.*
Sainct Martin	*Jehan de Poutboux.*
Francequin, premier escuyer . .	Maistre *Pierre Masoyer.*
Second et tiers escuyer	*Pierre Guillier le Jeusne.*
La première demoiselle	*Jehan Morandet.*
La seconde et la tierce demoiselle.	Le filz *Maulprest.*
Le premier chapellain.	Messire *Pierre Rebillart.*
Le second prestre	Messire *Jacques Bossuet.* .
L'empereur	*Pierre Loiseleur.*
Le connestable	*Jehan Reullier le Jeune.*
Le prince d'Antioche	*Pierre Goillot.*
Le comte de Lislède.	*Jehan Lequeux.*
Le duc de Falaize.	*Jaques Peressot.*
La trompete.	*Philibert Bourdin.*
Le messagier.	Le filz *Pierre Loiseleur.*
Le portier.	*Broutechou.*
Le duc de Villeboreau	*Jehan Beuffart.*
Le comte de Carnelles.	*Jehan Piellier.*
Le marquis d'Ostrie.	*Philibert Gou.*
Le povre S. Martin	Messire *Jehan Chevrel.*
L'oste S. Martin.	*Jehan Gruyer.*
Son valet	*Claude Olivier.*
Dieu	*Phillebert Berthelet.*
Gabriel	*François Gruyer.*
Sainct Michiel.	Le filz *Jehan Bertran.*
Raphael	Le filz *Girard Dupin.*
Uriel.	*Philibert*, filz de Pierre Loiseleur.

S'ensuivent les personnaiges dudit lundi après le disner.

Premièrement toute la deablerie.

Le roy de Barbarie.	*Guyot Monchet.*
Le grant Turc.	*Pierre Druet.*
Le grand Soubdan.	*Phillibert Gou.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le capitayne.	*Nicolas.*
Le baron	Maistre *Pierre Masoyer.*
Le connestable.	*Estienne Perrenin.*
Le messagier.	*Claude Ponsot.*
Le portier de la ville	*Broutechou.*
Le maire de la ville.	*Tierson.*
Le bourgois	*Perrenot le Barbier.*
Le premier chevalier.	*Pierre Lartilleur.*
Le second chevalier	*Jehan Buffart.*
Le tiers chevalier	*Guenin Guillier.*
Sainct Hillaire.	Messire *Pierre Druet.*
Son chapellain.	Messire *Pierre Rebillart.*
Le père S. Martin	Messire *Oudot Gobillon.*
La mère.	*Estienne Bossuet.*
Tout-li-fault, (Brigans)	*Le Roy Fallot.*
Soul-d'ouvrer, (Brigans)	*Pierrot Belleville.*
Courte-oreille, (Brigans)	Messire *Jousse.*
Sote-trongne, (Brigans)	*Enguerrant.*
Premier marchant.	*Claude Bouchart.*
Second marchant	*Jehan Buffart.*

S'ensuit les personnaiges du mardi au matin.

Le prevost des mareschaux . . .	*Claude Guillier.*
Le premier sergent	*Dona.*
Second sergent	*Pierre Barbier.*
Tiers sergent	*Jehan Chenevey.*
Quart sergent	*Robin Valot.*
Le bourreau.	*Martin More.*
Son valet	*Jacot Roubert.*
L'evesque des Arriens	Frère *Pierre Caillot.*
Le premier maistre	Frère *Jehan Vexanel.*
Le second maistre.	Frère *Guenichaut.*
Le tiers maistre	Frère *Claude.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le Secrétaire . . . . . Frère *Guienot de la Faye.*
Le premier tirant . . . . . *Pierre Druet.*
Le second tirant. . . . . *Phillebert Gon.*
Le tiers tirant . . . . . *Estienne Perrenin.*
Le quart tirant. . . . . *Jehan-le-Gueux.*

Paradis et Enffer.
Sainct Hillaire.
Sainct Martin.
Le Chappellain.

L'abbé.
Le prieur.
Le soub-prieur.
Le moyne chantre.
Le cellerier.
Le cathecumynaire.
Le procureur.
Sainct Sevère.
Sainct Galle.
La garde du malade.

S'ensuit ceulx du mardi après le disner.

Paradis et enffer et toute l'abbaye.
Le bourgois. . . . . *Georges Casote.*
La bourgeoise. . . . . Messire *Jousse.*
Hannequin. le. Hazardeur. . . . *Pierre Belleville.*
Le doyen de Tours . . . . . Maistre *Pierre Perrenin.*
L'official. . . . . Messire *Jacques Bossuet.*
L'arcediacre . . . . . Messire *Pierre Languet.*
Le trésorier . . . . . Messire *Pierre Druet.*
Le chantre . . . . . Messire *Jehan Taconot.*
Le premier chanoyne et le second. Messire *Pierre Rebillart.*

Le clerc du chapitre . . . . . *François Loys.*
Le baillif de Tours . . . . . *Christofle Berthelet.*
Le maire . . . . . *Jehan Gruyer.*
Le premier eschevin. . . . . *Anthoyne Gibault.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le second eschevin . . . . . *Pierre Breullin.*
Le commun de Poitiers . . . . . *Jacques Poirresot.*
Le rustault de ville. . . . . Maistre *Pierre Masoyer.*

Le premier presbtre payen. . . . *Claude du Mond.*
Le second presbtre payen . . . . *Claude Grant Dieu.*
Le tiers presbtre payen . . . . . *Jacques Grussel.*
Le larron ressuscité . . . . . *Jehan Allart.*

Le prince du temple antique. . . *Jehan Reullier le Jeune.*
Le premier Gentil . . . . . *Le Cordelier.*
Le second Gentil . . . . . *Jehan Picarot.*
Le tiers Gentil. . . . . *Pierre Guillier.*
Le quart Gentil . . . . . *Dona.*
Le prestre payen . . . . . *Jehan Guillemot.*

S'ensuit ceulx du mercredi au matin.

Paradis et enffer.
Le premier ydolâtre . . . . . *Claude Bouchart.*
Le second . . . . . *Pierre Tellier.*
Le tiers . . . . . *Bastien Droguet.*

Le père . . . . . *Liévart de Moncognys.*
La mère . . . . . *Michaelis.*
La fille . . . . . *Tacot.*
La seur . . . . . Le filz *Michelin.*

Le desmonyacle. . . . . *Le Roy Fallot.*
Le premier tetradi. . . . . *Estienne Bossuet.*
Premier serviteur . . . . . *Jehan Thibart.*
Le second . . . . . *Jehan Barbier.*
Le ladre . . . . . Messire *Jehan Cheerel.*

Le père . . . . . *Georges Casote.*
La mère. . . . . Messire *Josse.*
La fille malade des fièvres . . . . Le Clerc du Bel Hoste.

La femme vesve . . . . . *Jehan Casote.*
La seur . . . . . Le petit *Morandet.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le nepveu. . . . . *Jehan Falot.*
La Cosine . . . . . *Jehan Manchot.*
L'enffant ressuscité. . . . . *Chevréli.*
Le premier payen. . . . . *Anguerran de Choisy.*
Le second . . . . . *Le Roy Fallot.*
Le tiers . . . . . Le serviteur *Charmaille.*
Le quart. . . . . *Jehan Guillemot.*

L'empereur . . . . . *Pierre Loiseleur.*
Le premier conseillier . . . . . *Jehan Buffart.*
Le second . . . . . *Jacques Gousset.*
Le portier. . . . . *Guillaume Carré.*
L'usurier . . . . . *Pierre Goillot.*
Le juge . . . . . *Gutun Taconot.*
Le premier sergent. . . . . *Grosber.*
Claude la gente . . . . . *Jehan Picart.*
Son filz . . . . . *Georges Fallot.*
Le mort ressuscité. . . . . Messire *Jehan Chevrel.*

Sainct Martin.
Sainct Sévère.
Sainct Galle.

S'ensuit les parsonnaiges dudit mercredi après le disner.

Paradis et Enffer.
Claude la gente.
Son filz.
L'usurier.
Le juge.
Le premier sergent.
Le second.

Le povre. . . . . Messire *Jehan Chevrel.*
Le fripier . . . . . *Girardin Coctier.*
Tous les chanoynes et tous les moynes.
Sainct Brice.
Le premier disciple S. Martin . . *Le Cordelier.*
Le second disciple. . . . . *Broutechou.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Bien que le nombre des personnages soit de cent cinquante-deux, celui des acteurs ne doit pas atteindre ce chiffre, car certains rôles de second plan furent confiés au même interprète. Plusieurs noms ayant été omis dans le manuscrit, il devient impossible de fixer exactement le nombre de ces derniers. On y constate que les quatorze rôles de femmes sont tenus par des hommes; des jeunes gens ou des enfants devaient figurer les anges. Les notabilités de la ville ne manquèrent pas d'apporter leur concours à cette représentation, notamment l'arrière-grand-père de l'évêque de Meaux, Jacques Bossuet qui, en 1460, avait été reçu bourgeois de Seurre.

Le Sujet

Dans le *Mystère de Saint Martin*, Andrieu de la Vigne a suivi très exactement la tradition de Sulpice Sévère [1], en s'en inspirant, parfois, complètement; « mais tout en respectant la tradition historique il sait faire parler et agir ses acteurs avec une certaine verve et quelque vérité. Les détails ne manquent pas pour lui permettre de poser immédiatement ses personnages. D'une part ces parents, bouffis d'orgueil, pleins de leurs richesses et de leur puissance, fiers de leur crédit auprès du souverain qui fera de leur fils un homme important; d'autre part Saint Martin humble, soumis à la volonté paternelle, mais décidé déjà, grâce à l'inspiration divine, à renier les erreurs païennes pour embrasser le christianisme. De la Vigne n'oublie pas non plus le but religieux et la pensée d'édification qui ont motivé son œuvre; ce *credo* dans la bouche du prêtre est là comme un heureux contraste avec les absurdes croyances des idolâtres au milieu desquels vivait Saint Martin. On peut reprocher à l'auteur quelque complai-

1. Sulpice Sévère, *Sulpicius Severus*, naquit en Aquitaine vers 363 et mourut vers l'an 410. Ses ouvrages lui valurent le surnom de *Salluste Chrétien* et sa *Vie de Saint Martin*, bien que parfois inexacte et souvent naïve, demeura longtemps populaire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sance à étaler sa science mythologique ; mais l'érudition était de mode et il subissait l'influence de son époque singulièrement pédante [1]. »

Saint Martin était né à Sabarie, en l'an 316, de parents occupant un certain rang, mais païens, s'il faut en croire Sulpice Sévère : *parentibus secundum seculi dignitatem non infimis, gentilibus tamen*. Son père était tribun militaire, c'est-à-dire quelque chose comme colonel dans notre armée ; il devint ensuite vétéran, puis reçut un bénéfice, en échange duquel il devait son fils à l'empereur. Mais ce fils était aussi doux et tranquille que le père se montrait rude et grossier même ; bien mieux la mère Saint Martin se joint à son époux pour railler les goûts pacifiques de son enfant et rêver pour lui la gloire des batailles. Martin qui pense déjà à se convertir au christianisme, résiste aux prières de sa famille et peu fait pour la vie des camps, demande tout au moins quelque répit pour réfléchir.

Cependant, l'empereur Julien César, en vue de supprimer

La turpitude babilonique

rassemble une armée de gentilshommes et décide de convoquer les fils des « *Chevaliers à barbe grise* », c'est-à-dire de ses vétérans. Décision que Julien César fait, sans retard, publier par un trompette :

Trompete, va legierement
Partout publier cest affaire,
Et dis par cueur ton mandement
Comme tu sces qu'il est de faire.

Cet ordre remplit de joie le père de Saint Martin :

Malon et Jupiter en somme
Soit loué de ce que nous somme
Brief jamais ne fus plus joyeux.
La raison viellesse m'assomme

1. E. Serrigny, *loc. cit.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Et mon povre corps se consomme
Pour que je suis jà fort vieulx,
Le chief me tremble, puis les yeulx
Sont un peu suspects de la veue ;
Mais je mercye les haults dieux
Qui ont ma foiblesse prévenue
Et à icelle bien pourveue
Par le cry que j'ay entendu.
De la nouvelle survenue,
Mahon, mercy te soit rendu,
Il ne me chault du résidu
Si guerre est de moy consommée
Car mon fils qui est jeune et dru
Pour moy fréquentera l'armée.

. . . . . .

Plus cruel sera c'un lyon
Et plus fier que poisson en nasse
Pour descendre escu et lyon
Car par nature le chien trace.

Et comme Saint Martin survient, timide et réservé, le vieux tribun se berce de cette illusion :

Jeunesse encore le gouverne,
Mais bien le verrey aultrement
Si le Dieu Mars ung peu l'yverne ;
Il ne suyt bourdeau ne taverne
Commant seroit-il cault et fin ?
Mais qu'il ait passé la poterne
D'amours il fera belle fin.

L'ancien tribun cherche, de nouveau, à « *endoctriner* » son fils, en évoquant son passé de guerrier sans peur et sans reproche et en rappelant ses exploits légendaires :

Car pour mémoire aulcun les a transcriptes
En librairie X volumes soubcrites.

Mais Saint Martin observe mélancoliquement que

Gloyre mondayne joue de passe passe

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ce qui lui attire cette réplique paternelle :

N'as-tu vouloir de gauldir sur l'erbete
Tu n'as en toi d'espoir ne c'une beste.

Et son fils de lui répondre :

Tel aujourdhuy s'esjoyst de la feste
Qui, puis après petitement s'en loue
Et tel son bruyt aujourdhuy magnifeste
A qui demain mort baille sur la joue.
Fortune après du demourant se joue
Ne plus ne moins c'un chat d'une souris,
L'un mect au bas l'aultre au hault de la roue,
L'un meurt en dueil et l'aultre vit soubz ris.

Mais le vieux soudard n'en demeure pas moins intraitable. « *Veuille ou non veuille* », il partira avec les écuyers chargés de l'introduire chez l'empereur. Alors ces « *escuyers prennent Sainct Martin comme par force et l'emmenent, et la mère Sainct Martin s'en retourne avec ses damoiselles* ».

Nous voici à la « *demeurance de l'empereur* » ; après des salutations prolongées, par plusieurs Divinités païennes, Julien César, à qui il paraît « *jeune, vif, puissant et vigoureux, fier, fort, fringant et adventureux* » ? et par égard, aussi, pour son père, consent à l'armer chevalier ; il lui donne donc la « *colée* » en public, en lui frappant le dos, *plus de deux et demy*, avec une *moult belle épée toute nue*. L'auteur n'a pas reculé devant un anachronisme, pour offrir au public, le spectacle imposant d'une pareille cérémonie.

Le jeune homme ne reçoit ces honneurs qu'à contre-cœur ; quelques jours après, bien qu'aimant la guerre,

Ne plus ne moins que ferait un bergier,

le nouveau chevalier doit partir, à son tour, en compagnie du *prince de Villeboreau*, du *comte de Carnelles* et du *marquis d'Ostric*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

C'est en se rendant à la « *ville nommée Amyens* » qu'ils rencontrent à la *porte d'icelle un povre tout nu* ; en apercevant les cavaliers, l'infortuné *plein de mendicité* éclate en gémissements. Mais, *ils doibvent passer tous trois sans tenir conte de luy et puis quant Sainct Martin vient* — car ce dernier suivait les princes à distance et tristement — le malheureux réclame de quoi protéger sa « *povre humanité* ». Saint Martin, on le sait, coupant en deux son manteau d'un coup d'épée, en jeta la moitié sur les épaules du mendiant. Ce dernier appelle sur son bienfaiteur les bénédictions du ciel, tandis que ses compagnons l'accablent de moqueries et de risées.

André de la Vigne n'a pas donné à cet épisode tout le développement qu'il paraissait devoir comporter, il s'attache davantage aux détails de la vie journalière et c'est là qu'il réussit le mieux.

Cet acte charitable aura, tout au moins, une influence considérable sur la destinée de Saint Martin ; la nuit suivante, il aura, en effet, dans une hôtellerie d'Amiens, la vision divine qui décidera de sa vocation ; la *première matinée* se termine par son baptême, que des prêtres accompagnent d'interminables sermons.

*
* *

L'*après-dinée* s'ouvre par une *diablerie*, où *Lucifer*, dans la colère que lui cause la conversion de Saint Martin, ne tarit pas d'imprécations et d'injures ; les diables, sortis un moment des « *chauldières et fourneaux* » font chorus. Bien que ces invectives soient formulées en termes particulièrement crus et grossiers, nous croyons pourtant devoir les reproduire ici, car elles constituent un document curieux sur les tortures, qu'à cette époque, on imaginait réservées aux damnés ; Satan s'exprime donc ainsi :

Je prandray tout par moult fort bataille,
Et en enffer cueur, pormon et entraille
Feray menger à serpens venymeuses ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Des corps feray provision vitaille
Et à crapaulx gros et de bonne taille
Feray ronger par manyères accreuses.
Se puis trouver ses langues envieuses,
Langues mauldictes, langues impétueuses,
Langues qui parlent sur aultruy sans lascher,
Langues perverses, langues impétueuses
En grans fournaises, orribles, ténébreuses,
Les tourmentray sans jamais les lascher ;
En plomb boillant pour mieulx les esmorcher
Les pourbouldray sane en avoir mercy,
En feu gregois et en soufre coucher
Je les mectray, puis les feray lécher
A gros dragons et les lairray ainsi.
Se puis trouver ses prestresses aussi,
Vielles vauldoises paillardes et putains,
Regnyer [1] Dieu leur feray et aussi
Cresme baptesme ; de ce n'aye soucy
Ains que jamais eschappent de mes mains
Semblablement je n'en feray pas mains
A ces bigotz et ces faulces bigotes ;
Aux corps feray des tourmens inhumains
Et au surplus des testes soirs et mains [2]
J'en joueré ainsi que des pelotes ;
Ses musequins atout leurs papillotes,
Leurs fanfrelluques et leurs gros culz bardez,
Grans chapperons, cabinets et calottes,
Qui contrefont des sucrées mignotes
Auront leurs corps de grans dragons lardez.
Rien n'y vauldront leurs visaiges fardez
De plomb, d'alun, confitz en leurs canetes ;
Estrons de chiens parmy entrelardez
En nostre enffer leur seront bien gardez.
Pour les monstrer plus doulces poupinetes
Celles qui pas ne sont de leurs corps nectes,
Qui de guingois [3] portent leurs grans cornectes.

1. Renier.
2. Matins.
3. De travers.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Contrefoisans les simples et rusées
Soubz menu vers letices et jannetes
Enveloppées de bureaux[1] ou brunetes
De Lucifer ne seront reffusées,
Ces grans genoppes, flatries et usées,
Vieulx lorpidons, caroignes et cabas,
Ordes guenyppes, ridées et brisées,
Poitrons puans, gaulpes mal advisées,
A tous les deables j'amenray tout la bas.

Cet exposé est accueilli, nous dit le manuscrit, par un grand « *brou* » d'admiration, de la part des démons, puis, ceux-ci s'étant dispersés avec « *cris et burlemens* », nous revenons à la vie de Saint Martin.

Le « *roy de Barbarie* » qui régnait sur la Tartarie, la Syrie, les Gotz, les Magotz, les Mores et les Turcs, les « eschavons » et les Sarroz, avait en effet ordonné à ses barons[2], à ses chevaliers et à ses soldats de marcher contre l'empereur Julien César ; et ceux-ci, impatients de la grande tuerie qui se prépare, ne tardent pas à cerner une des places fortes de l'ennemi. Le « portier » de cette ville, sommé d'ouvrir les portes, oppose à cet ordre un courageux refus. Aussitôt le « *Connétable* » barbare lance ses troupes à l'assaut. « *Icy sonne le trompecte et puis ilz donnent l'assault et se défendront ceulx de dedens tant que les aultres y entrent par sur la muraille, et puis ils prendront aulcuns de ceux de la ville et les aultres s'enfuyront par l'aultre porte derrière* ». Sans pitié pour le « maire » qui pourtant les implore, les Barbares l'enchaînent comme les autres prisonniers ; quant au « portier » qui, maintenant, regrette son héroïsme passé, on le jette dans un cachot, après toutefois l'avoir fait confesser.

Grisé par cette victoire, le roi de Barbarie s'en prend à

1. Etoffe de bure.
2. Nous voyons, de même, dans le *Roman de Troie*, de Benoit de Saint-More, le roi Priam convoquer ses *barons* et tenir *Parlement* dans les grandes occasions.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'empereur Julien César, mais celui-ci paraît décidé à ne pas capituler :

Ah ! par Mahon ! nous y mectrons remède,

déclare-t-il. Comme après avoir mobilisé ses hommes d'armes, Julien César réunit ses courtisans et leur distribue le *donativum*, c'est-à-dire des joyaux, des présents et qu'ayant ouvert un coffre rempli d'or, chacun « *pille dedans fors Saint Martin* », le monarque surpris d'un désintéressement si rare, demande des explications à son nouveau chevalier. C'est que je ne me battrai pas, répond Saint Martin, non par « *barboillerie ne lâcheté* » mais parce que je suis disciple de Jésus-Christ :

De plus porter escu, espée ou lance
Dorenavant m'est mon entencion.
Prou je feray seulement se je pence
A la benoiste et digne passion.

Mais l'empereur trouve décidément que Martin est fou à lier :

Qu'il me soit bien jusqu'à demain gardé
Et nous verrons sa souplesse jolye.
Sa ! des cordeaux et que tost on le lye !
Martin, Martin ! tu es trop hors du sens.

Le saint est donc remis au « gentil portier » de la prison ; cet acte d'indiscipline cause, d'ailleurs, un grand scandale parmi les chevaliers, qui blâment

De ce Martin la grant oultrecuidance.

Cependant le prisonnier adresse à Dieu, du fond de son cachot, une si fervente prière afin de conjurer les hécatombes qui se préparent, que le roy de Barbarie se disant qu'après tout, il a envahi le pays « *sans cause et sans querelle* », prend soudain « fantasie » de se retirer et de demander la paix[1]. Cette solution heureuse ouvre enfin les yeux de Julien César

1. Allusion certaine à la paix conclue en 1409, à Chartres, entre Jean sans Peur d'une part et de l'autre Charles VI et les princes d'Orléans.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qui l'attribue sans hésiter à l'intercéssion de Saint Martin. Ce dernier est aussitôt remis en liberté avec force excuses, et comme nous dirions aujourd'hui, définitivement rendu à la vie civile.

Nous le retrouvons auprès de Saint Hilaire, évêque de Poitiers ; il lui exprime ses intentions et lui raconte la vision qu'il a eue dans l'hôtellerie d'Amiens :

Chose vous sera dessellée
Qui jamais n'yssit de ma bouche,
Mais plus ne sera recelée
Car de trop près le cas me touche.
Or ainsi comme l'on se couche
Pour donner repos à nature
Ung jour estant dessus ma couche
M'advint une grant adventure,
Car Jhus en propre figure
S'aparut au lieu ou j'estoye
Ayant le drap pour couverture
Du manteau que donné j'avoye
Et me dist lors que je debvoye
Sa foy et sa créance ensuyvre,
Pourquoy j'ay pris vers vous la voye
Pour m'enseigner à le bien suivre.

L'évêque de Poitiers lui fait revêtir alors l'habit de clerc, puis sur un avis du ciel, Saint Martin va retrouver ses parents, qu'il aime et respecte, pour tenter de les convertir au christianisme

C'est au cours de ce voyage que des brigands l'assaillirent et faillirent l'assassiner ; le fait se produisait assez souvent au xve siècle, époque où les routes n'étaient pas sûres. Ces brigands portent des noms pittoresques : l'un s'appelle *Soul-d'ouvrer* [1] et l'autre *Toulifaut* [2], un troisième *Courte-Oreille* et un quatrième *Sote-troigne*. Les auteurs dramatiques du temps usaient très volontiers de ces surnoms caractéristiques.

1. Soûl de travailler.
2. Tout lui faut.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Mais au moment où les brigands, qui ont déjà tué et dépouillé plusieurs marchands se rendant à une foire, vont se précipiter sur Saint Martin, ce dernier, impassible, prononce ce mot : *Jésus*. Il n'en faut pas davantage pour qu'un des brigands prenne, soudain, sa défense :

Je croy qu'il n'a pas grant vaisselle
Car c'est quelque povre valet

dit-il à ses compagnons ; et le « povre valet », conduit dans la caverne et laissé sous la garde de son défenseur, d'entreprendre aussitôt sa conversion :

... Quel métier fais-tu là ?

LE BRIGANT.

Par la mort bien ! je ne faulx poinct
Quand je les tiens de les abatre
Et n'en eussé-je que ung pourpoinct
Aujourd'uy trois et demain quatre.

Mais Saint Martin évoque le souvenir du bon larron sauvé par son repentir, et le brigand, touché de la grâce, délie son prisonnier, implore sa bénédiction et annonce son intention bien arrêtée de faire pénitence et de mériter le ciel par ses prières.

Enfin, mais après avoir été encore en but aux menaces du démon qui se présente à lui vêtu d'une « *hoppelande* », Saint Martin arrive à la maison paternelle et pour l'accueillir « *le père, la mère et ses gens viennent sur le parc* ».

Comment t'es-tu toujours porté ?

s'enquièrent-ils. Mais en apercevant son fils sous les habits ecclésiastiques, le vieux soldat ne peut retenir sa colère. En entendant Saint Martin l'exhorter à se convertir, il s'emporte et l'injurie :

Fils de p... pour toy j'entrai-je

« *il fault*, indique le manuscrit, *que le père face semblant de se désespérer et la mère et les écuyers le tiendront* » puis, comme son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fils se cache, il « *prend une espée nue et fait semblant de vouloir tuer en le serchant* ». Sa sortie est accompagnée d'un nouveau torrent d'injures. Resté seul avec sa mère, Saint Martin s'efforce de la ramener au vrai Dieu, en l'éloignant

De ces grans deablesses d'ydolles ;
Ce sont statures fryvoles,
Faictes de plomb, cuyvre ou estain,
Qui povoir en leurs prothocolles
Ont aultant c'un festu d'estrain.
. . . . . .

LA MÈRE.

J'ay donc bien perdu mes chandelles,
Mes grans offrandes et prières,
Puisque leurs faulces cantelles
Me procurent tant de mysères.

Mais finalement elle se laissera convaincre, et quittera le domicile où son mari la poursuivrait de ses fureurs.

C'est sur cette conversion difficile que le « messager » annonce à l'assemblée que

Pour donner repos à nature
Et le corps ung peu soulager
De ceste présente closture
Maintenant nous fault desloger
Et nous aller tretous loger
Pour meshuy le mieulx qu'on pourra.
Puis demain matin sans songer
S'il vous plaist tous l'on vous verra.

Les spectateurs n'avaient pas entendu moins de 4.040 vers.

*
* *

(*Cy fine la première journée du mistère de Monsieur Sainct Martin et apprès s'ensuit la seconde journée et commance le messagier*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Malgré cette annonce du manuscrit qui semble complet en cet endroit, nous n'y trouvons aucuns propos destinés au « messager ». Il est vrai que les auteurs de mystères abandonnaient souvent cette partie de leur œuvre à la propre inspiration de l'interprète du rôle.

Cette matinée débute donc par une sorte de hors-d'œuvre, ressource à laquelle André de la Vigne a souvent recours et scènes, du reste, où il réussit le mieux. Il s'agit des brigands qui ont assassiné les marchands, dont il a été question plus haut. Le bourreau, le prévôt et quatre sergents sont à leurs trousses et ne tarderont pas à les arrêter. Condamnés à être exécutés sur l'heure, les mécréants se lamentent :

PREMIER BRIGANT.

Las ! en mal Dieu me fist naistre,
Et en maleure fus-je né,
Quant pendu me fault présent estre
Pour mon vouloir désordonné.

DEUXIÈME BRIGANT.

Par faulte de m'avoir donné
Chastiement en ma jeunesse
Maintenant suis habandonné
De souffrir mort dure et parverse.

Ce deuxième brigand répond au prévôt qui l'interroge, assis « *en son siège de justice* » :

. . . . . .
J'ay desrobé église et temple
Et pris corporaulx et calices,
Puis pour fournir à mes délices,
Corpus Christi, dignes reliques,
Aultour paillardes chiennes lices
J'ay tout mys en chières publiques.

Ils passent tous des aveux complets et les peines sont bientôt subies.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le premier brigand est aussitôt appréhendé par le bourreau qui « *luy mect le cordeau au col et le lye, puis quant il est sur l'échelle, cependant que le bourreau mect à point son cas, il dict cecy* » :

Hellas ! misérable conduyte
Folle mignote nourriture,
N'es-tu du tout interdite
Quant je meurs oultre ma nature.
Mon âme yra à l'aventure ;
Quant mon corps actaché sera
Corbeaux feront ma pourriture ;
Le souleil me desséchera,
L'eau qui des cieulx tresbuchera
Pourra sur mon dos nud descendre,
Puis le vent me destranchera ;
A l'air ainsi deviendray cendre.

«*Le bourreau le jette bas* » et pour s'assurer qu'il est bien mort, ordonne à son valet que :

Le corps luy soit ung peu haulsé,
Savoir mou s'il bougera point.

Le valet « *despoille le brigant, puis descent bas et regarde au pourpoinct et au bonnet s'il n'y a rien* », tout en disant :

Sang bien ! Vecy bonne despoille ;
J'ay espérance que ma boille
En aura quelque lopinet.

Le second brigand subira le même sort, après avoir maudit sa destinée dans une interminable complainte :

Hellas ! s'on (si on) m'eust donné doctrine
Lorsque j'estoye en jeune eage,
Chastyement et discipline,
J'eusse évicté ce dur passaige.
Oy ma mère fut peu saige,
De m'avoir tant amygnoté ;
Plust à Dieu que de malle rage

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

En son corps je fusse avorté !
Las ! de m'avoir alymenté
Du laict de sa doulce mamelle ;
Puisqu'au gibet suis transporté
Grant horreur ay aussi à elle ;
Devant vous tous j'appelle d'elle
Et de mon père au jugement,
Car la mort me tient la chandelle
Par faulte de chastiement.

. . . . . .

Le bourreau l'interrompt et le « *jecte bas* », non sans faire admirer son adresse :

Regardez s'il n'est pas perché ;
Que vous en semble, suis-je habille ?

Quant au troisième brigand, il sera décapité. L'exécuteur est satisfait de son travail :

Velle la teste d'une part
Mise sus par bonne manyère ;
Portons le corps icy derrière
Et puis apprès nous irons boire.

On voit que de tels détails naturalistes et macabres ne choquaient pas les spectateurs de ces représentations.

Cet épisode mené à bien, Saint Martin reparaît sur la scène, sans autre préparation et va, séance tenante, s'attaquer à l'hérésie.

L'évêque des Ariens, en effet, a réuni ses « *maistres parfaitz en théologie, en loix et en astrologie* » pour un « *bon prêchement* » en vue de convertir les chrétiens à cette nouvelle religion. Le « *secretain* » « *acoustre* » la chaire, « *mect à poinct le lien de l'évesque* » et s'en va « *les gens clocher* ». Des prosélytes se présentent, au nombre d'une douzaine. Le manuscrit porte, ici, ces indications :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

(Pause de ménestriers)

Tandis que l'évesque
et sergent vient l'évesque
se met en sa chaire et
chacun s'assiet selon son
degré, et, monsté, le
prescheur en chaire,
dit ce qui s'ensuit ;
et quand il commancera
sainct Martin doibt venir
d'où qu'il sera se mectre
avec les aultres à son
advantaige pour
escouter et pour disputer.

Suit un long sermon de l'évêque arien sur ce « *thesme* » : *Non qualis pater talis filius.*

Scavoir debvez qu'il est en trinité
Ung père, ung fils et ung sainct esperit,
Et qui le croit aultrement il périt ;
Raison pourquoy car trois personnes sont,
Dont toutes choses qui furent et seront,
Premièrement ont été procréées,
Comme voyez les personnes créées.
Et aultres choses, soyent laides ou belles,
Humbles, doulces, diverses et rebelles,
La terre aussi et sa doulce verdure
Qui jusqu'à ce que le temps d'hyver dure
Sans fin verdoye et progredie fruytz,
Dont tous les jours cuillons les usuffruys ;
Premièrement, en printemps, violectes,
Banches, rouges, grises, violectes ;
Puis sur le vert marchons à contrepois ;
Pour amasser febves en contre poys,
Poys contre febves ès jardins et aux champs.
En s'endormant joyeusement aux champs
Des doulx oyseaux sur branche seiche ou verte,
Quant une foys ils ont la gorge ouverte

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

C'est un plaisir que de les escouter.
Passant chemin ce ne peult rien couster,
Car Dieu leur a grâce dès ordonnée
Qui en nul temps n'est poinct désordonnée.
Tout ce leur vient selon cours de nature
Sans que nully en rien se desnature ;
L'un volle à terre, l'aultre volle par l'er,
Chanter pevent [1] et non mye parler,
Et en maisons aulcuns sont en abboys,
Les aultres sont en buyssons et en boys
Pour mieulx dehaict [2] à plaisance chanter,
Desgringoter, dégoiser, deschanter,
Puis nous avons les roses et boutons
Qu'en noz maisons pour sentir (nous) boutons,
La lavende, marjolaine, muguet,
Semblablement le lis et le muguet,
Le doulx aspic et redolant cyprès
Dont la senteur suyt les gens de si près
Que bien souvent le cueur s'en resjoyst
Et le couraige de liesse joyst,
Tout cella vient de haultaine puissance,
Car nulle chose brief rien ne puyst sans ce,
Et en apprès plaisir prenons en bledz
Qui ne sont poinct desrobez ne enblez [3]
Puisque Jhésus chacun an les envoye
Par cy, par là, en chemin et en voye,
Sur terre, roche et en souesve arayne [4]
Par sa grâce beguingne et souverayne,
Sans laquelle chose ne fut ne n'est,
Il fait le temps reluysant, cler et nect,
Et quand il veult on voit le plus souvant
C'un moys s'en va dessoubz pluye et soubz vent,
Car l'un ou l'aultre il nous peut resuyer.
Et puis au temps qu'il convient rasyner [5],

1. Peuvent.
2. Joyeusement.
3. Enlever.
4. *Arena*, sable.
5. Raisiner.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Premièrement ung peu fier et aygret
Il faict croistre le verjust en l'aigret,
Et puis apprès par chaleur il se meure [1],
Le blanc en blanc, l'aultre plus noir que meure [2] ;
Lors se commencent gracieuses vendanges,
Que plusieurs gens ayment mieulx que vent d'anges ;
Serpes, couteaux, sont monlt bien en saison ;
Puis de panyers et de hoctes s'aise on [3] ;
La vis du trueil [4] de nuyt et de jour bruyt
Pour ce qu'adonc le raisin est en bruyt [5] ;
De tous costez la large et grosse tonne,
Cent fois le jour, fort retonsdit [6] et tonne,
Et de rechief pour la tonne lyer
Comment avoir souldain le tonnelyer,
Ouvrier parfaict qui soubz et sus la lye,
Affin que mieulx le bon vin sur la lye,
Bien seurement si [7] se puisse garder.
Par ce moyen vous povez regarder,
Si tant de biens Dieu le père nous fait,
Que Dieu le filz n'est cause de l'effect ;
Car en cella rien ne luy appartient ;
Dieu le père sa puissance apparttient
Et son povoir dessus tous nom [8] pareil.
Car Dieu le filz n'est pas à luy pareil.
Non qualis pater talis filius et cetera [9].

Ce singulier sermon met, comme on le pense, Saint Martin hors de lui ; il s'indigne, proteste et s'emporte au point d'avancer que le prédicateur « *ne sect ce qu'il dit* » ;

1. Mûrit.
2. Mûre, fruit du framboisier sauvage.
3. S'aide-t-on.
4. Pressoir.
5. Fermentation.
6. Rebondit.
7. Ainsi.
8. Non pareil.
9. Le Christ Fils de Dieu, étant, d'après les Ariens, le plus noble des êtres créés de rien, ne pouvait donc être *l'égal* du Créateur ; il était par conséquent, inférieur à son père.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'évêque arien veut rétablir le calme, mais Martin persiste :

Sur cela j'ay dit qu'il a menty
Et dis encore que ce n'est c'une beste.

L'évêque hérétique le traite, à son tour, de « *traistre paillart et belistre déshonnête* ». Après une discussion dogmatique, où le chef des ariens a le dessous, ce dernier en vient aux arguments frappants. Saint Martin, saisi et déshabillé, est battu à coups de verges jusqu'à ce que, sur son pauvre corps, il « *ne reste pel entière afin de luy monstrer son becjaulnaige* ». Puis ses bourreaux le « *bannissent* ».

Saint Martin, qui a supporté courageusement ces épreuves, en les offrant à Dieu, se réfugie auprès de Saint Hilaire et après une scène de diablerie, très rabelaisienne, nous le retrouvons à Poitiers. Hilaire le reçoit avec bienveillance et convaincu de l'ardeur de sa piété, l'envoie à une abbaye où il prononcera ses vœux.

*
* *

(Cy commance l'après dinée du mardy second jour de ce présent mistère)

LE MESSAGIER.

Très noble et dévost auditoire,
Peuple de moult grant excellence,
Au nom du très hault roy de gloire
Donnez nous, s'il vous plaist, scillence,
Et d'oyr ayez pascience
Le contenu de la matière.
Deables remplis d'oultre-cuidance,
Monstrez vous devant et derrière.

(Ici les deables sortent d'enfer, faisans cris et hurlements terribles.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Nouvelle scène de diablerie, aussi obscène que la précédente. Ayant appris que Saint Martin s'est fait moine, Lucifer ne peut contenir sa rage ; Astaroth qui cherche à le rassurer, en lui disant que tout espoir n'est pas perdu, est injurié à son tour :

Puant, pugnais, porc préjudiciable,
Poilleux, pensu, putier, pasteur paillart,
Parvers poitron, paludin pénétrable,
Parallitique, puissant prince pillart,
Persécuteur, parjure papellart,
Patron perdu, perilleux préparé,
Palle pelle, pousif, pourri, pendart,
Par tous les deables soit ton corps desvoré.

Et comme Lucifer est soudain devenu « *vielz, chanu, décrespit* », Satan et Proserpine lui promettent qu'avant quatre jours, Saint Martin sera damné. Sans motif et sans transition, les spectateurs assistaient, ici, à la pendaison d'un joueur malheureux, nommé Hennequin.

Cependant, Saint Martin éprouve le désir de quitter le couvent, pendant quelques jours, en compagnie de Galle et de Sévère. A peine est-il parti, qu'un catéchumène « *de contrée paienne et sarrazine* », venu se confier à lui, tombe malade et trépasse, au couvent. Averti par un pressentiment, Saint Martin revient en hâte et conformément à la légende, ressuscite le mort. Ce miracle s'accomplit, à la suite d'une prière, plus originale que de circonstance :

Jesu-Crist, en qui reconfort
Charité, pitié et confort
Fort
Nous vient en cestuy mortel monde,
Si l'ennemy par son effort
Ne par son décevable sort,
Sort
Dessus ce corps qui est immonde,
Pour ce que de batesme l'onde
Ronde

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

N'a heu, pitié me remort,
Moy absent, trop soubdain l'amort
La mort,
Dont dangier sur son ame habonde.
Trinité d'excellence, lence
Dessus ce misericors corps
Ta glorieuse essence, sans ce
Que du deable les efforts fors,
Ne aussi de ses consors sors,
Ne puissent contre dire de ire
Son salut par leurs discors cors
Qui le vauldront mauldire d'ire.

La vie de Saint Martin va maintenant être exposée en une succession de tableaux sans transition aucune. C'est ainsi qu'il devient, à son corps défendant, « *arcevesque* » de Tours et que les spectateurs assistent à la cérémonie du sacre, suivie d'un éloquent « *preschement* » ; et nous arrivons à une des scènes de l'œuvre dans laquelle André de la Vigne a fait preuve d'un véritable talent dramatique.

Il existe, quelque part, dans le voisinage, un autel élevé sur la tombe d'un prétendu martyr. Cet autel est devenu un lieu de pélerinage, où chacun apporte ex-voto et « *veux de cire* ». Saint Martin, venu pour y prier, en compagnie du doyen et de moines, est pris de doute sur l'authenticité de ce martyr, créé par « *l'oyr dire* ».

SAINCT MARTIN.

Son faict ne vault une poire.
Jamais ne me ferez accroire
Que ce ne soit quelque fentosme.

Et le défunt sortant du tombeau « *subtillement en figure d'un mort à tout ung linceul* », déclare :

Or fault-il que la démonstrance
De mon cas villain et orrible
Et le lieu de ma résidence
Soit sceu, las ! qui est trop terrible.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Car il ne fut pas seulement voleur, mais encore assassin qui :

Au boys a mainct gorge coppée,

et il fut tué, à cet endroit même, alors qu'il se préparait à commettre un meurtre :

Et dès lors sans respit ni grâce,
Tous les grans deables en enffer
Me portèrent pour ma falace
Entre les bras de Luciffer,
Lequel d'un grant grappin de fer
Cruellement si me tourmente
Quant il se prend à m'agriffer,
Dont nuyt et jour pleure et quesmente.

Quant aux fidèles qui viennent, en foule, prier sur sa sépulture :

Ils vallent pis qu'aquariastres [1].

Ceci dit le fantôme retourne « *à tous les déables fondant en bisme* [2] avec eux » ; tandis que le doyen tire, non sans malice, la morale de l'histoire :

Par deffault d'un bon visiteur
En mains lieux advient telle chose ;
L'un dit : icy est saint Victeur ;
L'aultre dit : icy gist sainct Prose ;
En ce lieu gist monsieur sainct Chose,
Et de là saincf ge ne say qui ;
Là fut myse sainte Grymose,
Et sainct Friant fut mis iqui ;
On ne scet ne quoy ne de qui
Bien souvant son les sépultures.

La deuxième journée s'achève par la rençontre que fait Saint Martin du « *prince du temple antique* » et de quatre « gentils » qui, la « *chandelle au poing* », sacrifient à Jupiter,

1. Synonyme, ici, d'hérétique.
2. En abîme.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à Mars et à Neptune. Le saint veut leur prouver qu'une telle croyance « *n'est que mahomerie* » ; le « *prince du temple* », qu'irritent ces objurgations, s'apprête à frapper l'évêque, quand ce dernier disparait soudain.

(Icy Sainct Martin
s'enfuyt cacher
et le prince tire
son espée pour
le tuer.
Notez qu'il fault
faire que Sainct Martin
se perde sous terre
puis revienne tantost après)

L'évêque que les païens veulent mettre « *en chien courtault* », mais qui « *sceit bien jouer du plèbe quand il est temps* » demeure invisible pour ses ennemis, alors que le public le voit agenouillé, et demandant à Dieu de détruire le sanctuaire impie. A sa prière, l'ange Gabriel et l'archange Michel

(descendent de
Paradis, une
espèe en leur main
et rompent tout
et les chevaliers les regardent
faire faisans les esbays).

Reconnaissant que leurs dieux sont décidément bien mal défendus, le « *prince antique* » ainsi que les « gentils » se convertissent au christianisme et sont baptisés par Saint Martin.

Cependant la nuit vient et les acteurs qui ont récité 7.275 vers éprouvent le besoin de prendre un peu de repos. Donc la suite, à demain. C'est ce qu'annonce le « *Messagier* » :

Pour ce que le jour est trop court
D'achever ce qu'avons empris,
Moy, messagier, vers vous accourt
Pour vous dire que sera pris

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Congé des seigneurs de hault pris,
Des bourgeoises pareillement
Et de ceux qui en ce pourpris
Assemblez se sont humblement
Pour voir jouer devostement
La Vie Monsieur Sainct Martin,
Dont, s'il vous plaist, l'achèvement
Viendrez voir demain au matin.

*
* *

La troisième journée commence par une nouvelle conversion, celle de prêtres Saronides [1], que Saint Martin surprend en train d'offrir un « *aignel* » à leur idole ; puis l'auteur aborde la série des guérisons miraculeuses.

Il présente d'abord une pauvre fille paralytique, de « *douleur quasi enraigée* » :

LA MÈRE.

Ma doulce fille, chière et tendre,
Mon enffant et ma nourriture,
Vous me faictes tout le cueur fendre
De vostre très griesve douleur.

LA FILLE.

Je requiers Dieu qu'à pourriture
Soit brief mon misérable corps,
Si le benoist Dieu de nature
N'est de mes maulx miséricors.

LA SEUR.

Hellas ! ma seur, quand je recors
La grant douleur que vous avez,
Pas ne sont en moy les acors
De nul plaisir comme scavez.

1. Il existait, non loin de la ville d'Autun, un temple consacré à *Saron*, roi fabuleux des Gaules et petit-fils de Samothès, dont les Gaulois prétendaient descendre, à ce que nous apprend César.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LA FILLE.

Hellas, Hellas !

LA MÈRE.

Las ! ensuivez
De Jésus-Christ la pascience.

LA FILLE.

Je ne puis.

LA SEUR.

Faire le debvez,
Se voulez avoir alégence.

LA FILLE.

Douleur a si très grant régence
Sur mon corps que je n'en puis plus,
Si en brief je n'ay l'exigence
D'aulcun bon remède.

LA MÈRE.

Au surplus,
Ma fille, si de plus en plus
Le mal vous contrainct et par force,
Commant qu'il soit je vous conclus
Que d'endurer est fine force.

LA FILLE.

Tousjours ma langueur se renforce.

LA SEUR.

Ma seur, bientost serez guérye,
Car le bon preudhomme s'efforce
De venir.

LA MÈRE.

Parmy la prayerie,
Luy et toute sa seigneurie,
Le voy cheminer, ce me semble.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LA SEUR.

Velle là

LA FILLE.

Ha ! Vierge Marie,
De douleur tout le corps me tremble.

Et il suffit que le « bon preudhomme » fasse, avec la sainte huile, un signe de croix sur le front de la malade, pour que celle-ci soit aussitôt guérie.

Saint Martin rencontre, peu après « *un homme desmonyacle enferré par les pieds et les mains* ». Ce possédé se lamente dans le plus incohérent des langages :

Haro ! je m'y en vois le cours.
Ou sont-ilz ? J'en tueray trente
S'il y a villain qui m'actente,
Maulgré Mahon, Mars et Vénus.
On me faict bien foultre ma tente.
Que deables sont-ilz devenus
Les gros, les grans et les menus ?
Broubrou, ha, ha, ric, rac, roque !
Puisqu'ilz sont sur les rancs venus,
Sa ! ma lance, c'un coup je choque !
Nostre, nostre !

LE PRINCE TETRADIUS [1].

Levez sa toque.

LE PREMIER SERVITEUR.

(*Deux serviteurs le tiennent fort*).

Je ne scay pas que nous ferons.

SECONT SERVITEUR.

L'ennemy d'enffer trop l'estoque.

1. C'est le « *maistre dad. desmonyacle.* »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DESMONYACLE.

Je regny Mahon se n'yrons
Voire dea, et si leur dirons
Pouff, pouff, dedens, dedens, dedens !
(Il se desmayne fort).

PREMIER.

A peine tenir le pourrons.
Regardez !

SECONT.

Il estreins les dens
Si très fort que c'est grant merveille.

DESMONYACLE.

A l'assault ! à l'assault aux présidens !
Et qu'on coppe à chascun l'oreille !

Mais l'évêque de Tours ne tarde pas à conjurer le démon et du lit du « *desmonyacle* » sort un « *diabletean* », qui « *criant et braillant comme un diable* » regagne l'enfer.

Voici encore un « ladre [1] » dont les membres sont « *putreffaitz, pourris, reffroidis, pugnais, pleins de bagaige* ».

LE LADRE.

L'eure et le jour quasi mauldis
Hellas que jamais, je fus né,
De voir mes membres interdis,
Putreffaitz, pourris, reffroidis ;
Par mon maleur désordonné
Du monde je suis condempné
A vitupère et à reproche.
Hellas ! or suis-je bien dampné
D'estre en ce poinct infortuné
Qu'omme ne femme ne m'approche.

1. Lépreux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Que ferai-ge ?
Que dirai-ge ?
Où irai-ge ?
Ne viendrai-ge
Quand lépreux suis vil et poury ?
Quel heurai-ge ?
Pleurerai-ge ?
Chanterai-ge ?
Las ! rirai-ge
D'avoir cliquecte [1] ne barry ?
Mal suis nourry
Dont pas ne ry,
Ains suis marry
De dire arry.
Quel chemin maintenant prendrai-ge ?
Quant je gorry
Trop fort erry
Que n'enterry
Ou j'escarry.
Mon corps ains qu'avoir ce laidrai-ge,
A fortune ay fait tanf déhommaige
Qu'au corps me porte grant dommaige
Dont souvent me complains, hellas !
Malade suis en brief langaige,
Pousif, pugnais, plein de bagaige.

Saint Martin donne un baiser à ce malheureux et « *Soubdain la ladrerie chiet de son visaige* ».

L'évêque de Tours opérait des miracles même à son insu. C'est ainsi qu'une jeune fille « *malade des fièvres* », recouvre la santé par le seul fait que son père, qui possède une « *cédule* » ou billet écrit par le saint, lui met la lettre « *au lieu qu'il verra propre puis elle guérist* ». Comme elle vient, avec ses parents, remercier l'évêque, celui-ci ignorant « *quel vent les admayne* », apprend avec surprise le miracle qui lui est dû.

1. Sorte de *castagnettes*, avec lesquelles les lépreux avertissaient de leur présence.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Il engage la jeune fille à entrer au couvent, lui « *baille le velle* », en ajoutant :

Soyez toujours vraye pucelle
Et servez Dieu de cueur parfait.

Mais voici que bien des années se sont écoulées, sinon pour les spectateurs, du moins pour Saint Martin : « *jà vieillesse le comporte* », nous apprend le manuscrit et, après tant d'autres cérémonies, l'auteur va faire assister son public à une messe « *auctentique* », célébrée par l'évêque de Tours : « *Icy doigt avoir ung autel bien accoustré de toutes choses, auquel Sainct Martin viendra pour chanter messe, lors on le revestira et fera ne plus ne moins qu'un arcevesque. Il pourra dire la messe toute, mais il ne consacrera poinct. Puis, quant se viendra à la levacion du corps de Dieu jusques à la poitrine seulement, il doibt venir dessus son chief ung tourbillon de feu subtilement faict sans toucher à sa teste et y demeurer ung petit espace de temps, radiant et esclairant, puis s'en aller et perdre par subtil moyen, et Sainct Martin, qui faict semblant de le voir poinct, achevera le résidu de sa messe, puis vient une ange qui luy dit quand il veut faire son oroison* » que le Saint-Esprit est descendu en lui « *comme une espèce de feu comme pour ses apôtres* » et qu'il y descend souvent « *occultement* ».

Tant de vertus et tant de puissance ne font pas, comme on pense, l'affaire de Satan, qui ne décolère plus :

Filz de p... filz de l'ordre ribaulde,
Filz de prestresse, filz de vielle crapaulde,
Filz de la louve, mastine réprouvée,
Filz de sorcière, destravée crapaulde,
Paillart pugnais qui les humains eschaulde,
A tous les deables soit ton orde couvée.

Depuis son échec auprès de Saint Martin, Satan a la vie dure aux enfers, ce n'est plus qu'un « *malostru* » que maltraite Lucifer et que briment les autres « deables ». Chaque

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

démon possède, d'ailleurs, sa spécialité et vante les moyens qu'il emploie. *Burgibus*, par exemple, s'attaque aux moines :

Et fussent-ilz quatorze millions,
Quand dessus eulx je veux bailler le choc,
Es ortyes leur foys gecter le froc,
Et en enffer les prens tretous au croc.
Au deable soit celuy qui en eschappe !
Je les semons [1] à boire dans ton broc,
Les admenant en disant croc, croc, croc,
Ou les traynant par le bout de leur chappe.

Ceci à l'adresse d'*Astaroth* qui, grâce aux bons vins et à la bonne chère, a peuplé en grande partie les enfers.

Agrappart s'occupe des cardinaux et des papes :

Brou, je fays plus, car je suis chelz le pape
Où maintesfois sa personne je palpe,
Et ses maistres cardinaulx dissolus
Par bourgerons en mes lacs les actrappe.
Puis je les mectz gentement soubz la trappe
Où ils sont tous de leurs cas absollus
Es chauldières du loudier Tentallus,
Et ès fours chaulx des infernaux palus.
En feu gregois nuyt et jour les tourmente
Avec ung tas de deableteaulx pelus ;
Les malheureux et maulditz turpelus
Sont au séjour de ta dampnable tente.

Berith s'en prend aux empereurs, aux rois et aux ducs, qu'il pousse à la guerre ; ce qui les conduit en enfer « *trop mieulx que chiens couchants* ».

A défaut de Satan, Lucifer n'a donc que l'embarras du choix, pour tenter un dernier effort ; il a surtout pour auxiliaire *Proserpine*, à la fois diablesse et femme, personne

1. Semondre, inviter.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« *fresche, tendrete, drue* » qui mieux que les autres, encore, aura chance de séduire Saint Martin.

Après s'être accoutrée « *fors que devers les pieds* » et s'être boutée en *forme de Vénus*, Proserpine se présente donc à l'évêque de Tours, qu'elle trouve en prières, dans son oratoire. Après l'avoir salué respectueusement, elle lui fait cette déclaration :

Dieu m'y transmect pour te donner plaisance,
Resjouyssance et doux esbattement,
Pour ce que trop tu as heu de tourment.
Dieu supernel veult relascher ta payne ;
Je suis du tout à ton commandement,
Car je t'ayme d'amour tres souverayne ;
Princesse suis et très souesve reyne ;
J'ay des biens prou, ne te chaille de rien.
Puis, j'ay le chant plus doulx c'une serayne...

Mais, peine perdue, loin de se laisser tenter, Martin la chasse au nom de Dieu et Proserpine retourne aux enfers où Lucifer lui fera payer cher son insuccès.

Burgibus qui, ne désespère pas d'arriver à vaincre le saint évêque, se présente à lui, à son tour ; il reproche à Martin sa trop grande chasteté, sa bienveillance excessive, sa faiblesse même envers ses moines qui mériteraient plutôt la « *pénitence* », mais son interlocuteur, qui a deviné un piège de l'ennemi, lui répond en ces termes :

Deable d'enffer, qui ores tence
De tous poincts à me décevoir,
Se tu avoye repentence
Et pardon tu voulsisse avoir,
Maintenant te foys assavoir
Que voluntiers te le donroye,
. . . . . .
De m'empoigner à ta ratière
Tu en sces mallement le tour.
Ennemy plain de vitupère,
Faiz soudain en enffer retour.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Et *Burgibus* de s'enfuir, épouvanté ; n'ignorant pas le sort qui l'attend :

Je seray sans reigle et compas
Batu ; que mauldit soit ma vie !
Les deables prendront leurs repas
A charger sur moy par envie.
Tout le corps me tremble et fremye,
Car destruyt suis, vella le poinct,
Pour ce qu'acomply je n'ay mye
Mon cas : Je ne m'en riray point.
Brou ! Brou !

Délivré des embûches du démon, Saint Martin va continuer son apostolat. Il décide d'aller ramener au bien l'empereur qui est loin d'avoir une conduite édifiante. Il part donc, accompagné de Saint Sévère et de Saint Galle. En route, il a encore l'occasion d'opérer une guérison miraculeuse, en adressant à Dieu une prière « *médecinable* », puis Martin et ses disciples arrivent chez l'empereur qui « *se donne du bon temps* ». Cette visite déplaît au monarque, celui-ci considérant l'évêque de Tours comme :

... le plus grand bigot du monde ;

il refuse donc de le recevoir et les trois voyageurs s'en vont :

Manche devant, manche derrière ;

mais ce refus est funeste à l'empereur ; en effet, sous son siège, « *ung feu subtil et soubdaynement allumant* » gagne ses chausses :

Haro, haro, haa ! qu'esse cy ?
Le feu me brusle, le feu mart !
J'ai le corps de chaleur transi,
Le cuyr me fend, la peau me part,
D'icy me fault faire départ...

Cet incident qui dut mettre le public en joie, apparaît au monarque comme un indice de la colère divine ; il se hâte de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rappeler Saint Martin, le comble de présents et lui demande sa bénédiction.

Après avoir exercé successivement sa puissance surnaturelle sur les rois, les idolâtres, les soudards, les démons et les lépreux, il restait à Saint Martin une dernière épreuve à tenter, la plus difficile, peut-être.

La scène s'est subitement transformée en un prétoire ; le juge y entend les doléances d'un usurier qui n'a rien reçu de ce qu'il a prêté à une femme Claude la gente et contre laquelle il a bonne hypothèque. Aussi a-t-il fait « *ajourner* » cette dernière, présente, d'ailleurs, dans la salle. Le sergent de service, habile à « *exploiter tel cas de justice* », invite « Claude la gente » à comparoir régulièrement dans une heure et demie par devant le juge — et là-dessus finit cette matinée.

*
* *

La dernière après-dinée s'ouvre par l'ordinaire diablerie.

(Icy s'en viennent les
deables jusques à
l'oratoire de Sainct Martin
qui sera en prières, hurlans,
cryans et braillans,
mais ils ne luy tou-
cheront poinct.)

Puis, le calme revenu, l'auteur continue l'épisode précédemment ébauché : *Claude la gente*, assistée de son fils, comparaît devant le juge, dès l'ouverture de l'audience :

PREMIER SERGENT.

Qui vouldra avoir audience
De venir en ce lieu s'ordonne.

CLAUDE.

Dieu preigne pour moy la deffence,
Car je ne doibs rien à personne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

JUGE.

Or sus ! sus ! l'on dye
La cause sans grant plaidoyerie.
Qui devant moy vous faict venir ?

CLAUDE.

Monsieur, par sa truanderye
Il m'a faict icy convenir ;
Rien ne lui doibs.

JUGE.

Pour revenir
A droit et à juste raison,
Il fault termes de court tenir
Sans faire à nully déraison.
Mon amy, par toute achoison
Que dictes vous en ceste cause ?

L'USURIER.

Une vigne et une maison
Je luy demande.

JUGE.

Que tout s'expose.

L'USURIER.

Puis qu'il fault que je le propose
Je vous diray la vérité.

. . . . . .

Son bon mary qui a esté
Aultresfois ung grant gaudisseur,
A esté tousjours substanté
De mes biens et de ma sueur ;
Il vouloit faire du monsieur
Et du gallant semblablement.

Ce dernier lui avait remis en gage une maison et une vigne, qui devaient devenir sa propriété, s'il n'était pas désintéressé avant le décès de son débiteur. Ces biens lui appar-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tiennent donc, aujourd'hui. Mais Claude la gente s'insurge contre de telles prétentions ; son mari défunt a vécu honnêtement et il est mort

Sans debvoir ung blanc seulement.

L'usurier proteste, son adversaire insiste ; bref, l'idée vient à Claude la gente, qui sait avoir le bon droit pour elle, d'aller implorer Saint Martin, dont elle connaît les miracles. L'évêque de Tours vient donc en personne soutenir la cause de cette malheureuse ; il était temps, car déjà le créancier avait crié à deux reprises : « deffault requiers ! », profitant de l'absence de sa prétendue débitrice. Quand Saint Martin :

Amy, ne crie pas si hault,
Qu'esse qu'à ceulx cy tu demande ?
Tu es ung petit peu trop chault.

Le juge est plutôt surpris devant cette intervention :

Paix là ! paix, je vous le commande.
Monsieur, pour oyr la demande
S'il vous plaist vous vous asseerez.

Puisque cette femme, fait remarquer Saint Martin, ne peut fournir de preuves, que ne s'en remet-on à Dieu :

Pour ce que souvant juge ment
Par deffaut d'une bonne enqueste.
Or allons sur le monument
De celuy qui a faict la debte,
Et à Dieu je feray requeste
Qu'il nous doint sur ce cognoissance.

Cette proposition convient médiocrement à l'usurier qui préfère « *batailler à oultrance* ».

SAINCT MARTIN.

Or laissez vostre oultrecuydance,
Mon amy, Dieu sera pour elle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'USURIER.

Sans bien ! La vielle macquerelle
Combattray à droict ou à tort.

SAINCT MARTIN.

Allons débatre la querelle
Sans coup férir dessus le mort,
Si conscience le remort,
Nous en aurons la vérité.

L'USURIER.

Pourquoy esse qu'elle s'amor
De m'avoir son gaige gecté ?
C'est une trop grant lascheté
D'y aller par ce moyen cy.

Le juge, les plaideurs et le saint ne s'en transportent pas moins près de la tombe du défunt qui, à la prière de l'évêque, ressuscite sur-le-champ.

Le prétendu « grant gaudisseur » fut, au contraire, un homme sérieux que ses vertus ont rendu digne du paradis. Il ne doit pas « *ung seul nyquet* » à l'usurier que l'enfer aura, avant dix ans :

Car il faict trop de perruquet.

Et le juge, convaincu, de rendre son arrêt :

Je te condempne à la prison
Pour y demeurer la saison
Au pain et à l'eau de trois moys;
Et par ta faulce desraison
La femme aura tout ton harnoys,
Et n'auras vaillant une noys
De son bien ne de sa chevance.

Cette scène, bien conduite, produisit une profonde impression sur l'auditoire. C'était là un miracle à sa portée ; et puis, si l'on ne désire pas toujours voir ressusciter un parent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dont on hérite, chacun du moins estime bon son procès et s'obstine à le gagner.

Saint Martin se rendait-il compte de sa puissance surnaturelle ? Son humilité ne le lui permettait pas ; il fallut que Gabriel et Raphael, envoyés par Dieu, vinssent l'assurer que toutes ses « *déprécations* » seront aussitôt exaucées, jusqu'au jour où lui-même sera admis dans le royaume des bienheureux.

Après une nouvelle scène de « *tentation* » le spectateur est transporté dans une église, où l'évêque de Tours doit officier solennellement. Près du porche, un pauvre « *tout nu* », implore la pitié des fidèles. Le « *trésorier* » ordonne au « *mareillier* » de faire sonner les derniers coups avant la messe.

Comme Saint Martin, accompagné de son archidiacre, entre au « moustiers », il voit le pauvre qui n'a encore reçu « *chose du monde* » et touché de son dénûment le revêt de sa propre robe. Mais, n'ayant plus sur sa chemise que son manteau, il lui est impossible d'officier ainsi pontificalement. Ne possédant que cette seule robe, au surplus, « *sans argent ni gaige* », l'évêque envoie son archidiacre chez un fripier :

ARCEDIACRE.

Combien cela ?

FRIPPIER.

Vous povez croire
Que sans ung seul denyer recroire
Huyt solz en auray somme toute.

ARCEDIACRE.

Commant ! huyct solz !

FRIPPIER.

Par Sainct Jehan voire !
Il m'en fault huyct solz tout de route.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ARCEDIACRE.

Cinq solz ! cinq solz !

FRIPPIER.

Elle me couste
Beaucoup plus.

ARCEDIACRE.

Tant de preschement !
D'icy au jour de Penthecoste
N'en auriez plus largement.
Vella cinq solz.

FRIPPIER.

Par mon serment !
Prenez-la et vous en allez.

(Il apporte à Sainct Martin
une meschante robe qui
ne luy vient que jusques
aux genoulx et les
manches jusques aux
coudes, et lui gecte
à ses pieds comme par despit.)

Saint Martin, dans cette tenue grotesque, n'en monte pas moins à l'autel et la cérémonie commence, grandiose ; lorsque au *Gloria in excelsis*, l'archevêque [1] lève les bras, qui se montrent nus jusques aux coudes, « *pour ce que sa robe est si meschante et si courte qu'elle ne luy peult venir plus avant* », deux anges « *subtillement et soubdaynement luy apporteront deux pouquets de drap d'or et pierres précieuses.* » Cette manifestation divine plonge les fidèles dans l'admiration. « *Leur pasteur de Dieu* » est un saint, à n'en pas douter.

C'est le trésor de chasteté,
Le sentier de la vie heureuse,
Le pourpris de Virginité,
Tant est sa façon valeureuse.

1. On remarquera que Saint Martin est appelé tantôt *évêque*, tantôt *archevêque*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Saint Martin qui a enduré « *payne, traveil, vexacion, grande misère et tribulacion* » sur terre, va bientôt recevoir au ciel la récompense de ses vertus ; c'est ce que viennent lui annoncer les archanges Michel et Gabriel ; et l'évêque d'en avertir aussitôt ses « chanoines et familiers » :

Faire n'en fault petite bouche.
. . . . . .
Tous les mondains qui par compas
Sont formez de Dame nature,
Tous les jours le trop [1] ou le pas
Approchent leur desconfiture.
Au monde n'y a créature,
Tant soit saincte, douce ou diverse,
Que mort ne mecte à pourriture,
Et que tout elle ne renverse,
C'est une beste trop perverse.
Saige est donc celuy qui y pense ;
Pour moy le dis car elle verse
Ja sur moy son dart à oultrance ;
Dieu m'en a donné congnoissance,
Aujourd'huy sans plus en enquerre.
Pour faire ès cieulx ma résidence,
Dens [2] demain seray mis en terre.

Cette nouvelle plonge les moines dans la désolation.

DOYEN.

Douleur me poinct, soucy me serre,
Chagrin m'assault, si fait tristesse,
Desplaisir cueur et corps m'enserre
Par grant desconffort et destresse.

L'évêque de Tours se préoccupe du choix de son successeur et afin de consoler ses frères, leur promet de ne pas les oublier.

1. Trop, trot.
2. Dens, dès.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Vivez sans hayne et sans envie,
Servez Dieu d'icy en avant
Dévostement d'amour ravie,
Et je vous viendray voir souvant.

Si extraordinaire que la chose paraisse, c'est en ce moment que devait être représentée cette licencieuse *Farce du munyer de qui le diable emporte l'âme* — une note du manuscrit l'indique. Il résulte du *Procès-Verbal*, que cette farce précéda le mystère ; on voulut ainsi retenir les spectateurs que le mauvais temps faisait fuir.

Voici Saint Martin, que la fièvre dévore, vêtu d'un habit de mort, étendu sur un lit de cendre :

Car puisqu'en cendre je retourne
Dessus la cendre je m'estens,
Cendre ainsi de cendre s'atourne ;
A la fin convient que tout tourne.
. . . . . .
Mais tournez moy si bien appoinct
Que puisse voir de poinct en poinct
Le ciel que je désire tant.

TRÉSORIER.

Souffrez au moins que soit remys
Vostre corps d'une aultre manyère,
Car à mal peult estre submys
D'estre tant couché en arrière.

SAINCT MARTIN.

Pour faire tousjours ma prière
A Dieu et voir les cieulx aussi
Où j'ay mys m'amour singulière,
Je ne veulx poinct bouger d'ainsi.

Satan qui vient tenter un suprême effort pour ravir « *l'esprit vallant* » de Saint Martin éprouve un échec définitif. Le mourant refuse de voir un médecin dont la science « *n'y feroit*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ni froid ni chault » et reçoit les derniers sacrements des mains de son disciple, le diacre Saint Bris ; ce dernier est assisté du doyen et des chanoines, porteurs de torches allumées.

(Pause. — Ilz luy apportent
le reliquaire du Corpus
Christi et une hostie non sacrée
en la manière accoustumée.)

Et l'évêque de Tours, malgré ses souffrances, s'estime encore trop heureux :

Car quant il (J.-C.) fut en crois pendu
A l'air par les mauldis Juifz,
Il mourut haulx tout estendu,
Batu, navré, percé, fendu,
Et couronné parmy le chief ;
Et je suis en terre rendu
Sans avoir ne mal ne meschef.
Hellas ! qui pis est de rechef,
Entre deux larrons, vain et maigre,
Pour mieulx venir de luy achief
Il gousta fiel, suye et vin aigre,
Et je n'ay nul mal fors qu'alaigre [1]
Ne suis par ceste maladie.
Donc celle [2] m'est ung petit aigre,
En gré prens, quoy que l'on me dye.

Saint Martin console ses disciples qui se désolent ; il les exhorte à se montrer toujours des religieux exemplaires et demande encore une fois pardon à Dieu des fautes qu'il a pu commettre.

(Icy s'en viennent six anges
et six vierges quérir l'âme
de Sainct Martin. Son âme
sort dehors et les anges la

1. Alaigre, allègre.
2. Celle, si elle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

prennent et l'emportent en
Paradis) [1].

GABRIEL

De vouloir très solacieux
Ce joyau riche et précieux
En paradis nous porterons,
Et ung chant très délicieux,
Gorgyas, plaisant, gracieux,
En allant tous nous chanterons.

(Ilz chantent ce présent
rondeau en emportant
lad. âme en paradis.)

RONDEAU.

De Martin le bon catholique
Emportons l'âme magniffique
En la gloire sempiternelle,
Laquelle de joye éternelle
Sera comme nous paciffique.
Sa vie fut si auctentique
Que nous dirons ce doulx cantique
Maintenant à mode nouvelle.
De Martin (le bon catholique) [2].
Le corps à la terre s'applique,
Son bienfait aux humains s'explique,
Son âme en joye supernelle
Sera donc. De voix solempnelle
Chantons par vertus deiffique
De Martin le bon catholique.

1. « Les anciens représentaient souvent l'âme par un grand voile, dont l'acteur était couvert depuis le sommet de la tête jusqu'aux pieds. Ce voile était blanc pour les âmes bienheureuses, et noir ou rouge pour celle des damnés. (*Mystère de Bien advisé et de mal advisé* (1475). — *Mystère de la Résurrection*. — *Mystère de l'Homme juste*.) On se figurait aussi l'âme comme une boule de verre de forme sphérique, ayant des yeux sur toute sa circonférence, et possédant une entière connaissance de toutes choses (Césaire d'Heisterbach, *Histoires mémorables*). E. Serrigny, *loc. cit.*

2. Ces trois mots ne se trouvent pas dans le manuscrit ; ils sont, pourtant, nécessaires au refrain.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Paré de ses ornements pontificaux, Saint Martin est mis dans un cercueil « *assez hault bien honnourablement, avecques foison de torches alumées et de cierges.* » Mais les fidèles de Poitiers et ceux de Tours se disputent sa dépouille mortelle.

(Pause. — Icy s'en vient l'abbé
et ses moynes habillez en habitz
d'église jusques à Tours, et trou-
veront Sainct Martin ensevely
pontifficalement comme dessus est dit.)

Le doyen de Tours n'entend pas livrer le corps de son évêque.

Car c'est nostre propre seigneur.

ABBÉ.

Non est.

OFFICIAL.

Sauf vostre révérence.

PRIEUR.

Il est nostre...

OFFICIAL.

A ! sauf vostre honneur
Nostre arcevesque et domineur
En nous monstrant doctrine humayne
De Jesu-Crist nostre Seigneur
A esté.

ABBÉ.

Il est nostre moyne.
Pourtant il convient qu'on l'emmayne
Car sans luy ne retournerons.

DOYEN.

Jamais n'en aurez le domayne.
Allez vous en tost.

PRIEUR.

Nous l'aurons.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

OFFICIAL.

Non aurez.

ABBÉ.

Mes Dieux ! si aurons,
Soit par amour ou soit par force,
Et avec nous l'emmaynerons.

DOYEN.

Nul de vous ad ce ne s'efforce,
Car faict faire avons jà sa fosse
Pour dedens terre l'avaller.

ARBÉ.

Nous vous en donrons une entorce.

OFFICIAL.

Pencez tost de vous en aller.

ABBÉ.

Non ferons.

DOYEN.

Or sans plus parler
Je vous diray que fauldra faire.

Comme la nuit était venue, pendant cette discussion, chanoines et moines remirent la décision au lendemain, espérant que le saint manifesterait lui-même sa volonté. Ils font donc la veillée du mort et s'agenouillent pour dire les heures. Mais le sommeil ne tarde pas à les prendre et bientôt tous les religieux du monastère,

Comme pourceaulx sont endormys.

Et l'official, plus avisé, ne perdit pas une occasion si propice de faire enlever le corps de Saint Martin [1]. Et le prieur

1. « La nuit vint sans qu'on put se mettre d'accord. On prit le parti de fermer avec soin la chambre mortuaire, et les deux peuples rivaux firent simultanément garder la porte. Les Poitevins projetaient d'enlever le corps par la force dès le lendemain matin. Mais Dieu ne permit pas un rapt aussi audacieux : au milieu de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

se réveille, pour s'apercevoir du mauvais tour qu'on lui a joué.

PRIEUR.

Monsieur, levez vous vistement,
Ou nostre faict est tout gasté.

ABBÉ.

Qui a t'il ?

PRIEUR.

Sus legièrement !

ABBÉ.

Qu'avez vous ?

PRIEUR.

On a emporté
Le sainct corps.

ABBÉ.

Benedicite !
Emporté dea !

SOUBPRIEUR.

Quelle détresse.

CHANTRE.

Quel dueil !

ABBÉ.

Quelle adversité !

la nuit, ils s'endormirent tous profondément ; pas un seul ne résista au sommeil. Les Tourangeaux, en gens avisés, profitèrent de l'instant, pour s'emparer de la sainte dépouille. De peur d'éveiller les gardes apostés par leurs adversaires, ils la firent sortir sans bruit par une fenêtre, dont on croit reconnaître encore la place. Ceux qui étaient dans la maison tendirent le précieux fardeau à leurs amis, qui le reçurent avec précaution. Le jour approchait, il fallait se hâter. On le déposa dans une barque amarrée sur la rive de la Vienne qui, en un clain d'œil, descendit au milieu du large lit de la Loire. » Grégoire de Tours, *Hist.*, I, 43. — Lecoy de la Marche, *Histoire de Saint Martin*, p. 367.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

SOUBPRIEUR.

Quel mal !

ABBÉ.

Las ! quelle tristesse !

PRIEUR.

Est-il vray !

SOUBPRIEUR.

Voire !

ABBÉ.

Quelz finesse !

CHANTRE.

Hée ! Dieu, hellas ! quel desconfort.

SOUBPRIEUR.

O des cieulx très haulte princesse,
Donnez nous sur cecy confort.

Mais après avoir maudit, comme il convient, cette trahison impie, l'abbé se dit, qu'après tout, il faut peut-être voir là une manifestation de la volonté divine. Mieux vaut donc se soumettre et aller

Tous à son service
Pour faire à Jhûs sacreffice.

(Icy se mectent en ordre de procession lesd. moynes et tous les joueurs les (uns) après les aultres en chantant, et s'en vont.)

Sur ce dernier défilé finit le drame, aux péripéties multiples et qui compte, à lui seul, 10.457 vers.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

*
* *

Les nombreux passages du *Mystère*, que nous venons de citer, permettent de se faire une idée assez exacte des qualités et des défauts d'André de La Vigne, considéré comme dramaturge. Habile à tirer parti des situations plaisantes ou graves, à créer les scènes à effet, il réussit surtout à camper ses personnages, guerriers, brigands ou moines, à leur donner le langage propre qui leur convient ; il sait aussi peindre d'une façon exacte et pittoresque les mœurs et les habitudes de son époque. Chez lui le dialogue est alerte et spirituel ; il trouve des expressions heureuses et naturelles. S'il excelle dans le genre tragi-comique, par contre il se montre moins bon dans le genre élevé où l'intérêt n'est pas suffisamment soutenu par la noblesse du style et l'élévation des idées ; pourtant, malgré ces défaillances, son œuvre peut, certes, soutenir honorablement la comparaison avec celles de ses devanciers et de ses contemporains : Les frères Arnoul et Simon Greban [1], Guillaume Flamang, chanoine de Langres [2], Jehan Le Prieur « mareschal des logis du roi de Cicille » [3] et Guillaume Le Doyen [4], notaire à Laval.

Costumes

L'auteur du *Mystère de Saint Martin* ne nous a pas donné de détails sur les différents costumes que portaient les personnages, au cours de ces trois journées. Le manuscrit pourra, toutefois, nous fournir certaines indications à ce sujet.

C'est ainsi que l'acteur chargé de jouer le rôle du *saint*, se présenta, d'abord, vêtu d'une robe ample et longue, d'un pourpoint de velours et de chausses.

1. *Mystère de la Passion* (25.000 vers) ; *Les Actes des Apôtres* (80.000 vers).
2. *Mystère de Saint Didier*, joué à Langres, en 1482.
3. *Mystère du Roi Avenir*.
4. *Mystère de la Nativité* (1494).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Tu porteroye robe, chausse, pourpoint,
De cramoisy, de veloux et de soye [1],

Ou est de velours ton pourpoint ?
Ou est ta robe grande et large [2] *?*

Armé *chevalier*, il porte des bracelets [3], une cape, un bonnet orné de plumes, une épée et une chaîne d'or.

Pause. Ici luy baillent
Le corps de la... ses bracelets et un chapp...
Un bonnet avec ses plumes.
Puis apprès l'empereur
Lui baille une espée
Et une chesne d'or [4].

Nous constatons encore que le *saint* est chaussé de brodequins et de houseaux :

Despee ne de boodequin
Ne de harnoys que sur luy porte
Sa jamais pièce il en rapporte
Je suis content que l'on me pende [5].

Ostez moy ces habillements
Et ses armures que je porte,
Ses houseaux, ses accustremens,
De plus les vêtir me desporte [6].

Son armure était d'ailleurs recouverte du manteau fameux, dont son père lui avait fait présent.

Saint Martin portera ensuite l'humble coule de l'acolyte, l'habit du moine, les vêtements épiscopaux et pour terminer la « robe de mort ».

1. Vers 899.
2. Vers 3869.
3. Pièce de l'armure se fixant sous le gantelet et garantissant le poignet.
4. Vers 1088.
5. Vers 1613.
6. Vers 1679.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Quant aux gentilshommes, ils devaient être assez richement costumés, si nous en croyons les déclarations suivantes :

LE COMTE DE CARNELLES.

Au grenyer aux noix sont nos lances
Et perches font nos javelines ;
Nos grants sallades d'excellentes
Servent à pondre les gelines.

LE MARQUIS D'OSTRIE.

Nos cervelières capeline
Sont desja toutes en roillées
Et nos curaces popelines
Trouverons toutes barboillées.

. . . . . .

LE DUC DE VILLEBOREAU.

Je veulx porter sur mon pourpoinct
Mes bracelets ma brigandine
Et mon armet.

LE MARQUIS D'OSTRIE.

La gist le poinct.

LE COMTE.

J'ay ma sallade bien godine
La hache et au costé l'espée.

. . . . . .

LE DUC.

A tout ma robe my partie
Gorgiasement acoustrée...

Le *roi de Barbarie* et sa suite étaient habillés « *chacung selon son estat* » [1] ; le *sergent* tenait en main une hallebarde ; un des *brigands* avait un hocqueton rouge [2]. *Satan* se présente d'abord à Saint Martin vêtu d'une « houpelande » [3],

1. Vers 2388.
2. Vers 4270.
3. Vers 3613.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

puis il se pare « en guise d'un roy couronné et accoustré ce qui est possible » [1]. Les *diables* sont terrifiants avec leurs habits de crin, leurs cheveux hérissés, des barbes et des masques « horrifiques » ; ils ornent, en outre, leurs personnes avec des ailes de chauves-souris. *Proserpine*, pour se rendre irrésistible, se « boute en forme de Vénus » [2].

Tels sont les seuls renseignements qu'on puisse tirer de l'étude du manuscrit, les autres interprètes devaient, sans aucun doute, porter les costumes du répertoire de l'époque [3].

La Versification

« La versification ordinaire des Mystères, écrit M. Petit de Julleville [4], est le vers de huit syllabes employé quelquefois à rimes croisées, beaucoup plus souvent à rimes plates, sans distinction des rimes masculine ou féminime ; autant qu'il est possible, les auteurs s'attachent à couper le dialogue de telle sorte que le dernier vers de chaque couplet rime avec le premier vers du couplet suivant. Cette disposition devait aider singulièrement la mémoire des acteurs et leur permettait de retenir des rôles fort étendus, quelquefois de deux, de trois mille vers. »

Mais en dehors de ce rythme, en quelque sorte, fondamental, on rencontre dans les mystères toutes les formes de versification. André de La Vigne, qu'il obéisse à sa fantaisie ou à sa commodité, qu'il suive plutôt, en cela, le goût de son temps, a eu recours pour la composition du *Mystère de Saint Martin*, à toutes les subtilités, si fort en honneur au xve siècle. A cette époque, en effet, les auteurs s'ingéniaient à remédier à la pauvreté des idées par des arrangements et des combinaisons de rimes bizarres et parfois ridicules ; ils s'efforçaient, semble-t-il, d'amonceler les difficultés, pour

1. Vers 9468.
2. Vers 8059.
3. V. Petit de Julleville, *Les Mystères*, t. II.
4. Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature Française*, t. I, pp. 413 et ss.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avoir le plaisir de les vaincre et de La Vigne va nous fournir plusieurs spécimens de ces tours de force prosodiques [1].

C'est ainsi que, dès le début du mystère, nous trouvons ce qu'on appelait alors « *ballade de chant royal* », réservée au sujet comportant une certaine gravité, que notre auteur emploie toutefois ici par façon bouffonne. Rappelons que cette ballade était ainsi nommée, parce que le thème en était donné par celui qui, l'année précédente, avait remporté le prix dans les concours ouverts par les sociétés littéraires, *puys, jeux sous l'ormel*, ou encore *chambres de rhétorique*. Ce lauréat s'affublait du titre de « *roi* » ou de « prince » et c'est à lui que s'adressait le mot *prince*, qui commence toujours l'*envoi*.

Le *chant royal* se composait de *cinq* strophes de *onze* vers chacune et d'un *envoi* de *cinq* ou sept vers. Les rimes de la première strophe sont reproduites dans les suivantes et dans l'*envoi*, dans le même ordre et pendant tout le poème. Le dernier vers de la première strophe doit revenir comme un refrain, ou kyrielle, à la fin de toutes les autres. En désignant par une lettre chacune des rimes, il est facile d'en résumer ainsi la disposition régulière : a a b, a a b, b b c, b b c, qui se reproduit dans chaque *strophe* et dans l'*envoi*.

La *ballade* différait légèrement du *chant royal*, en ce qu'elle ne comportait que *trois strophes* de *douze* vers et un *envoi* de *six* vers.

Pourtant, il est à noter que dans une autre *ballade* (*matinée de la deuxième journée*), la *strophe* ne sera que de *huit* vers et l'*envoi* de *quatre*. L'arrangement se produira : a b, a b, b c, b c ; *Envoi* : a b, a b.

Voici donc la bizarre *ballade de chant royal* que débite, au commencement du mystère, *Lucifer* apparaissant aux spectateurs en « *faisant cris et burlements orribles* » :

1. Voir notamment les deux ouvrages : *L'Art de dictier et fere chançons, balades, virelais et rondeaux*, d'Eustache Deschamps (1392) et *l'Art de la Science de rhétorique pour faire rigmes et ballades*, d'Henry de Croy.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Au Zodiaque du ténébreux Pluto [1]
Et Megera, Theziphon, Aletho [2],
Seurs furieuses mon povoir se provocque ;
Au fluvieux caronnye Flegeto [3]
Ignifferant et le vil Cochito
Lymbes obscures, poinct je ne réciproque ;
Là Cerberus [4], vipereux, mes crins croque ;
Le navigueur Charon [5], aussi m'estoque
Dessoubs Lethes, lac dampnable, éternel ;
Puis vient Mynos [6] qui à ses jours m'ynvoque,
Et Zurburbus sur ce point me convocque,
Prince infernal, deable sempiternel.

En la penthère de mon dur memento
Le chicaneur clergault Radamento [7]
Par fathalités herbereux trop m'estoque,
Puis Exion [8] au paludin Trito [9]
Sa roe ardant près du gouffre Stito
Les Tartarins [10] fault que souvent je choque,
Au mont Gargare [11] de verbérable broque
Et soubz Ismare [12] par despit les coloque,
Leur dénotant mon povoir suppernel ;
Le cornuable Luciabelle tocque,
Porte sur tous car je suis en ce stoque
Prince infernal, deable sempiternel.

1. *Pluton*, roi des Enfers.
2. Les trois Furies : *Mégère*, déesse de la Dispute ; *Tiziphon*, vengeresse du Crime ; *Alecton*, ennemie du repos.
3. *Flégeton*, fleuve des Enfers, qui roulait des torrents de flammes et environnait de toutes parts les méchants.
4. *Cerbère*, le chien à trois têtes qui gardait les Enfers, attaché avec des liens de serpents ; de là, sans doute, l'épithète « *Vipéreux* ».
5. *Charon*, le nautonnier des Enfers.
6. *Minos*, juge souverain des Enfers.
7. *Radamante*, autre juge des Enfers.
8. *Ixion*, fils de Jupiter, attaché à une roue environnée de serpents et qui tournait sans relâche.
9. *Triton*, lac de Béotie.
10. Habitants du Tartare, partie des Enfers réservée aux réprouvés.
11. Sommet de l'Ida, où Jupiter avait un temple.
12. *Ismarus*, fils de Mars et de Thrace, donna son nom au Mont Ismarus, en Thrace.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Soubz les ostelles du tribulant Nepto [1],
Les Ydriades [2] avec Polupeto
Brouer mes sors font à la nyque noque ;
Je patibule le gueux Chipisto
Aux rouges fourches du noir Dyaletho
Par Cacus [3], quy en ce ne se mocque,
Le borgnonyste chanu, décrépit, roque
Durdrilupus me fait enterver loque
Avec Gritus mon affin fraternel ;
Puis Achiron [4] mon estat fanfreloque,
Car en ce crot sans per on me revoque
Prince infernal, deable sempiternel.

PRINCE.

Orgueil, Envie contre Avarice bloque
Ire, Paresse à Luxure je troque,
De glotonnye suis le chef paternel
Du créateur ne donne une freloque,
Pour ce que suis au pullulant tristoque,
Prince infernal, deable sempiternel.

Cette curieuse ballade évoque, comme on le voit, tout l'enfer mythologique.

La seconde *ballade* que débitent Satan, Bérith et Burgibus, au début de la matinée de la première journée, ne le cède en rien comme burlesque à la précédente. Ainsi qu'on le remarquera, l'auteur voulant vaincre une difficulté nouvelle, s'est appliqué à cette singularité de terminer par la lettre c, chacun des quarante vers qui la composent.

SATHAN.

Prodigue infect portant d'enfer le froc,
Corps innoque de tous venins broc,

1. *Neptune*, dieu de la Mer et des tempêtes.
2. *Hydriades*, sortes de Nymphes.
3. *Cacus*, fils de Vulcain, et qui fut étranglé par Hercule ; c'était un monstre de taille énorme, qui vomissait des tourbillons de flammes.
4. *Achéron*, fleuve de l'Enfer.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Que te fault-il, lupardin appostac,
Puys infernal, dampné, gouffrineux roc,
Deable d'enfer que vault ton villain croc ?
Quânt ton parler ne prisons ung patac,
Tu vas hurlant cryant patic patac,
Que malle bosse, malle poisons maultac
Et malle grayne te puisse prandre au bric,
Ort, vil, villain, puant coquodrillac,
Loux rabissant pour lequel je dys gnac,
Que te fault-il, paillart, puant aspic ?
La malle mort, soit de taille ou d'estoc,
Te puisse bref serrer le palletoc,
Briqueboiller et broiller en ung lac.
Le feu d'enffer te présente le choc,
Pour te brusler soit en tache ou en bloc,
Et boursouffler en charonnyeuse bac,
Ou t'emporter soit d'aboc ou d'abac,
Au paludin-sulphureux bulcibac.
Désespéré, superbe porc espic,
Sot plus doubteux que bosse en entrac,
Je viens le cours vers toy faisant tric trac,
Que te fault-il, paillart, puant aspic ?

BURGIBUS.

Gresle, tempeste en faisant tic tac tac,
Te puisse prandre d'abac aussi d'aboc,
Prince portant de tous tourmens le sac,
Orrible monstre, loubineux sennedoc,
Dragon pugnais, ort, bazelique coc,
Pour quoy bray-tu ? j'aporte mon bissac.
Vecy Berith, le seigneur de boussac,
Et Astaroth quy va disant sic, sac,
Courans, brouans plustôt qu'on ne dit pic,
Soubz ton obscur trémébundeux tillac,
Affin qu'enfer ne s'en voise à basac,
Que te fault-il, paillart, puant aspic ?

BERITH.

Prince dampné, scrupuleux coac,
Germe mauldit, corps d'infernal eschac,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Insaciable cornu, tigre estopic,
Bec jaulne infect, téméraire ypodrac
Fol enraigé, qu'as-tu mengé ? poac ! poac !
Que te fault-il, paillart, puant aspic ?

En ce qui concerne les rimes, elles sont parfois *fratrisées*, *fraternisées*, *conjuguées* ou *annexées*, c'est-à-dire que le dernier mot du vers est répété en tout ou en partie au commencement du vers suivant, soit par équivoque, soit de toute autre manière, comme dans ce passage où le père Saint-Martin dit, en parlant de son fils :

Je veulx qu'il soit rotyer et rustre d'armes,
Armes portant pour décorer ses armes ;
Armer le vueil ains qu'il soit peu de temps.
Temps est qu'il soit désormais aux vacarmes,
Carmes, moynes, pour ses rudes alarmes,
Larmoyer face, à cela je prétends ;
Tendre le vueil à noyse et à contens
Tant qu'il ait fait plusieurs gens mal contens,
Tant qu'il est en la fleur de jeunesse,
Jeune qui vit entre les esbattants,
Batant, frappant, peu hanter combattans,
Bataillant fort tant qu'il soit en vieillesse [1].

L'hiatus est fréquent dans tout le mystère ; enfin, il arrive encore que la rime est *batelée*, c'est-à-dire que la finale du vers se répète à la césure du vers suivant. Voici, par exemple, comment se présente l'empereur Julien César :

Je suis, sans pique, Julles César unique,
Très autentique empereur pacificque,
Chief princiffique par œuvre déifique
De Rommanique terrestre récitude ;
Se je m'aplique à venger la réplique

1. De même, dans *Marot* :

Metz voile au vent, single vers nous, Charon,
Car on t'attend : et quand seras en tente
Tant et plus bois bonum vinum charum...

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Que l'on m'explique tel que vous desclique
N'ai-je pas droit d'y mectre mon estude.

Dans l'œuvre d'André de la Vigne, ainsi d'ailleurs que dans celles des trouvères, on rencontre presque toujours la césure au quatrième pied pour les décasyllabiques. Les ballades à rimes batelées étaient très appréciées ; il y avait cependant mieux encore. Des poètes en composaient, appelées *rétrogrades* et qui pouvaient indifféremment se lire, tout en présentant un sens complet, soit du commencement à la fin, soit de la fin au commencement. Eustache Deschamps en fit une, à la fois, équivoque, rétrograde et léonine avec rimes annexées ou fratrisées. Jehan Meschinot écrivit même un huitain qui pouvait se lire de trente-huit manières. Au temps de Thomas Sibilet les ballades rétrogrades étaient passées de mode pour ceux qui avaient le « nez mouché » ; A. de la Vigne était de ceux-là, aussi n'en donne-t-il pas [1].

Il lui arrivera d'employer, dans une prière, le vers *pentasyllabique*, mesure très rare dans les mystères :

O digne clémence,
O haulte influence,
O sacrée essence, etc.

(après diner de la deuxième journée)

On constate qu'André de la Vigne termine assez fréquemment le premier hémistiche du vers par un e muet sans élision, bien que cette coupe féminine fut déjà condamnée à cette époque. Il était, en effet, interdit de faire tomber « cest é fémenin en quatrième syllabe au carme héroique » ; car il est aussi « fascheux à gouverner qu'une femme de laquelle il retient le nom... L'é fémenin se congnoistra, dit Thomas Sibilet [2], plus aisément conféré avecques son masle ; car il n'ha que demy son, et est autrement tant mol et imbe-

1. E. Serrigny, *loc. cit.*
2. *L'Art poétique françois pour l'instruction des jeunes studiens*, par Thomas Sibilet, 1548.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cille, que se trouvant en fin de mot et de syllabe, tombe tout plat et ne touche que peu l'aureille... Prononçant aimée, désestinée, tu sens bien le plein son du premier é masculin en la syllabe mé et le mol et flac son du second é fémenin en la syllabe dernière e, lequel (fémenin, dy-je, duquel je te vay déclarer les lunes et éclipses fémenines) tombant en la fin du vers comme je t'ay commencé à toucher au chapitre précédent, le fait plus long d'une syllabe n'estant pour rien contée, non plus que les femmes en guerres et autres importans affaires pour la mollesse de cest é fémenin ».

Enfin, pour mieux indiquer avec quelle complaisance, A. de la Vigne se joue de toutes les difficultés imaginables de la prosodie, nous citerons le monologue où un joueur malheureux, *Hennequin* « le hazardeur », maudit, avant de se pendre, la malechance qui le poursuit (Après diner de la deuxième journée) :

HANNEQUIN LE HAZARDEUR.

Maulgré en ait Dieu de ma nascion !
Maulgrevé Dieu dont je fus oncques né !
Je despite la généracion
Qui en ce poinct m'a faict infortuné !
Ne suis-je pas comme désordonné
Puis qu'à jouer je suis si maleureux ?
A tous les deables soit tout mon corps donné
Tant est mon cœur meschant et douloureux.
Tous, fors que moy, sont aux hazards heureux,
Tous se font riches et povre je deviens,
Tous sont au jeu plaisans et valeureux,
Tous ont de quoy et moy seul je n'ay riens.
Tous pour le jeu gauldissent de mes biens,
Tous pour le jeu despendent mon avoir,
Tous pour le jeu m'ont mys en leurs lyens,
Tous ont argent et rien ne puis avoir,
Tous de me nuyre font singulier debvoir,
Tous m'ont destruyt jouant sur ung estal,
Tous sont en bruyt et moy à l'ospital,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Faulce fortune, mon engin capital
A te mauldire trop ne puis adonner
D'avoir ainsi ta roe de métal
Villaynement faict dessus moy tourner.
Ne scavoye-tu sur aultruy retourner
Le tour tournant qui en ce tour m'atourne,
Et le tourneur retournant destourner
Pour m'atourner où tu me désatourne ?
Autour de toy tu me tourne et retourne
En tournoyant le long de ton tournois ;
Pour le retour en chasteau et tour ne
En aultre lieu n'ay vaillant ung tournois.
Conclusion, personne ne cognois
Plus maleureuse (vie) que la myenne sur terre.
Pour quoy ma vie je ne prise une noix.
Pendre me vois et estrangler grant erre.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

IV

LA FARCE DU MUNYER DE QUI LE DIABLE EMPORTE L'AME EN ENFER

Une note du manuscrit indique que la *Farce du Munyer de qui le diable emporte l'âme en enfer* devait être jouée au cours de *l'après-dinée de la troisième journée* du *Mystère de Saint Martin*, au moment même où les archanges Michel et Gabriel, messagers du Paradis, viennent annoncer sa fin prochaine à l'évêque Tours, qui a souffert sur cette terre « *peyne, traveil, vexacion, grande misère et tribulacion* ». Mais, comme on l'a vu dans le *Procès-Verbal*, le mauvais temps fit qu'on représentât cette farce avant le Mystère, afin de retenir ainsi le public qui paraissait disposé à s'en aller. « Si l'auteur n'avait pas lui-même consigné le fait, il serait impossible d'y croire. Ne doit-on pas s'étonner, en effet, qu'André de la Vigne ait ainsi coupé son drame par une scène grivoise, licencieuse et burlesque, alors qu'il s'efforçait, un instant auparavant, d'émouvoir l'assistance par la pensée de la mort de son héros. C'est invraisemblable, et pourtant c'est vrai [1]. »

Malgré son caractère scatologique ou peut-être même grâce à lui, cette farce est probablement l'œuvre la plus connue et la plus répandue de l'ancien secrétaire d'Anne de Bretagne ; cependant, elle ne nous semble pas devoir ajouter beaucoup à sa renommée ; il nous paraît donc suffisant de l'analyser brièvement et aussi « proprement » que possible :

1. E. Serrigny, *ouvrage cité*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Un meunier, très malade, est sur le point d'expirer ; « *couché en ung lit* », il se lamente :

Or, suis-je en piteux desconfort
Par maladie griefve et dure ;
Car espoir je n'ay de confort
Au grant mal que mon cueur endure.

Sa femme, au lieu de le plaindre, n'a pour lui que reproches, bourrades et imprécations :

Fault-il, pour ung peu de froidure,
Tant de fatras mectre dessus.

La mégère se venge sur le moribond, de tout ce qu'elle a enduré de lui, depuis son mariage. Non contente de l'injurier, elle le bat et pousse le cynisme jusqu'à lui présenter le galant avec qui elle se consolera. Ce galant n'est autre que le curé qui, déguisé, se fait passer pour le cousin du meunier. Après avoir bien bu et mangé, l'abbé reprend ses habits ecclésiastiques et confesse le mourant. Cette confession est d'ailleurs entrecoupée par des incidents de ventre sur lesquels il est inutile d'insister. Il nous suffira de mentionner le dernier épisode, qui constitue le dénouement de la Farce et en est aussi la moralité. Berith, donc, est un petit diable, que Lucifer a envoyé sur terre, pour faire son apprentissage et qui doit rapporter à son maître une âme damnée. Lucifer, partageant l'opinion de certains philosophes trop crédules du moyen-âge, a même appris au diablotin sans expérience, que tout homme qui meurt rend son âme par le fondement. Ne doutant pas du succès, Berith va donc s'installer au chevet de notre meunier et, un sac tout prêt dans les griffes, il guette, à l'endroit que l'on sait, l'âme damnée du pécheur. Or, à la suite des incidents inénarrables, auxquels nous faisions allusion plus haut, on devine ce qui s'échappe, par cette partie du corps humain, dans le sac du diablotin, et s'y loge à la place de l'âme — en le remplissant. Tout fier, Berith rapporte triomphalement le sac en enfer et l'ouvre,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

non sans orgueil, sous le nez du maître diable, qui pousse un pouah ! terrible, fait battre son diablotin, en guise de récompense et prescrit de ne plus jamais lui rapporter une âme de meunière ou de meunier :

SATHAN.

Oncques tel chose ne senty !

LUCIFFER.

Sus, à coup, qu'il soit asserty [1]
Et batu très-villaynement.

SATHAN.

Je luy feray maulvais party.
Ils le (Berith) battent.

BERITH.

A la mort !

LUCIFFER.

Frappez hardiment !

BERITH.

A deux genoulx très humblement,
Luciffer, je te cry mercy.
Te promectant certaynement,
Puisque cognois mon cas ainsi
Que jamais n'apporteray cy
Ame de munyer ni munyere.

LUCIFFER.

Or te souviengne de cecy,
Puisque tu as grace planyere,
Et garde d'y tourner arriere [2],
D'autant que tu aymes la vie.
Aussi, devant ne de costiere [3],
Sur payne de haynne assouvye [4],

1. Lié avec des cordes.
2. Dorénavant.
3. De côté.
4. De représailles.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Deffens que nully, par envie,
Desormais l'ame ne procure
De munyer estre icy ravie,
Car ce n'est que bran et ordure.

Cette petite pièce — de cinq cents vers — malgré son indécence, ne manque, cependant, pas d'un réel comique. « La *Farce du Munyer*, qui est encore pour nous si plaisante, devait produire sur les spectateurs un merveilleux effet de rire inextinguible, à une époque où les meuniers, à cause de leurs fourberies et de leurs vols dans la manutention des farines, avaient fourni au conte et à la comédie un type traditionnel d'épigrammes et de plaisanteries [1] ». Le public accueillait avec des éclats de grosse gaieté ce personnage matois et narquois, dont il disait proverbialement : « On est toujours sûr de trouver un voleur dans la peau d'un meunier ». Cette disposition railleuse et agressive des gens du peuple à l'égard des meuniers devint pour ceux-ci une sorte de persécution permanente, que le Parlement de Paris dut faire cesser, en défendant, sous peine de prison et d'amende, d'injurier les meuniers dans les rues ou de les poursuivre par des quolibets.

« Nous ne doutons pas que le meunier de la Farce du xve siècle ne se soit transformé, au xviie siècle, en Pierrot enfariné, sur les tréteaux du Pont Neuf et de la Place Dauphine [2]. »

Il est à remarquer que ce n'est pas seulement dans la *Farce* que la licence était, à cette époque, poussée fort loin. C'est ainsi, par exemple, que dans la *matinée de la première journée* du *Mystère de Saint Martin*, le public voyait ce dernier, se coucher, sans façon, dans un lit « *tendu de tapisserie, ung ciel dessus et encourtiné tout autour gorgiasement* ». — Dans le

1. Voy. *le Tracas de Paris*, par François Colletet ; dans le recueil intitulé : *Paris Burlesque et ridicule*, édition de la Bibliothèque gauloise.

2. P. L. Jacob, *Recueil de Farces, Soties et Moralités du XVe siècle*. Paris. Garnier frères, édit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Mystère du vieil testament, Amon, amoureux de sa sœur Thamar, la couche et la chasse ensuite brutalement :

Hélas ! Hélas ! je suis destruicte
Après que ay esté viollée !
Encore s'il m'eust consollée.

Dans le *Baptême de Clovis* (XIVe siècle), Clotilde accouche sur la scène ; — dans la *Passion*, Anne se couche avant de mettre au monde la Vierge Marie. L'auteur du *Mystère de Bien advisé* avertit, dans son prologue, le public qu'il ne devait pas se scandaliser de ce qui pourrait lui paraître choquant dans l'habillement des acteurs : « *Bien advisé*, dit-il, *s'en va à Satisfacion et Satisfacion doit être nue* [1] ».

1. Le sujet de cette farce fut pris, nous apprend Raynouard, dans un ancien fabliau qu'il n'indique pas (*Journal des Savants*, juillet 1833, p. 385).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

V

MORALITÉ DE L'AVEUGLE ET DU BOITEUX

A l'encontre du drame dont l'histoire est nettement coupée, en France, par la Renaissance, la comédie accomplit son évolution sans transition appréciable. « Depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours, on peut suivre, dans cette histoire, l'éclosion, puis le développement et les modifications nombreuses, mais lentement ménagées, d'un même genre littéraire toujours identique à lui-même, sous des formes diverses pendant six cents ans [1]. » C'est ainsi que la *moralité* du XVe siècle est insensiblement devenue la comédie de mœurs actuelle. « La *moralité*, genre mixte, où le sérieux se mêle au plaisant, marque l'esprit dictatique du temps, son goût pour l'allégorie et sa passion de moraliser ; elle abonde en tableaux naïfs, où se trouve exactement dépeint tout ce que ne racontent jamais les chroniqueurs et les historiens : la vie domestique, les relations des parents avec les enfants, des maris avec leurs femmes, des maîtres avec leurs serviteurs ; elle oppose et elle rapproche toutes les classes de la société, plus tranchées alors qu'aujourd'hui par les privilèges, plus différentes par leurs mœurs et leurs usages et toutefois plus familièrement mêlées par les commerces de la vie [2]. »

La *Moralité de l'aveugle et du boiteux* suivit la représentation du *Mystère de Saint Martin* [3] et se rattache indirectement à

1. L. Petit de Julleville, *La Comédie et les Mœurs en France au moyen âge*.
2. L. Petit de Julleville, *ouvrage cité*.
3. Cette moralité occupe, dans le manuscrit, le f° 234 r° au f° 240 v°.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ce dernier, car il s'agit d'un miracle que Saint Martin opéra lorsqu'il fut mort [1]. C'est au moment où l'évêque de Tours vient d'expirer que s'ouvre la moralité ; pendant toute sa durée, le corps du défunt va rester exposé au fond du théâtre. Voici comment un poète et auteur dramatique bourguignon, Boursault [2], analyse cette petite œuvre, dans une lettre à l'évêque de Langres [3] : « Un jour qu'on devoit porter en procession les reliques du saint deux pauvres qui étoient sur le chemin où elles devoient passer, et à qui l'on faisoit de grandes aumônes par la compassion qu'on avoit de leurs infirmités, craignant d'être guéris et de ne plus rien gagner, résolurent de prendre la fuite, mais comment ? l'un était cul-de-jatte et l'autre aveugle. Le cul-de-jatte voyant que l'aveugle était vigoureux et fort, et ne concevant point de plus grand malheur pour eux que de voir et de marcher : « Il nous est aisé, lui dit-il, si tu veux me croire, d'empêcher que Saint Martin nous guérisse. Tu es aveugle, mais gros et robuste ; porte-moi sur tes épaules, et je te dirai par quel chemin tu dois aller. » A peine la proposition fut-elle faite qu'elle fut acceptée. L'aveugle se chargea du cul-de-jatte et tous deux se sauvèrent de peur d'avoir le chagrin d'être guéris. » Ce que Boursault ne dit pas, mais ce qui se produisit pourtant, c'est que les deux infirmes « veuillent ou non veuillent » revinrent miraculeusement à la santé. Touché de la grâce, l'aveugle se convertit, mais le boiteux, impénitent, compte bien réaliser de nouveaux bénéfices, en se fabriquant des ulcères et des plaies.

Les deux compères vont donc s'exprimer ainsi :

1. Le même sujet se retrouve dans un autre *Mystère de Saint Martin*, un peu plus ancien, représenté à Tours et dont nous avons parlé plus haut. Mais cet épisode fait ici absolument corps avec la pièce principale, dont il forme le dénouement. André de la Vigne a jugé préférable de le traiter à part ; l'aventure est d'ailleurs semblable dans sa forme joyeuse. Florian devait, plus tard, s'en inspirer pour écrire sa fable : *l'Aveugle et le Paralytique*.

2. Né à Mussy-l'Evêque, en 1638.

3. *Lettres nouvelles, accompagnées de fables, de contes, d'épigrammes, de remarques et de bons mots* (1709, 3 vol-in. 12).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'AVEUGLE.

L'aumosne au povre diseteux,
Qui jamais nul jour ne vit goucte.

LE BOITEUX.

Faictes quelque bien au boiteux,
Qui bouger ne peut pour la goucte.

L'AVEUGLE.

Helas ! je mourray cy sans doubte,
Pour la faulte d'un serviteur.

LE BOITEUX.

Cheminer ne puis ; somme toute,
Mon Dieu, soyez-moy protecteur !

L'AVEUGLE.

Helas ! le mauvais detracteur [1]
Qu'en ce lieu m'a laissé ainsi !
En luy n'avoye bon conducteur :
Robé [2] m'a ; puis, m'a planté cy.

LE BOITEUX.

Helas ! je suis en grant soucy
Meshuy [3] de gaigner ma vie !
Partir ne me pourroye d'icy.
En eusse-je bien grant envie !

L'AVEUGLE.

Ma povreté est assouvie [4],
S'en brief temps ne treuve ung servant.

LE BOITEUX.

Maleurte [5] m'a si fort suyvie,
Qu'à elle je suis asservant [6].

1. Qui m'a distrait de ma route.
2. Volé.
3. Désormais.
4. Perdue.
5. Mauvaise chance.
6. Asservie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'AVEUGLE.

Pour bon service desservant,
Trouveray-je point ung vallet ?
Ung bon en eus, en mon vivant,
Qui jadis s'appelloit Giblet.
Seur estoit, combien qu'il fust let.
J'ay beaucoup perdu en sa mort.
Plaisant estoit et nouvellet [1],
Mauldite celle qui l'a mort [2] !

LE BOITEUX.

N'auray-je de nully confort ?
Ayez pitié de moy, pour Dieu !

L'AVEUGLE.

Qui es-tu, qui te plains si fort ?
Mon amy, tire t'en ce lieu ?

LE BOITEUX.

Helas ! je suis cy au milieu
Du chemin, où je n'ay puissance
D'aller avant. Ha ! Sainct Mathieu !
Que j'ay de mal !

L'AVEUGLE.

Viens et t'advance
Par devers moy, pour ta plaisance ?
Ung petit nous esjoyrons.

LE BOITEUX.

De parler tu as bien l'aysance !
Jamais de bien ne joyrons !

L'AVEUGLE.

Viens à moy ; grant chière ferons,
S'il plaist à Dieu de Paradis !
A nully nous ne mefferons,
Combien que soyons estourdis.

1. Naïf.
2. Maudite soit la mort qui l'a mordu.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LE BOITEUX.

Mon amy, tu pers bien tes ditz.
D'icy bouger je ne scauroye.
Que de Dieu soyent ceulx maulditz,
Par qui je suis en telle voye !

L'AVEUGLE.

S'à toy alier droit je pouvoye,
Content seroye de te porter
(Au moins, se la puissance avoye),
Pour ung peu ton mal supporter ;
Et, toy, pour me reconforter,
Me conduyroye de lieux en lieux ?

LE BOITEUX.

De ce ne nous fault deporter :
Possible n'est de dire mieulx.

L'AVEUGLE.

A toy droit m'en voys, se je peux,
Voys-je bon chemin ?

LE BOITEUX.

Ouy, sans faille [1].

L'AVEUGLE.

Pour ce que tomber je ne veulx,
A quatre piedz vault mieulx que j'aille.
Voys-je bien ?

LE BOITEUX.

Droit comme une caille.
Tu seras tantost devers moy.

L'AVEUGLE.

Quand seray près, la main me baille ?

LE BOITEUX.

Aussi feray-je, par ma foy,
Tu ne vas pas bien, tourne-toy ?

1. Sans faute.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'AVEUGLE.

Par deçà ?

LE BOITEUX.

Mais à la main destre.

L'AVEUGLE.

Ainsi ?

LE BOITEUX.

Ouy.

L'AVEUGLE.

Je suis hors de moy.
Puisque je te tiens, mon beau maistre,
Or ça, veuille-toy sur moy mectre :
Je croy que bien te porteray.

LE BOITEUX.

A cela me fault entremectre,
Puis après je te conduyray.

L'AVEUGLE.

Es-tu bien ?

LE BOITEUX.

Ouy, tout pour vray,
Garde bien de me laisser choir ?

L'AVEUGLE.

Quant en ce point je le feray,
Je pry Dieu qu'il me puist meschoir [1].
Mais conduys-moy bien ?

LE BOITEUX.

Tout pour voir [2],
A cela j'ay le serement [3] ;
Tiens cecy : je feray debvoir
De te conduyre seurement.

1. Je prie Dieu qu'il ne m'arrive rien de mauvais.
2. Oui, vraiment.
3. Serment.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'AVEUGLE.

Ha dea, tu poises grandement !
D'oud vient cecy ?

LE BOITEUX.

Chemine bien,
Et fais nostre cas sagement.
Entens-tu ? Hay !

L'AVEUGLE.

Ouy, combien
Que trop tu poises.

LE BOITEUX.

Et rien, rien ;
Je suis plus légier qu'une plume,
Ventrebleu !

L'AVEUGLE.

Tien-te bien, tien,
Se tu veulx que je te remplume ?
Par le Sainct Sang bien ! onc enclume
De mareschal si très-pesante
Ne fut !... De grant chaleur je fume...
D'oud vient cecy ?

LE BOITEUX.

Ha ! je me vante
Que charge jamais plus plaisante
Ne fut au monde, que tu as
Maintenant.

L'AVEUGLE.

Mais plus desplaisante ?
Trois moys y a, que ne chyas ?

LE BOITEUX.

M'aist Dieu, quant de ce raillas !
Six jours a, par Sainct Nycolas !
Que bien ne fus à mon retrect [1].

1. Garde-robe.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'AVEUGLE.

Et m'av'ons [1] joué de retrect [2]
Par mon serment ! vous descendrez,
Et yrez faire aucun pourtraict
D'un estron, où que vous vouldrez.

LE BOITEUX.

Content suis [3], pourveu qu'atendrez
Que venu soye.

L'AVEUGLE.

Ouy, ouy, vrayement.

Sur ce poinct, le Boiteux descent, et l'Official va veoir se les moynes dorment : et quant les chanoynes emportent le corps, ils recommencent à parler [4].

Que dit-on de nouveau ?

LE BOITEUX.

Comment !
L'on dit des choses sumptueuses.
Ung sainct est mort nouvellement,
Qui faict des œuvres merveilleuses.
Malladies les plus périlleuses
Que l'on scauroit penser ne dire,
Il guérist, s'elles sont joyeuses [5] ;
Icy suis pour le contredire.

L'AVEUGLE.

Comment cela ?

LE BOITEUX.

Je n'en puis rire.

1. M'avez-vous ?

2. Il y a ici un jeu de mots assez obscur ; *retrait* est une expression de droit coutumier de Normandie, exprimant l'action et la faculté de retirer un héritage aliéné. L'Aveugle veut dire au Boiteux qu'il a gardé indûment les acquêts de son ventre (P. L. Jacob).

3. J'y consens volontiers.

4. Comme nous l'avons dit, le corps du saint était resté exposé sur le théâtre ; le jeu de scène rattache ainsi la moralité au mystère.

5. Si ces maladies sont supportées avec résignation.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'on dit que, s'il passoit par cy,
Que guery seroye tout de tire [1],
Semblablement et vous aussi.
Venez çà : s'il estoit ainsi
Que n'eussions ne mal ne douleur,
De vivre aurions plus grant soucy,
Que nous n'avons !

L'AVEUGLE.

Pour le meilleur,
Et pour nous oster de malheur,
Je diroye que nous allissions [2]
Là où il est ?

LE BOITEUX.

Se j'estoye seur
Que de tout nous ne garississons,
Bien le vouldroye. Mais que feussions
De tout gueris, rien n'en feray ;
Trop mieulx vauldroit que fuyssions
Bientost d'icy !

L'AVEUGLE.

Çà, dys-tu vray ?

LE BOITEUX.

Quant seray gary, je mourray
De faim, car ung chascun dira :
« Allez, ouvrez [3] ! » Jamais n'iray
En lieu où celuy Sainct sera.
S'en poinct suis [4], l'on m'appellera
Truant [5], en disant : « Quel paillart,
Pour mectre en galée cela [6],
Assez propre, miste [7] et gaillart. »

1. Tout d'un coup.
2. Allassions.
3. Travaillez.
4. Si je suis en bon état.
5. Gueux.
6. Pour être condamné à ramer sur les galères.
7. Habile.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'AVEUGLE.

Oncquez ne vys tel babillart !
Je confesse que tu as droit :
Tu scais bien de ton babil l'art.

LE BOITEUX.

Je ne vouldroye poinct aller droict,
Ny aussi estre plus adroit
Que je suis, je le vous promectz.

L'AVEUGLE.

Qu'aller là vouldroit se tordroit [1].
Et pourtant n'y allons jamais.

LE BOITEUX.

Se guery tu estoyes, je mectz
Qu'en brief courroucé en seroyes :
L'on ne te donroit [2], pour tous mectz,
Que du pain ; jamais je n'auroyes
Rien de friant.

L'AVEUGLE.

Mieulx j'aimeroye
Que grant maleurté [3] me fust eschue,
Qu'au corps l'on m'ostat deux courroyes [4],
Que se l'on m'eust rendu la veue !

LE BOITEUX.

Ta bourse seroit despourveue
Tantost d'argent ?

L'AVEUGLE.

Bien, je t'en crois.

LE BOITEUX.

Jamais jour ne seroit pourveue,
Ne n'y auroit pille ne croix [5] ?

1. Se ferait tort.
2. Donnerait.
3. Malchance.
4. Que l'on m'enleva assez de peau pour en faire deux courroies.
5. Ni denier ni maille.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'AVEUGLE.

Mais dis-tu vray ?

LE BOITEUX.

Ouy, par la croix !
Ainsi seroit, que je devise [1].

L'AVEUGLE.

Jamais de rien ne te mescrois,
Quant pour mon grant bien tu m'advise.

LE BOITEUX.

L'on m'a dit qu'il [2] est en l'église ?
Aller ne nous fault celle part.

L'AVEUGLE.

Se là nous trouvons sans feintise,
Le deable en nous auroit bien part !

Pause.

LE BOITEUX.

Tirons par delà à l'escart ?

L'AVEUGLE.

Par où ?

LE BOITEUX.

Par cy.

L'AVEUGLE.

Legièrement [3] !

LE BOITEUX.

Ma foy, je seroye bien coquart [4],
S'à luy j'aloye presentement.

L'AVEUGLE.

Allons !

1. Il en serait comme je le dis.
2. Le corps de Saint Martin.
3. Lestement.
4. Niais.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LE BOITEUX.

A quell' part ?

L'AVEUGLE.

Droictement,
Où ce gallant joyeux si verne.

LE BOITEUX.

Que velà parlé saigement :
Où yrons-nous ?

L'AVEUGLE.

En la taverne,
J'y voys bien souvent sans lanterne.

LE BOITEUX.

Je te dis qu'aussy fays-je moy,
Plus voluntiers qu'en la citerne,
Qui est plaine d'eau, par ma foy !
Allons à coup [1] ?

L'AVEUGLE.

Escoute ?

LE BOITEUX.

Quoy ?

L'AVEUGLE.

Cela qui mayne si grant bruyt...

LE BOITEUX.

Se c'estoit ce Sainct ?

L'AVEUGLE.

Quel esmoy !
Jamais nous ne serions en bruyt [2] !
Que puist-ce estre ?

LE BOITEUX.

Chascun le suyt.

1. Aussitôt.
2. Estime.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'AVEUGLE.

Regarde veoir que ce puist estre ?

LE BOITEUX.

Maleurté de près nous poursuyt :
C'est ce Sainct, par ma foy, mon maistre !

L'AVEUGLE.

Fuyons-nous-en-tost en quelque estre [1],
Hellas ! j'ay grant paour d'estre pris.

LE BOITEUX.

Cachons-nous soubz quelque fenestre
Ou au coing de quelque pourpris [2],
Garde de choir ?

L'AVEUGLE.

J'ay bien mespris
D'estre tumbé si mal appoint !

LE BOITEUX.

Pour Dieu ! qu'il ne nous voye point !
Car ce seroit trop mal venu.

L'AVEUGLE.

De grant paour tout le cueur me poinct...
Il nous est bien mal advenu !

LE BOITEUX.

Garde bien d'estre retenu,
Et nous traynons soubz quelque vis [3] ?

L'AVEUGLE, qui le regarde.

A ce Sainct suis bien entenu [4].
Las ! je voys ce qu'oncques ne vys !

1. Endroit.
2. Enceinte.
3. Escalier tournant. Il y avait alors beaucoup de degrés extérieurs devant les maisons, dont l'entrée était ainsi à trois ou quatre pieds au-dessus du sol de la rue. C'était là, sous ces perrons à vis, que les gueux se retiraient pour dormir (P. L. Jacob).
4. Obligé.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Bien sot estoye, je vous plevis [1],
De m'estre de luy escarté ;
Car rien n'y a, à mon advis,
Au monde, qui vaille clarté !

LE BOITEUX.

Le deable le puisse emporter !
Et qui luy scet ne gré ne grace ?
Je me fusse bien déporté [2]
D'estre venu en ceste place !
Las ! je ne sçay plus que je face :
Mourir me conviendra de faim.
De dueil, j'en machure [3] ma face...
Mauldit soit le fils de putain !

L'AVEUGLE.

J'estoye bien fol, je suis certain,
D'ainsi fuyr la bonne voye,
Tenant le chemin incertain,
Lequel par foleur [4] pris j'avoye.
Hellas ! le grant bien ne sçavoye,
Que c'estoit de veoir clerement !
Bourgoigne voy, France, Savoye,
Dont Dieu remercye humblement !

LE BOITEUX.

Or me va t'il bien meschamment,
Meschant qui n'a d'ouvrer appris !
Pris est ce jour maulvaisement :
Maulvais suis d'estre ainsi surpris ;
Seur, pris seray, aussi repris,
Reprenant ma mallefortune :
Fortune [5], suis des folz compris,
Comprenant ma grant infortune [6].

1. Je vous assure ; du bas latin : *plevire, plegiare*.
2. Dispensé.
3. Egratigne.
4. Folie.
5. Par hasard.
6. On trouve ici un nouvel exemple de rimes *fratrisées*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'AVEUGLE.

La renommée est si commune
De tes faitz, noble Sainct Martin,
Que plusieurs gens viennent, comme une
Merveille, vers toy, ce matin.
En françoys, non pas en latin,
Te rens grâce de ce bienfait :
Se j'ay esté vers toy mutin,
Pardon requiers de ce meffait.

LE BOITEUX.

Puisque de tout je suis reffait [1],
Malgré mes dens et mon visaige,
Tant feray, que seray deffaict,
Encore un coup, de mon corsaige [2],
Car je vous dis bien que encore sçay-je
La grant pratique et aussi l'art,
Par onguement et par herbaige,
Combien que soye miste [3] et gaillart,
Que huy on dira que ma jambe art
Du cruel mal de Sainct Anthoyne [4].
Reluysant seray plus que l'art :
A ce faire je sois ydoyne [5].
Homme n'aura, qui ne me donne
Par pitié et compassion.
Je feray bien de la personne
Plaine de desolacion :
« En l'honneur de la Passion,
Diray-je, voyez ce pauvre homme,
Lequel, par grant extorcion [6],
Est tourmenté vous voyez comme ! »

1. Puisque je suis devenu valide.
2. De mon embonpoint.
3. Dispos.
4. Sorte d'ulcère malin qui attaquait toutes les parties du corps.
5. Les mendiants savaient le secret de se faire des plaies postiches : pour donner à croire qu'ils avaient la lèpre, ils se frottaient avec du lard les parties du corps qu'ils laissaient à découvert (P. L. Jacob).
6. Supplice.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Puis diray que je viens de Romme [1],
Que j'ay tenu prison en Acre,
Ou que d'icy m'en voys, en somme,
En voyage à Sainct Fiacre [2].

Cette moralité, qui termina joyeusement la représentation édifiante donnée à Seurre, en 1496, ne manque pas, comme on le voit, d'un certain comique. Le sujet, d'abord est joli ; le vers y jaillit facile et naturel ; puis les mots plaisants n'y sont pas rares. Elle est bien d'inspiration gauloise. Le style, pourtant, il faut l'avouer, laisse souvent à désirer, sous le rapport de l'élégance et même parfois de la correction. L'auteur se permet aussi certaines licences envers la prosodie dont les règles, si elles n'étaient pas encore définitivement fixées, étaient déjà généralement observées. Malgré ces quelques imperfections, qu'explique sans excuser, la rapidité avec laquelle il a été écrit, ce petit ouvrage est, en définitive, intéressant et spirituel.

On remarquera, d'autre part, que cette moralité s'écarte entièrement du genre ordinaire consacré à des allégories, presque toujours obscures, froides et ennuyeuses. Les principaux personnages s'appelaient la plupart du temps : *Foi*, *Raison*, *Contrition*, à moins qu'ils ne fussent : *Humilité*, *Folie* ou *Hoquelerie* (débauche)[3], débitant d'interminables tirades[4]. On pense combien peu récréatifs devaient être de pareils spectacles. André de la Vigne fut donc un novateur, puisqu'il osa rompre avec les habitudes prises. Quant au dessein poursuivi par l'auteur, « faut-il soupçonner dans la moralité de l'Aveugle et du Boiteux une pointe d'irrévérence et d'incrédulité ? Nous ne le pensons pas. La croyance était si

1. Les pèlerins qui revenaient de Rome avec des indulgences, des reliques et des médailles bénies, ramassaient de grosses aumônes (P. L. Jacob).

2. Certains mendiants, pour se rendre plus intéressants, prétendaient avoir été esclaves, chez les infidèles, en Palestine.

3. Dans la moralité *Bien-Avisé*, *Mal-Avisé*, par exemple.

4. *L'Homme juste et l'Homme mendain*, par Simon Bougome, valet de chambre de Louis XII, ne comptait pas moins de 25.000 vers.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

profonde qu'on pouvait, en ce temps-là, parler avec un sourire des choses de la religion, sans que ce sourire des lèvres indiquât la dérision ou l'hostilité du cœur [1]. »

1. L. Petit de Julleville, *La Comédie et les Mœurs en France au moyen âge.*

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

VI

LE VERGIER D'HONNEUR DE L'ENTREPRISE ET VOYAGE DE NAPLES

Louis XI était mort le 30 août 1483, sans avoir fait valoir les droits qu'il possédait sur le royaume de Naples en vertu d'un testament de Charles comte de Provence et roi de Sicile, en date du 10 décembre 1481.

On pouvait penser que Charles VIII, d'une complexion délicate, d'un caractère timide, élevé dans la solitude, serait plutôt un prince ami de la paix et n'entreprendrait pas de surmonter les difficultés qui avaient retenu son père.

Mais l'attente publique fut trompée : « Charles se trouva sensible à la gloire, malgré les odieuses précautions qu'une fausse politique avait prises, pour dégrader son esprit et son cœur. Il connut ses droits sur le royaume de Naples ; il vit avec complaisance que Louis XI, en négligeant de les poursuivre, lui avait préparé un moyen de se venger du mépris qu'on avait eu pour son enfance : il reçut avec joie les ambassadeurs de Ludovic Sforce, tuteur de Jean Galéas duc de Milan, qui l'invitait, au nom du Pape, à soutenir par les armes le testament du comte de Provence, et qui s'engageait à l'aider de tout son pouvoir : les assurances qu'on lui donnait d'une disposition prochaine à un soulèvement général contre Ferdinand, firent disparaître à ses yeux tous les obstacles : l'espérance d'être à la fois le libérateur et le conquérant d'un Etat qui lui appartenait déjà par un titre légitime, flatta son ambition : il fut aisé de lui persuader que la con-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

quête du royaume de Naples serait le prélude de celle de Constantinople, où l'appelait, lui disait-on, la qualité de *Roi très Chrétien*, attachée depuis peu à sa couronne [1], comme le caractère qui devait la distinguer de toutes les autres. Bientôt, il n'écouta plus que les conseils de ceux qui entraient dans ses vues. Oserais-je dire qu'il les écouta trop ? Personne n'ignore que son entreprise sur l'Italie fut le germe de ces guerres sanglantes, qui depuis coûtèrent si cher à la France [2]. »

Charles VIII, qui ne s'était soustrait à l'autorité de la régente Anne de Beaujeu, sa sœur, que pour s'en remettre entièrement à celle de ses deux favoris, Etienne de Vesc, sénéchal de Beaucaire et Guillaume Briçonnet, évêque de Sanit-Malo, décida donc sur leurs conseils, et malgré les remontrances de ses ministres, l'expédition d'Italie. Le roi, on le sait, se mit en route au mois de juillet 1494, après avoir désigné la ville de Lyon, comme point de rassemblement des troupes qui devaient participer à la guerre.

Le Journal de Burchard, maître des cérémonies de la Cour Romaine, sous le pontificat d'Alexandre VI et *Le Vergier d'honneur*, d'André de La Vigne, sont les deux seuls ouvrages qui puissent nous donner quelques détails sur cet important événement.

Ce dernier recueil, en prose et en vers, porte au frontispice le nom d'*Octavien de Saint-Gelais*, bien qu'il soit aujourd'hui admis que *La Complainte et Epitaphe du feu roy Charles dernier trépassé* soit la seule pièce sortie de la plume du prélat.

La *Ressource de la Chrestiente* fut écrite dans les premiers mois de 1494. Cette date ressort et de l'ensemble du texte et d'une phrase où, parlant du mariage du roi, l'auteur nous apprend qu'il remonte à « trois ans ou environ ».

1. Plusieurs des prédécesseurs de Louis XI avaient bien été appelés *Très-Chrétiens*, par les papes ; mais c'est seulement dans la personne de ce prince, en 1469, que le titre de *Très-Chrétien* devint leur qualification propre.

2. De Foncemagne, *Eclaircissements historiques sur quelques circonstances du voyage de Charles VIII en Italie. Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XVII, p. 539.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le livre, suivant le rite, s'ouvre par un songe. André de La Vigne se croit transporté en un désert où croissent, hostiles au voyageur, « ronces, espines, chardons, genests, jonc-marins », et que traverse, plus rapide qu'un trait d'arbalète, une « grant, énorme rivière », dont le rugissement est comparable à celui du Raz-Saint-Mathieu, de pertuis d'Antioche ou du trou de Maumusson. Une dame marche en ce lieu terrible, « toute seulette ». De méchantes gens lui avaient « déchiré, gasté, desrompu » sa robe, en sorte que « la peau, ou du moins, la chemise luy paroissoit ». Belle jadis, elle était maintenant « pasle, deffaicte, morte, morne, froide, roide, fade, mate, triste, desconfortée, foulée, troublée et vilipendée ». Elle décline son nom et dit : « Je suis Chretiente, fille du Protoplasmate. Voilà l'état où m'ont mise les hérésiarques, les infidèles ; chacun, aujourd'hui, me patibule ; on me traite comme une « guenyppe » ; ma liesse d'autrefois est *prétérée* ; il ne reste qu'à mourir, à moins que ne vienne à mon secours un paladin qui anéantisse mes ennemis et, pour entrée de jeu, ces chiens de Turcs. »

Dix longues pages de gémissements. Après les avoir exhalés, la pauvre créature s'évanouit, puis, s'étant un peu *revigourée*, s'achemine, quoiqu'elle puisse à peine mettre un pied devant l'autre, vers « le clymat francigène ». Dieu aidant, elle y arrive, et reprend goût à la vie en se voyant au milieu du verger où brille, près de l'hermine, la fleur de lis. Là habite dame *Noblesse*. Elle salue *Chretiente*, s'étonne des haillons qu'elle porte, et lui demande, plus compatissante que modérée : Qui vous a accoutrée de cette façon ? Alors même qu'on vous aurait bernée quinze jours de suite ou fait sauter sur un van, vous n'auriez pas une mine plus piteuse, et vous êtes aussi infecte que si on vous avait roulée dans la fange. — C'est, répond *Chretiente*, la faute aux Turcs. — Il faut donc, s'écrie *Noblesse*, les détruire. — Je suis prêt, déclare Charles VIII ; marchons. »

Alors un « estrange » personnage, du nom de *Je-ne-sçay-qui*, proteste avec véhémence. « Point de guerre ! proclame-t-il ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'issue des combats est incertaine. Ceux qui doivent des coups en reçoivent. La paix vient de Dieu. Si le pape a envie de massacrer les Musulmans, qu'il y aille ! Nous autres, ne passons pas les monts à la volée ; restons sur nos fumiers ; buvons frais. Mieux vaut courtiser les femmes que de se faire casser les os. Je me sens plus à l'aise sous la cheminée que sous la pluie. Dame *Noblesse* compte sur sa force : Goliath aussi se croyait fort. Vous m'appelez couard ? soit ! Plutôt être réputé tel que ne pas achever son âge d'homme. Charité bien ordonnée commence par soi : avant de pleurer sur *Chrétienté*, ayons pitié de nous-mêmes. »

Guerre qui fait dyminuer chevance
Ne me plaist point et est hors mon papier
Semblablement honneur gloire bonbance
Qui lomme faict par la mort espier
Il vault trop mieulx noz ennemys coppier
Sur noz fumyers et faire bonne chiere
Boire bons vins et gourdement pyer
Qualler si loingt querir proye trop chiere.

Chiere joyeuse et joyeux passe temps
Temporiser faict chascun en ce monde
Mondain plaisir sans noyses ne contens
Contente lomme de lyesse parfonde
Et qui a guerre inutille se fonde
Fonder cuydant son emprise en bon tiltre
Tiltre donneur est force quil confonde
Confondant lost par mal ourdir ou tiltre.

Tistre a prouffit a grant paine est possible
Sans bien ourdir et viser a son apoinct
Pourtant est chose se me semble impossible
Que guerre viengne en tous temps bien poincts
Qui laguillonne elle mort et si poinct
Pourtant si fie qui si fier vouldra
Mais quant a moy je ne my fye poinct
Ne son party mon cueur ne maintiendra.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Paine soucy dueil tribulacions
Viennent de guerre par cent mille moyens
Mort et famyne puis grans destructions
De maincts mygnons jeunes et anciens
Quel los sera ce de transporter noz biens
En aultruy mains sans grant seurte du cas
Et sil advient que nous ne facions riens
Je vous demande son sen mocquera pas.

Pas ne fault qui veult avoir maleur
Hastersi tost car trop tost on y vient
Mais qui pretend parvenir a honneur
Par grant conseil besongner y convient
Se lun y va lautre pas nen revient
De dix milliers nen treuve ung qui sen loe
Car quant fortune au contraire survient
Dieu scet commant du malostru se joe.

Jouons nous donc a jeu plus delictable
Sans vouloir rompre anguilles aux genoulx
Et sans tant faire de lamy pitoyable
Ayons pitié tant seulement de nous
Sauvons nulz biens si les gardons pour nous
Sauvons nulz maulx prenons en pascience
Car qui se met en la gueulle des loups
Pour aultruy pain a luy nest pas science [1].

Ce n'est pas un héros, ce *Je-ne-sçay-qui*, mais il parle clairement. André de La Vigne aurait pu le baptiser *Peuple-françois*, *Chacun*, ou *Voix-Publique*, attendu qu'il exprime le sentiment de la nation. et, peut-être, la pensée intime de l'écrivain. Mais comme il ne s'agissait en ce livre, ni de formuler des idées justes, ni de défendre l'intérêt commun, et qu'il fallait,

1. *Le Vergier d'honneur nouvellement imprimé à Paris. De lentreprise et voyage de Napples....* Par reverend pere en Dieu monseigneur Octovien de Sainct Gelais, evesque dangolesme et par Maistre Andry de La Vigne, secretaire de monsieur le duc de Savoye avec aultres. (s. l. n. d.) In-fol. gothique n. chiff. (cahier 6 iii-6 iv). B. N. *Lb*[38] *15 Rés.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tout au contraire, exalter les futures prouesses du roi, le rhétoriqueur, effrayé d'avoir rendu trop éloquentes la prudence et la raison, s'appliqua à détruire l'effet de leurs discours, et tourna soigneusement en ridicule son brave *Je-ne-scay-qui*. A peine, sa harangue achevée, a-t-il regagné sa place, qu'un murmure indigné s'élève dans l'assistance. *Bon-Conseil*, le sage vieillard, supplie Charles VIII de fermer l'oreille aux conseils de la lâcheté. A cheval, dit-il. Déployez votre oriflamme ! A vous les pays tartarins et « les isles transmarines ! » Le ciel vous donnera la victoire, et la postérité vous célébrera comme les « prudhommes antiques » : David, Salomon, Hector de Troie, Alexandre, Charlemagne et ce Godefroy de *Billon* qui dépensa en guerre tout son *billon*. Cette fois, la cause est entendue ; chacun se lève en tumulte, et voilà nos gens qui vont, par la route de Naples vers Constantinople et autres lieux.

Tout porte à croire que la *Ressource de la Chrestiente* valut à son auteur la récompense qu'il en attendait, c'est-à-dire une place auprès du roi. Il ne l'eut pas, dans le cas contraire, accompagné en Italie, et nous savons non seulement qu'il fut du voyage, mais encore qu'il le raconta en un gros livre assez mal en ordre qui s'intitule le *Vergier d'Honneur*.

Ce volume comprend trois parties : 1° la *Ressource de la Chrestiente*, mise ici en forme de prologue ; — 2° un journal minutieux de l'expédition de Charles VIII. On croirait lire la *Muse historique* de Loret, une gazette de cour rédigée en petits vers. Ceux du rhétoriqueur n'appartiennent à la poésie que par la rime, et ne relatent d'ordinaire, que d'infimes circonstances. Il ne s'est intéressé ni aux batailles, ni à la politique, ni aux terres qu'il traversait, mais presque uniquement, à son maître, au détail de ses journées. Il ne cache pas, du reste, sa résolution de s'en tenir là, et délimite lui-même son plan. En mon livre, dit-il, on pourra trouver les noms des « capitaines, conducteurs, gouverneurs, ambassadeurs » qui ont suivi le roi Charles ; « après y est couché,... de dinée en dinée et de soupée en soupée, ou ledit seigneur fut logé, luy

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et son train, soit en ville ou en village, en chasteau ou en maison de plaisance ; ... comment il fut reçu ; quel honneur luy firent les seigneurs et dames de toutes les contrées où il passa, avecques les entrées, triomphes et excellences que partout on fit à sa venue ». Et donc n'espérez aucun tableau d'ensemble : c'est ici la geste du prince ; peut s'en faut que son peuple n'en soit banni.

3° La dernière partie de l'ouvrage n'a plus le moindre rapport avec la conquête de Naples, et contient maintes pièces qui traitent des sujets variés : Le *Temps de l'année moralisé* ; les *Griefs, misères et douloureuses infortunes de certains amants et amantes* ; quatre héroïdes d'Ovide traduites en français ; *Comment un amoureux loue, prise et collande sa dame*. Viennent ensuite plus de cent ballades, des triolets, une pluie de rondeaux, un dialogue à six personnages, des couplets rétrogrades, une complainte en équivoques, un « double fatras fatroillé », des chants royaux. Seules les quatre héroïdes portent la signature d'André de La Vigne ; le reste (et l'éditeur nous en avertit) a été composé « tant par le devant dit acteur que plusieurs autres fatistes ». Ils ne sont pas nommés, et je ne me charge ni de rechercher quels ils furent ni de discerner la part de chacun. A quoi bon, d'ailleurs ? Tout cela se ressemble, et mérite bien le titre de « double fatras fatroillé ».

Ce fut sans doute en 1496 qu'André de La Vigne travailla à son *Vergier d'honneur*, et nous le voyons, cette année-là, se qualifier « facteur du roi ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

VII

LES COMPLAINTES ET ÉPITAPHES DE LA BASOCHE

Que devint, après la fête de Seurre, André de La Vigne ? Nous l'ignorons. Pendant près de cinq ans on le perd de vue, et une seule chose est constante, c'est qu'il passa, Charles VIII étant mort, au service de la reine-duchesse. Il n'en continua pas moins à hanter les clercs du Palais et les accointances qu'il avait avec eux nous sont prouvées par la pièce qu'il publia sous le titre de *Complaintes et Epitaphes du Roy de la Basoche*. Ce roi de la Basoche parisienne se nommait Pierre de Baugé et n'avait que vingt ans lorsqu'il décéda le 16 juillet 1501. Les vers qu'André de La Vigne a consacrés à ce personnage n'ont qu'un tort : ils sont inintelligibles. Les rhétoriqueurs ont souvent affecté un style ténébreux, impénétrable, mais nulle part ailleurs, on ne rencontre une aussi rebutante et noire broussaille, une telle foison de mots sauvages et saugrenus. L'auteur les a entassés, non liés, et s'est plu, en outre, à compliquer d'une métrique follement savante la barbarie de son vocabulaire. Quelques strophes sont à deux ou trois lectures, en sorte que nous sommes invités à découvrir plusieurs sens à des choses qui n'en ont peut-être aucun. Des allusions à des faits curieux se cachent sans doute en ce hallier. Qui les démêlera ?

Voici le début de ce poème qui est parmi les plus extravagants de la langue française et jugé comme tel par les auteurs les plus « décadents » de l'époque de Louis XII. A ce titre, il marque une date dans l'histoire de la littérature

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

française. Chose qu'on n'a pas assez remarquée. Dès les premiers vers, l'Ecolier limousin trouve son maître :

Au point perfis que spondille et musculle
Sens vernacule, cartilage, auricule
D'Isis aculle Dyana crepuscule
Et l'heure aculle pour son lustre assoupir,
Aurora vient qui le cicatricule
Du diluculle dyamettre obstaculle
Emmatricule et la neigre maculle
Adminiculle, reculle et fait cropir
Mucer, tapir, farestrer, acropir
Soubz un souspir, champir, appocopir,
Tistre et charpir d'illustre cyrologue
Pour etouffer le phèbe cathologue

André de la Vigne « comme une souche dormant » « oit la couche »

D'une farouche querelle de reproche
Que contre Mort proferoit la Bazoche :

LA BAZOCHE.

« O atropos, pluthonique, scabreuse,
Furie aride, sulphurinée, umbreuse,
Fière boucquine, bugle, cerbère, cabre,
Beste barbare, rapace, ténébreuse,
Gloute celindre, cocodrille vibreuse,
Chymère amère, megerin candalabre,
Arpie austère, theziphonic alabre,
Gargarineux, steril, colubrin abre,
Lac cochitif, comblé de pleurs et plains
Palut boueux, vil, achéronic mabre,
Lubre matrone du cru tartarin flabre,
J'ai juste cause se de toy je me plains.

Parverse, adverse, qui, trop diverse, verse
Lyesse et ce que tu renverse vexe
D'appresse presse, la cicatrice tisse
De quelque part que ta finesse naisse,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

D'anesse n'esse, car tu délaisse lesse
D'expresse presse et d'infelice lice ;...
Lente, lasche, lourde, louche, lubrique
Sec sart stéril, subornée, salubre,
Cueur carnacier, cadavere captive,
Doz draconic, dur, décrépit, dynubre
Cruel, craintif, caractère colubre
Caduque chienne, concubine chétive,
Fière, fatalle, forcenée, futive,
Buffle barbu, brune beste brutive,
Sote sorcière, sarathète sodalle,
Aigre aiguillon, atroxe, amère, active,
Rogue rumeur, rude roce restive,
Tu as ce jour fait ung trop grant scandalle

Suit un couplet « commençant par les deux sincopes tant en retrogradant que autrement jusques à six fois » :

Source vilaine, Fine beste punaise,
Ource inhumaine, Myne morne, mauvaise.... etc.

Puis la déploration reprend, toute en équivoque, calembours, allitérations, vers enchaînés et rétrogrades :

Regretz piteux, plains, pleurs, lermes et cris,
Cry cru, dueil d'œil, pour pur pris, pris escriptz
Escrivant l'ire et tirelirant port,
Porté, osté de telz sours soubs soubscris,
Soubs criz, gris, gros, gras, grans, griefz descrips
Descrire et dire puis, puisque seur sort Sort
Sort, ort, sorty sorty m'a mal à tort
Tort, tort, tortu, ort, heu teu, trop retort,
Tortillon long, loing, lent, l'en lance ainsi
Retors, hors d'os, d'ordure. dur, detort...

Adverse, agüe, ardante, agonieuse,
Accidieuse, avare, ambitieuse,
Ambigueuse amertume, aggrotée
Anagliphère, acerbe, audacieuse,
Aigre, angoisseuse, aquatique, animeuse

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Affine affreuse, amoureuse affaictée
Antidatée, apocriffe, affectée
Acraventée, apostacque, afflictée,
Alymentée, abhominable à voir,
Agricultée, advortée, assotée,
Aspre, arrestée, anticriste, adoptée
Art angelic affiert à t'esmouvoir

Amère mère qui decevante vante
Et torfaitz faiz, car en patente tente
Tu abas bas soubz ta morsure sure,
Par desroy roy d'euvre exigente, gente,
Gent preffis filz, issu d'excellente ente,
Et surpris pris de ta dardure dure,
Dure. hellas ! Las ! O quelle injure jure,
Rompure pure et quelle obscure cure
Pour jamais metz entre plusieurs gens gents,
De mon palais gouverneurs et regens !

Tric, trat, troc, trop, trousselant triquetroque,
Trainc tres terreux, trop de triquenoque,
Traistre trousson, triquenique tribrarque,
Truye troussine, triquedondaine troque,
Triste truande, triple trouble tibroque,
Très vil trect traict, traffigue tripliarque,
Trace trouvée, tribullante trymarque,
Tref triboillé, tres orrible triarque
Tribut troué, trambelante, tromperesse,
Treme bundeuse, trape, trousse, traistresse,
Qui suffiroit d'anathematizer
Ton desarroy et mon theume atizer
D'épitetons énormes et parvers

Suivent plusieurs couplets « commençant par les quatre boutz, tant en retrogradant que autrement » :

Plourez, plourez, plaignez, lermes jetez
Petits et grans ; enfans, criez : Hélas !
Courez trotez, dolans ditz pourgectez....

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Fondez en pleurs et en melancolie,
Gentilz suysses etc....
Laissez couleurs, mettez jus allebardes
Cessez aubades, ne pensez plus à bardes....
Ostez ces plumes, ces jaquets coquardes....

Pleurez, plaignez, gemissez, povres Mores
Laissez ce jaune et ce beau gris encores,
Les picques noires, car vous estes frelores....
Et vous après, desolez Albanoys
Vos virevoustes et plaisants esbanoys
N'ont plus de cours : laissez pavoys, escu
Dart, javelot pour jouxtes et tournoys....

Cette énumération est assez pittoresque et amusante par endroits, mais on avouera qu'une douleur sincère ne se fait guère jour.

Pleurez Palais, saint siège impérial,
Temple royal, sacre lieu curial
Droit et loyal, souverain alittrosne,
Tres glorieux, divin, prethorial,
Seigneurial, théatre historial,
Memorial du sempiternel trosne....
Priez pour l'âme du bon feu petit Roy....

Pleurez parquets, bancz, chavres, escriptoires,
Frans repertoires, audiences notoires,
Lieux peremptoires, par ung dueil nompareil,
Le bon feu Roy, qui n'eult onc de pareil

Plourez, plourez Lingières et Mercières
Douces Cencières, Geolières financières
Gentes grossières ; cloez moy ces estaulx ;
Cessez vos ris, Mirolières, Bourcières
Entrelacières de franches gibecières....

Plourez aussi, Libraires, Chapeliers
Farceurs, Geoliers, Orphèvres, Poupeliers

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Rustres galiers, Avaleurs de fumars
Pastenostriers, Revendeurs, Miroliers
Houssepailliers, Porteurs de vers filiers
Frans Cousteliers, laissez vos bracquemars...
Plourez aussi, povres Solliciteurs,
Entremeteurs, Tuteurs et Curateurs....

André de La Vigne n'oublie personne : tout le quartier défile : tout ce monde bigarré du Palais et de ses environs, évocation plaisante du vieux Paris :

Seigneurs, dames, demoiselles, commerçants, gens mechaniques, chantres, chanoines, enfin les moines et les religieux, cordeliers, augustins et nonnettes....

Mais là ne se termine pas la complainte. A la Basoche de Lutèce se joignent les Basoches de Toulouse, Bordeaux, Dijon, Grenoble qui l'une après l'autre, en vers équivoqués, batelés et rétrogradés, viennent déplorer la mort du bon Pierre de Baugé. Il faut avouer que si l'on connaît des oraisons funèbres plus touchantes, il n'en est pas de plus singulière et de plus fantasmagorique dans toute la littérature que l'œuvre du rhétoriqueur rochellois. A ce titre, cet étrange morceau méritait bien l'analyse détaillée que nous en avons donnée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

VIII

CHARLES VIII, OCTAVIEN DE SAINT-GELAIS ET ANDRÉ DE LA VIGNE

« De plusieurs requêtes que le Poète a présentées à Charles VIII pour lui demander quelques gratifications, reproduisons celle-ci qui est en forme de rondeau :

Mon très chier Sire, pour m'avancer en court,
De plusieurs vers je vous ay fait présent ;
Si vous supplie de bon cueur en présent
Qu'ayes regard à mon argent très court.
Les grands logis où rongerie très court
M'ont fait d'abis et de chevaux exempt,
Mon très chier Sire.

Mon esperance pour ce vers vous accourt,
Que vous soyez de mes maulx appaisant ;
Car escu n'ay qui ne soit peu pesant ;
Et qui pis vault, je plaidoye en la Court
Mon très chier Sire.

« Il avait dit dans une ballade qu'il avait besoin d'argent pour achever quelque ouvrage qu'il avait commencé à Chambéri :

Comme celuy qui ardant désir point
Humble de cueur, désirant en Court vivre,
Afin, chier Sire, de venir à mon point,
Raison m'a fait composer quelque livre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Lequel couste d'argent plus d'une livre ;
Et pour ce donc qu'à mon fait je pourvoye :
Secourez-moy, ou l'Hospital m'abaye.

Cent jours n'y a que j'estoye bien en point,
Hardy, et coint pour ma plaisance ensuivre :
A ce coup cy n'ay robe ne pourpoint,
Resne, ne bride, cataverne, ne livre ;
La, Dieu mercy, si ne suis-je pas yvre,
En faisant livre duquel argent, je paye ;
Secourez-moi, ou l'Hospital m'abaye.

Commandement où je ne desdis point,
Hault et du col si m'a fait ce train suivre
A Chambery pour chanter contrepoint;
Royal servant me fist l'œuvre poursuivre :
Las ! au moins, Sire, si richesse consuivre
En ce fait cy ne puis par quelque voye,
Secourez-moy, ou l'Hospital m'abaye.

Prince des bons, pour estre en brief délivre,
De povreté qui sur moy prend sa proye,
A ce coup cy pour me faire revivre,
Secourez-moy, ou l'Hospital m'abaye.

« Il se louë ainsi lui-même dans un Rondeau où il jouë sur son nom :

De la Vigne ne scay trop de biens dire,
De la Vigne nully ne doit médire,
De la Vigne sont repeus maintes gens,
De la Vigne povres et indigens
Sont remplis, point n'y fault contredire.

Que mal luy veult, Dieu le puisse maudire ;
Qui mal en dit, il est bien rempli d'ire
Veu que plusieurs reçoivent les fruits gents
De la Vigne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Comme j'ay dit, je vous veulx bien redire,
Par la Vigne ne vois rien à redire,
Car aymée est de Roys et de Regens
Donc qui l'impugne, ne soyes négligens
De dire ainsi, Dieu le veille escondire
De la Vigne.

« Ses liaisons avec Octavien de Saint-Gelais, et l'estime qu'il avoit pour ce Prélat sont marqués dans cette ballade qu'il lui adresse :

Tres reverent Evêque magnifique,
Octavien, plein de benivolence,
Joyeulx acteur de haute Rethorique
Surmontant l'art d'ambigue ignorance,
Toute parfaicte est vostre préférence,
Raison pour quoy, car jamais beaulx dits faites ;
En quoy l'on voit vostre exquise science,
De grant renom le parangon vous estes.

En Angoulesme, trésor d'œuvre pudicque,
Par excellence et noble confiance,
Riche en tous sens, veu vostre humble praticque ;
Mont de prudence qui est de grant plaisance,
Ayant en France certaine congnoissance,
Illustré nom des œuvres très-parfaictes.
Notable essence, juste convalescence,
De grant renom le parangon vous estes.

De vous louer tout le monde s'applicque,
Où que soyez, vertus en vous s'eslance,
Bruict, los d'honneur, plaisance terrificque,
Moriginé singulière attrempance,
Doulceur humaine, loyalle confiance,
Bouche emperlée de tous vertueux gestes,
Pourquoy de dire point ne feray silence,
De grant renom le parangon vous estes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Prince des bons, Prélat de haulte essence,
A qui sont deuës toutes haultes requestes,
Pour vray je dis qu'en absence et présence,
De grant renom le parangon vous estes [1].

1. Abbé Goujet, *Bibliothèque Française*, t. X, 1745.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

IX

ANDRÉ DE LA VIGNE, POLÉMISTE AU SERVICE DE LOUIS XII

Le 20 novembre de l'année 1504, Anne de Bretagne fit une entrée solennelle à Paris et y fut très hostilement reçue. Les intrigues qu'elle avait nouées pour que sa fille épousât Charles d'Autriche, sa conduite envers le maréchal de Gié, la pression exercée par elle afin que fut signé (22 septembre) le déplorable traité de Blois lui avaient aliéné tous les cœurs. La réprobation de la foule se manifesta ouvertement, et les Enfants sans Souci jouèrent, sur la table de marbre et en présence de l'obstinée Bretonne, des soties qui la critiquaient. L'affront ayant été public, nul ne pouvait l'ignorer, et il n'était pas commode de peindre comme un triomphe cette entrée de la reine en sa capitale. Mais André de La Vigne écrivit une flatteuse relation des fêtes, affirma que tout s'était passé le mieux du monde, prêta des transports de joie aux Parisiens, et « l'humble secrétaire » dédia son œuvre à « la plus digne qui fut onc en noblesse », à sa « très plus que vertueuse et très excellente » souveraine. Ces quelques pages sont en prose ; on y lit pourtant un rondeau, un couplet sur les cinq femmes illustres qui ont porté jadis le nom d'Anne, et en guise d'envoi, un acrostiche.

Le rhétoriqueur, au lieu de suivre Louis XII lorsqu'il marcha contre Gênes en avril 1507, resta auprès de la reine-duchesse, et il l'accompagna à Grenoble. Des lettres d'elle qu'il a contresignées nous prouvent qu'il s'y trouvait en juin. Mais il n'oubliait pas son office de poète courtisan : les suc-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cès que nos troupes remportaient alors, lui, il les célébrait en vers, et mettait aussi sur le chantier, connaissant les démêlés de son maître et du Saint-Siège, un factum destiné à défendre, contre la papauté, les droits de l'Eglise gallicane. Chants de victoire et censure de la politique romaine, tout parut à la fois sous le titre *Louenge des Roys de France.*

Les deux pièces consacrées au récent triomphe de Louis XII dénigrent l'adversaire malheureux, et le raillent brutalement. L'une (c'est la *Patenostre des Genevois*) est une plainte ou plutôt un reproche qu'ils adressent à Dieu, l'accusant d'être du parti français. L'autre, l'*Attolite portas de Gênes*, comprend une double ballade en dialogue. Vainqueurs et vaincus échangent des insultes alternées, et tandis que ceux-ci répètent, en guise de refrain, les mots *Quis est iste rex gloriæ ?* ceux-là terminent chaque couplet par *Attolite portas !*

Quant au traité où il dénonce les empiètements et la convoitise des papes, beaucoup plus modéré en ce qui concerne le ton, il offre une ordonnance bizarre, et se compose de deux parties en apparence contradictoires. Il faut donc pour pénétrer l'intention véritable de l'auteur, lire et relire ces pages fastidieuses. Limitant le débat, André de La Vigne se borne à parler de la Pragmatique. Il raconte d'abord comment elle fut cassée (27 novembre 1461) par Louis XI, la joie de Pie II à cette nouvelle, puis, mettant en scène l'évêque d'Arras qui avait gagné le chapeau rouge à négocier cette abolition, il lui fait tenir une harangue d'une désespérante étendue. Et par la bouche de l'évêque, c'est le Saint-Siège qui parle. Nous avons là, en conséquence, une série d'invectives et même d'imprécations contre cette Pragmatique. L'orateur, à la pensée de cette institution qui a si longtemps diminué l'influence des papes, se livre à une fureur sacrée. Mais elle ne dure point, et l'ensemble du discours nous présente (d'où le titre du volume) un panégyrique des Rois de France. Pour avoir tué une bête plus épouvantable que l'Hydre la *Pragmatique*, l'un d'eux est placé au-dessus d'Hercule.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Quant aux autres princes, l'évêque d'Arras s'excuse de ne pouvoir les mentionner tous; faute de temps, il ne couvre de fleurs que Charlemagne et sept Louis divers, puis, en guise de conclusion, il proclame quasi-divine la maison des lis.

Ainsi se déroule la première moitié de cet ouvrage... Si la seconde était perdue, André de La Vigne pourrait passer pour un fougueux adversaire de la Pragmatique. Sans doute il l'eut été en 1461, mais il n'avait en 1507 ni le droit ni l'envie de l'être.

Aussi proclame-t-il, tout à coup, que de la « cassation » du *saint décret* nommé Pragmatique ont résulté « quatre maux ou inconvénients irréparables » qu'il s'empresse d'énumérer : « Le premier est de tout l'ordre ecclésiastique confusion ; le second est des sujets du royaume dépopulation ; le tiers est des pécunes du royaume évacuation ; le quart est des églises la ruine et totale destruction. » Mais quel dommage que ces griefs soient développés sans mesure...

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

X

LA SOTISE A HUIT PERSONNAGES

André de La Vigne fit loyalement en 1507 son métier de polémiste salarié, et servit la cause de ses maîtres en travaillant à cette grave « Louenge » qui, fondée sur l'histoire et assez bien documentée, lui demanda, sans doute, un long effort. Et pourtant, à cette même date, le basochien, l'homme de théâtre ne restait pas inactif : il composait, à en croire M. Picot, une « Sottise » à huit personnages qui fut jouée à Toulouse. On le regarde aussi comme l'auteur du *Nouveau Monde, avec l'Estrif du Pourveu et de l'Eleticf*, moralité représentée à Paris, le dimanche 11 juin 1508. Nous en parlerons plus loin.

Cette pièce est beaucoup plus longue qu'une simple sottie ; elle compte plus de 1.500 vers ; il est probable qu'elle occupait à la représentation à la fois la place de la sottie et celle de la moralité. Le poète qui a mis à la scène le Monde et Abus, s'est en effet proposé de soutenir une thèse morale et il l'a rendue plus compliquée que n'ont fait les auteurs des *Trois galants* et des *Gens nouveaux* [1].

Au début de la *Sotise* est placée une ballade dont les équivoques à peu près incompréhensibles, annoncent dignement les pointes, les jeux de mots, les bizarreries de toute sorte qui vont suivre : c'est le *Monde* qui parle :

1. Publié dans le *Recueil général des Sotties*, d'Emile Pirot, Paris, 1904.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Au temps premier que hault Dieu me créa
Qui tout créa : élémentz, asmes, corps,
Son bon vouloir, me faisant, recréa
Et recrea maintz tueaulx a me cors
Bons et accors les fit, mais mal acors
Tant de discors en faitz et en ditz que ors
Mys et discors ont purté blanche et munde :
C'est grand pitié que de ce povre Monde.

La ballade achevée, Abus prend la parole et donne au Monde le conseil de suivre Plaisance Mondaine. Il s'offre à le remplacer dans le gouvernement, tandis que le Monde, déjà vieux, prendra un peu de repos. A peine Abus s'est-il saisi du pouvoir qu'on voit arriver Sot dissolu, habillé en homme d'église, Sot glorieux, habillé en gendarme, Sot corrompu qui personnifie les magistrats, Sot trompeur qui représente les marchands, enfin Sot ignorant et Sotte folle qui, à eux deux, représentent le peuple. Cette belle assemblée veut avec le concours d'Abus élever un monde nouveau où Hypocrisie, Apostasie, Lubricité, Lacheté, Pillerie, Avarice, Mépris, Trahison, Corruption, Affliction, Parjurement, Larcin, Convoitise, Chicheté, Rusticité, Murmure, Rebellion, Fureur, Dépit, Caquet, etc... tiendront la place de toutes les vertus.

Au milieu de ce monde nouveau, les cinq Sots tombent amoureux de Sotte folle ; celle-ci déclare qu'elle donnera la préférence à celui d'entre eux qui fera le plus beau saut. Il y a lutte alors entre ces personnages qui renversent le fragile édifice qu'ils ont élevé et le Monde rentre en possession de son domaine. A la fin de la Sottie, le Monde récite une nouvelle ballade, puis il ajoute cinq vers pour prendre congé du public.

Le style compliqué de cette pièce, les traits malicieux décochés contre les magistrats, même contre le chancelier, la donnée générale de la sottie, tout en un mot nous révèle ici l'œuvre d'un basochien. La basoche qui avait organisé la représentation devait être celle de Toulouse, comme l'indi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

quent les allusions à Saint-Sernin (v. 714) et aux marchands toulousains (v. 1063). La copie livrée à l'imprimeur avait dû être exécutée par un méridional, à en juger par la graphie *lh* pour *l* mouillé *(soleilh, deulh, merveilhe, cueulhir*, etc...). La langue n'a rien en elle-même de méridional et il n'y a pas lieu de chercher l'auteur de la *Sotise* dans le Midi.

Les bibliographes attribuent d'ordinaire la *Sotise à huit personnaiges* à Gringore, ou à Jehan Bouchet. Nous allons démontrer avec M. Picot que c'est une erreur. Gringore n'a que très peu pratiqué la rime batelée et les complications rythmiques. On ne les trouve que dans une œuvre de sa jeunesse : *La Complainte de la Terre Saincte* ; *le Jeu du Prince des Sotz et le Mistère de Saint Loys* montrent qu'il ne se serait pas permis ces tours de force puérils dans une œuvre dramatique. Quant au grave Jehan Bouchet, il n'y a qu'à lire son « Epitre à frère Jehan d'Authon », dans le *Labirinthe de Fortune* pour voir que le théâtre lui a toujours été étranger :

La main ne metz en farces ne mistères
Aussi mes vers sont tristes et austères ;
Mais quelques gens foulz et injurieux,
Rudes d'esprit, haulsaires, glorieux
Dient que suis un farseur et rithmaire ;
Que me faict mal quant l'art des orateurs
Voy despriser par telz foulz detracteurs.

Ailleurs Jean Bouchet revient sur le même sujet ; il s'excuse auprès du roi de la basoche de Bordeaux de ne pouvoir composer aucune pièce pour cette société :

Car en telz faictz ne mis onc mon estude,
Et ne scarois ung bon jeu composer,
Tel qu'il le fault sur chauffaux exposer
En telle court, et davant tels consules
Que ceulx lesquelz, par rappors incredules
De hault louer, méritent estre dictz
Dieux de scavoir, exempts de tous mesditz....

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Il n'y a d'ailleurs aucun rapport entre le style de Jean Bouchet et celui de notre sottie. « Que l'on étudie tous les auteurs du XVIe siècle, écrit M. Picot, on n'en trouvera qu'un seul qui ait poussé jusqu'à la folie l'amour des vers équivoqués, des vers batelés, des vers à double queue tels que nous en voyons ici par centaines : C'est André de La Vigne. »

Le même libraire fit paraître en même temps, vers 1508, deux pièces imprimées avec les mêmes caractères, et à ce qu'il semble, en vertu du même privilège. *Le Nouveau Monde*, moralité qui fut représentée en 1508 et la *Sotise à huit personnages*. Ces deux pièces, représentées par le Basochien, sont écrites du même style ; elles ont évidemment un auteur unique.

Un examen attentif du *Nouveau Monde* permet d'y relever en toutes lettres le nom d'André de la Vigne :

> C'est *la vigne*, c'est l'olivet
> De Dieu, dont sort fruict blanc et net.

Les mots *La Vigne* n'ont qu'un rapport très lointain avec le passage qui précède, où l'*Université* promet l'absolution à ceux qui ont attaqué le pape. Il faut donc y voir sans doute une signature analogue à celle que le poète a employée dans ses divers ouvrages :

> Cy j'est *andré de la vigne* un vert jus
>
> *(Complaintes et Epitaphes de la Basoche.)*

> De la vigne ne scay trop que dire
> De la vigne nully ne doit médire
> De la vigne sont repeuz maintes gens....
>
> *(Le Vergier d'honneur.)*

Mais il y a une autre raison à l'attribution de ces pièces à André de La Vigne : c'est la bizarrerie du style, l'extravagance de ces vers tarabiscotés qui sont bien le propre de notre rhétoriqueur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LE NOUVEAU MONDE
AVEC L'ESTRIF DU POURVEU ET DE L'ELECTIF

Les personnages de cette moralité représentée à Paris le dimanche 11 juin 1508, sont Bénéfice Grant, Bénéfice Petit, Quelcun, Vouloir Extraordinaire, Pragmatique, Election, Nomination, L'Ambitieux, Légat, Pere Sainct, Provision apostolique, Collation ordinaire, Université, le Herault.

Louis XII avait senti quelle influence le théâtre peut exercer sur le peuple ; comme nous l'apprennent Jean Bouchet et Brantome, il protégeait les joueurs de farces et leur laissait une grande liberté de langage ; mais c'était avec l'arrière-pensée de les faire servir à ses desseins. Nous ne devons donc pas être surpris en voyant mettre sur la scène et tourner en ridicule le pape lui-même quand il était en conflit avec l'autorité royale.

La Pragmatique Sanction rendue par Charles VII à Bourges en 1438 avait comblé les vœux de l'Eglise gallicane, malgré l'opposition soulevée par des points de détail. Non seulement elle avait proclamé la supériorité des conciles sur le pape, mais elle avait admis la libre élection des évêques et des abbés par les chapitres et les communautés, ne laissant au pape qu'un droit de veto, en cas d'indignité ou d'abus, et au roi que le droit de recommander aux électeurs les candidats qui avaient sa préférence. Un des premiers actes de Louis XI fut d'abolir la pragmatique dans laquelle il ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

voyait qu'une atteinte portée à l'autorité royale (27 nov. 1461). Dès lors le clergé ne cessa de revendiquer les privilèges que Charles VII lui avait reconnus. La moralité que nous allons analyser n'a pas d'autre but. Les temps étaient changés : le roi n'avait plus le pouvoir absolu que Louis XI s'était arrogé ; le légat du pape exerçait dans la plupart des cas une influence prépondérante : aussi est-ce contre le Saint-Siège que la pièce est dirigée.

L'action commence par une ballade. C'est Benefice Grant qui parle :

Triste, pensif, désolé, suis vacant,
Plus despourveu que cil qui s'en va quant
A separé son loyal mariage.
Dieu souverain, qui est mon revocant,
Par Attropos qui vient mes raiz vocant,
Ou Lachesis estant au mariage,
Se mon las cueur en moi tres marri ay-je,
Le point prefix duquel survient ma rage
Est, qui vacant ne peut lyer son las :
Pis que mort vient celuy qui pert soulas.

Bénéfice Grant et Bénéfice Petit s'adressent donc à Pragmatique pour être pourvus ; Pragmatique assistée de ses deux filles : Election et Nomination, défère à son vœu ; mais l'Ambitieux, qui désire s'emparer des bénéfices, va trouver Légat, qui lui conseille de recourir à l'intrigue et lui promet d'intervenir en sa faveur. L'Ambitieux fait valoir ses prétendus services, présente sa demande, et Légat l'appuie auprès de *Quelcun*, c'est-à-dire auprès du Roi. *Quelcun*, trompé par les paroles de Légat, se prononce en faveur de l'Ambitieux et le fait appuyer par Vouloir Extraordinaire. L'Ambitieux cherche à sauver les apparences ; il s'efforce de gagner Election à sa cause ; celle-ci résiste ; il fait alors intervenir Vouloir Extraordinaire. Pragmatique porte plainte à Légat contre l'Ambitieux et contre Vouloir Extraordinaire. Légat les renvoie au pape. Les plaignants aperçoivent de loin, non

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pas le « saint » père, mais le père « ceint » d'une large ceinture. Le Pape leur adresse la parole en italien macaronique :

Dyo garde voy, valente cavalière !
He, come state, fiolo myo carissino ?
Ya lo cognosco esser humanissimo,
Que quiere far semper may so volore.

Survient Provision, qui emploie également un jargon italien. Après un long débat, le pape, uni à Collation, se prononce en faveur de l'Ambitieux. Pragmatique est brutalement renversée ; Bénéfice Grant et Bénéfice Petit sont violentés. Election et Nomination, filles de Pragmatique, ne trouvent plus de refuge qu'auprès d'Université. Celle-ci fait comparaître Père Saint, Légat, Quelcun, et leur adresse les plus vives remontrances. Elle renvoie en Italie le pape, Légat et Provision apostolique, et unit Bénéfice Grant et Bénéfice Petit à Election et à Nomination.

La pièce se termine par une ballade que dit Université :

Celle je suys qu'ey les loix et decretz

ballade dont le refrain est

Remectant sus debout la Pragmatique ;

puis le Herault fait cette proclamation :

Province, par voix magniffique
Estant au trosne honoriffique
Ma dame la très excellente
Rédigé en acte publicque
L'unziesme de juing en attique
Mil cinq cens et huyt, soubs la tante
De l'Université plaisante
En la place très bien duysanté
Qu'est de Saint Estienne nommée
A chacun par la renommée.

Ainsi la pièce fut jouée sur la place Saint-Etienne, ce qui permit à un grand nombre de spectateurs de la voir. Une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

semblable représentation ne put évidemment avoir lieu qu'avec la permission des autorités. Non seulement Louis XII permit que le pape, le clergé, et jusqu'à l'ombre royale fussent mis sur la scène, mais il voulut que la pièce fut imprimée, et ce fut l'imprimeur du roi qui en entreprit la publication (Guillaume Eustace, libraire et relieur juré de l'Université de Paris). L'existence de plusieurs exemplaires tirés sur velin montre bien que la satire, toute grossière qu'elle fut, s'adressait aussi bien aux plus hauts personnages de la société qu'aux spectateurs vulgaires.

Le *Nouveau Monde* offre le mélange le plus singulier de vers batelés, de vers équivoques. Il y a des couplets entiers qui se décomposent en plusieurs autres couplets, par exemple les suivants :

BENEFICE GRANT

Mon vueilh, mon cueur, mon désir, mon espoir
Mon euilh, mon heur, mon plaisir, mon scavoir.
D'accueilh, sans peur pour choisir sans douloyr.
Je donne, revets, guerdonne, je promectz.

ELECTION

Mon vueilh
Mon euilh
D'accueilh
Je donne

BENEFICE PETIT

Mon cueur
Mon heur
Sans peur
Revets

NOMINATION

Mon désir
Mon plaisir
Pour choisir
Guerdonne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

BENEFICE GRANT
Mon espoyr
Mon scavoyr
Sans douloir
Je promectz.

La forme que le versificateur a donnée à son œuvre la rend forcément obscure. Mais « si la forme est extraordinaire, le fond est assez remarquable ». Emile Picot : *Les Moralités polémiques*, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français* (année 1887, page 189).

La Monnoye dans une de ses additions au *Menagiana* (I. 100) fait remarquer que Claude-Barthélémi Maurizot a tiré du *Nouveau Monde* l'idée d'un conte touchant madame la Pragmatique, qui figure dans son roman latin intitulé *Peruviana*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

En 1509, les préparatifs du roi contre Venise, son expédition et ses victoires ayant ramené le rhétoriqueur à la littérature officielle, trois pièces de lui prédirent aux Vénitiens la catastrophe qui les menaçait, ou leur montrèrent, selon l'usage, qu'ils avaient mérité d'être battus. L'un de ces poèmes le *Blason de Guerre* est perdu, et c'est la *Louenge des bons facteurs* (Montaiglon, *Recueil*, VII, 11) qui nous en a conservé le titre ; les deux autres subsistent et s'intitulent : 1° Le *Libelle des cinq villes d'Ytallie contre Venise* ; 2° Les Ballades de Bruyt commun sur les allyances des Roys, des Princes et des Provinces, avec le tremblement de Venise.

Il ne semble pas que, durant les quatre années suivantes, André de La Vigne ait beaucoup écrit, et nous ne savons de lui qu'une chose, c'est qu'il concourut plusieurs fois aux Palinods. Avec un chant royal qui avait comme refrain : *Royne des cieux et princesse des Anges*, il remporta le prix en 1511 ; il ne fut pas moins heureux en 1513, mais il eut renoncé sans doute de grand cœur à ces deux couronnes s'il avait pu, ce faisant, écarter le nuage qui s'avançait.

En janvier 1514 mourut la femme de Louis XII. Les Bretons la pleurèrent, et ceux-là aussi furent affligés qui appartenaient à sa maison, et n'avaient d'autres ressources que leurs gages. Plusieurs, parmi ces pauvres domestiques, étaient poètes ; ils dirent en vers assez mauvais leur chagrin,

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

plaignirent et eux-mêmes, qui demeuraient nus, et la chère maîtresse qui s'en allait. Son secrétaire, André de La Vigne, se distingua en ce triste concert, et rima les Epitaphes en rondeaux de la Royne et la Déploration du château de Bloys.

Ces rondeaux (on en compte une douzaine) sont presque des impromptus. J'entends par là qu'ils n'ont pas été faits après la cérémonie funèbre, sans hâte et tout à loisir, mais que leur rédaction a suivi de près, de très près, l'événement qu'ils relatent, comme on le voit par les pages que consacre Pierre Choque aux obsèques d'Anne de Bretagne : André de La Vigne, constate-t-il, se trouvait avec Jean de Paris, présent à la mise en bière « d'icelle noble dame », et il ajoute qu'il écrivit « bientost après le trespas plusieurs rondeaux en forme d'épitaphe et complaincte. » Ces impromptus furent édités dix ans plus tard, lors du décès et en l'honneur de Claude de France : le nom seul fut changé.

Il ne faudrait pas conclure de la banalité de ces vers, développement peu brillant de lieux communs propre à servir à toutes les occasions de ce genre, comme la défroque d'un croque-mort, il ne faudrait pas conclure, disons-nous, au manque complet de sincérité de La Vigne. Sa douleur était réelle, car son intérêt était en jeu ; qu'on en juge par le dixième rondeau où il interpelle les « povres servants » de la défunte réduits maintenant à chercher un nouvel emploi :

Povres servants plus qu'autres tormentez
Au cry de pleurs venez et vous hastez,
Assemblez vous : les jours en sont venus
Par les malheurs qui vous sont survenus
Raison entend que grand dueil en portez
Allez, venez, saillez de tous costez
Pour vous pourveoir desormais et notez
Que vos regrets seront par tous congnus,
Povres servants.

De la royne qui vous a supportez,
Tant bien traictez, nourris et substantez,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Traistresse mort à ces jours prevenus
Et si du roy n'estes entretenuz,
A l'ospital fauldra que vous trottez,
Povres servants.

Que devint André de La Vigne après la mort de sa bienfaitrice ? sollicita-t-il Louis XII, ou bien, prévoyant que la fin du roi était prochaine, essaya-t-il de se glisser dans la maison des Valois ? On ne peut, pour l'année 1514, répondre à ces questions, mais une chose est certaine, c'est que François Ier, dès qu'il monta sur le trône, accorda à André de La Vigne le titre de chroniqueur, et lui commanda de rédiger l'histoire de son règne, « au plus près de la vérité..., en langaige vulgaire et commun à tous ». André de La Vigne se mit à l'ouvrage et raconta, en quelques pages de prose, la maladie et la mort de Louis XII, l'enfance de François Ier, les cérémonies de son sacre. Ce n'était là, dans l'intention de l'auteur, qu'un chapitre préliminaire, un simple prologue, et il comptait bien, avec le temps, *réciter* de bout en bout tous les événements qui surviendraient « tant en ce royaume que aultres provinces et estranges contrées ».

A peine commencée, la chronique fut interrompue et elle n'alla pas au-delà du préambule. Il faut en conclure que la mort surprit André de La Vigne au milieu de son travail. Les *Chroniques et gestes* de François Ier sont le dernier des ouvrages du rhétoriqueur. Outre ceux que nous avons cités suivant l'ordre chronologique, il nous faut mentionner pour être complet deux poésies non retrouvées jusqu'ici : la *Louenge à madame de Savoie par les sept planettes* et l'*Epître aux filles de Madame* ; l'existence de cette dernière pièce nous est connue par la réponse qu'y fit Mellin de Saint-Gelais (*Blanchemain*, II, 192).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TABLE DES MATIÈRES

I. — Détails sur la vie d'André de la Vigne 5
II. — Bibliographie 13
III. — Le Mystère de saint Martin 16
IV. — La Farce du Munier de qui le diable emporte l'âme en enfer 90
V. — Moralité de l'Aveugle et du Boiteux 95
VI. — Le Vergier d'honneur de l'entreprise et voyage de Naples 112
VII. — Les Complaintes et Epitaphes de la Basoche . . . 119
VIII. — Charles VIII, Octavien de Saint-Gelais et André de la Vigne 125
IX. — André de la Vigne, polémiste au service de Louis XII. 129
X. — La Sotise à huit personnages 132
XI. — Le Nouveau Monde avec l'estrif du Pourveu et de l'Electif. 136
XII. — Les dernières œuvres d'André de la Vigne 141

ABBEVILLE. — IMPRIMERIE F. PAILLART.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

RENEWED BOOKS ARE SUBJECT TO IMMEDIATE
RECALL

LIBRARY, UNIVERSITY OF CALIFORNIA, DAVIS

Book Slip—Series 458

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Nº 844796

PQ1569
L2
Z6

Kerdaniel, E.L.d.
Un rhétoriqueur:
André de la Vigne.

LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
DAVIS

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA